

Institut d'Ecopédagogie
Rue de Pitteurs, 20
4020 LIEGE (B)

**Formation en vue de l'obtention d'un
Brevet de « Pratiques en Ecopédagogie »**

Orientation « Ecogestion de Projets »

Année 2009-2010

Stage pratique

QUAND L'ECOTOURISME RENCONTRE L'ECOPEDAGOGIE

ou

**Comment amener une dimension écopédagogique dans la création et
l'animation d'un réseau en vue de mettre en place
une démarche écotouristique commune sur un territoire.**

Stage réalisé entre octobre 2010 et février 2011

Stagiaire : Anne-Catherine Grodos

Référent IEP : Stéphane Noirhomme

Tuteur de stage : Yann Sourbier, directeur de l'association LE MAT au Viel Audon, Balazuc, Ardèche (F)

REMERCIEMENTS

A toi, Stéphane, mon référent de stage à l'Institut d'Écopédagogie et plus généralement l'ensemble des formateurs de l'IEP ; merci de votre disponibilité, votre écoute et vos conseils avisés qui m'ont souvent réinsufflé les doses d'énergie nécessaire à la concrétisation de ce projet ;

À toi, Yann, à la fois tuteur de stage et partenaire de projet ; merci de ton soutien de ta présence tout au long de ce stage et jusqu'à la dernière minute ; merci de m'avoir ouvert les yeux sur d'autres possibles ;

À vous, Marie et Dimitri, d'avoir accepté de monter dans le bateau et de « virer de bord », en passant de celui de formateurs-animateurs à celui de participants ; merci aussi de m'avoir livré vos opinions de manière directe ;

A vous, Alain et Marie, merci de m'avoir ouvert si chaleureusement les portes de votre maison et de votre vie ;

A toi, Nicolas, merci de nous avoir rejoints et d'avoir accepté de partager tes rêves, tes envies et tes questionnements avec nous ;

A vous six, Yann, Marie, Dimitri, Alain, Marie, Nicolas : merci de votre confiance et de votre implication dans cette aventure écopédagogique ; merci de m'avoir fait découvrir la richesse de vos différences ;

A toute l'équipe du Viel Audon, qui a accueilli en son sein la « Belge qui est venue faire un stage en éco-on-sait-pas-quoi »...

A vous tous, Ardéchois d'origine ou de cœur, qui avez ouvert mon regard sur vos vies, vos réalités, vos activités professionnelles : Monsieur Gaël BERTHIER, assistant ingénierie et développement à l'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ardèche, Céline THIBON, habitante de Balazuc, viticultrice, fille de viticulteurs, et gestionnaire de l'entreprise « Canoë Céline » ; Monsieur et Madame BERRE, habitants de Balazuc, viticulteurs et gestionnaire d'un camping à la ferme à Balazuc ; Madame Paulette BALAZUC, gérante pendant plus de 40 ans du Bistrot de Pays de Balazuc ; Monsieur BERG, d'Aubignas, ancien photographe à l'Aven d'Ornac ; Madame Marie-Noëlle DURY, membre de l'association LA FAGE, à Montselgues, à l'époque présidente du réseau « Couleurs Rando » ; Nathalie CURTENAT, habitante du hameau du Viel Audon, membre de la SCEA du Viel Audon et à l'origine de la création de la boutique paysanne du hameau, et plus largement tous ceux avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger sur le tourisme, l'écotourisme, l'écopédagogie, ... ou encore la situation politique belge.

A vous, enfin, mes proches, famille, amis, partenaires de formation à l'IEP (et plus particulièrement Marie-France, Christel, Alain, Emmanuelle), tant ceux d'entre vous qui ont cru en moi et en la pertinence de mon projet dès le début, mais aussi ceux qui n'ont pas toujours bien compris ce que j'allais faire « dans le Sud », je vous adresse aujourd'hui un clin d'œil chaleureux et reconnaissant.

Balazuc, le 15 août 2011.

*Le voyage commence là où s'arrêtent nos certitudes...
Le voyage implique une remise en question de nos croyances et de nos convictions...
Voyager, c'est réapprendre à douter, à penser, à contester.
Réussir un voyage, c'est rechercher les décalages.
Horaires et autres.*

*Franck Michel,
« Désirs d'ailleurs »*

Résumé de la démarche mise en œuvre

Tisser des liens autour d'un socle de désirs partagés, d'envies exprimées et de reconnaissances réciproques

Yann SOURBIER, Directeur de l'association LE MAT¹

Le présent écrit a pour objet de témoigner de la démarche que j'ai mise en place dans le renforcement de liens amicaux et professionnels préexistants entre ma structure d'accueil et d'autres acteurs du territoire ardéchois dans leur envie de créer une démarche écotouristique commune dans la région du Sud-Ardèche.

Ce stage s'est déroulé dans une période où j'étais moi-même en voie de réorientation professionnelle, avec la perspective d'un départ à l'étranger ... France ? Canada ? Dans l'éducation à l'environnement ? Dans l'aide à la jeunesse ? Tout ça restait encore à affiner.

Au travers des pages suivantes, le lecteur découvrira comment s'est construite ma rencontre avec Yann, Marie et Dimitri, de l'association LE MAT, au hameau du Viel Audon, avec ses habitants et autres salariés, avec l'écotourisme, avec un territoire, avec certains de ses acteurs, et plus particulièrement Alain et Marie, du Gîte du JAL à Rocles, et Nicolas, d'Ardèche Randonnées, qui accepteront de s'embarquer dans cette aventure écopédagogique avec nous.

Au regard de l'orientation « écogestion de projets » que j'avais choisie dans le cadre de ma formation à l'Institut d'Ecopédagogie et des attentes et questions que j'avais quant à la mise en réseaux de personnes sur un territoire donné, l'écogestion d'un projet, l'action sur un territoire et toutes les questions liées à ces thématiques, il sera également témoigné de la manière dont s'est créé ce projet, des temps d'immersions, de rencontres, puis d'échanges et de construction commune que j'ai vécus avec mes partenaires de projet à la suite de ces immersions et rencontres.

Ces moments seront alimentés et construits au moyen de diverses lectures que j'ai effectuées sur des thèmes tels que l'écotourisme, l'éducation relative à l'environnement, la pédagogie de projet, la cohérence, la construction et l'évaluation de projets, le fonctionnement en réseaux, la gouvernance participative, le voyage, ... Pour ce faire, tout au long du processus de mise en œuvre du projet, je me suis fortement appuyée sur la démarche de pédagogie de projet décrite dans l'ouvrage « *Alterner pour apprendre - entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation* », coordonné par Dominique COTTEREAU².

Ce rapport n'a pas la prétention de témoigner de l'ensemble des réalités du tourisme en Ardèche, il n'en a pas non plus la vocation (vu le contexte et le cadre de la formation dans lequel ce stage a été réalisé), mais se veut juste être le témoignage d'une possible autre manière de faire dans la mobilisation d'acteurs d'un territoire désireux de créer ensemble autre chose, autrement.

Alors, bonne lecture et surtout, bon voyage...

¹ in « *Cohérence en Education à l'Environnement - de la parole aux actes* », l'Encre Verte, n° 47, revue annuelle du Réseau Ecole et Nature, novembre 2008, p.32.

² « *Alterner pour apprendre- entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation* », ouvrage coordonné par Dominique COTTEREAU, Les livrets du Réseau Ecole et Nature, Montpellier, 2007.

La structure d'accueil

Balazuc et le hameau du VIEL AUDON - un peu d'histoire...

L'association LE MAT, au sein de laquelle j'ai effectué mon stage, a son siège social au hameau du Viel Audon, rattaché à la commune de Balazuc, dans le sud de l'Ardèche.

Le village médiéval de Balazuc fait partie des « Plus Beaux Villages de France, « Villages de caractère » « sites touristiques » et son caractère touristique en fait un lieu privilégié de séjours de vacances (en témoignent le nombre de résidences secondaires, meublés, gîtes et campings présents dans et aux alentours du village) et permet à quelques commerçants et artisans locaux de conserver une activité sur place. L'influence du tourisme de masse, consommateur et saisonnier est cependant très prégnante (la plupart des boutiques du village ferment fin septembre, pour ne rouvrir qu'au printemps suivant).

Le Viel Audon, quant à lui, est situé au bord de l'Ardèche, à un petit kilomètre de Balazuc. Le hameau abritait encore au 19^e siècle quelques familles qui cultivaient le territoire pour leur autosubsistance (élevages, cultures en terrasses, oliviers, jardins potagers, vers à soie,...). Au début du XX^e siècle, époque dorée de la production du vers à soie en Ardèche, les habitants délaisseront le site pour construire de grandes magnaneries sur le plateau calcaire surplombant le hameau et s'y installer. Le hameau connaîtra sa renaissance dès 1972 avec l'arrivée de Gérard et Béatrice BARRAS, qui, convaincus de la vocation éducative des chantiers internationaux de jeunes bénévoles, se mettent en tête de le reconstruire et de le faire revivre³.

Les objectifs du projet se dessinent et se précisent avec le temps : **restaurer le hameau dans le respect de son origine** (« *Nous ne voulions pas d'un village où chacun individuellement réaliserait la maison de ses rêves, nous ne voulions pas faire un centre de vacances et nous ne voulions surtout pas d'un Baux-de-Provence bis...* »⁴), **mettre la finalité socio-éducative au cœur de l'entreprise du Viel Audon** en « promouvant des actions citoyennes et conséquentes par la sensibilisation à l'environnement, à l'aménagement du territoire, à la gestion durable des ressources et à l'animation du cadre de vie en milieu rural » **et faire vivre ce lieu et participer à la vie locale** par la création d'activités économiques.

Au total, ce sont plus de 11.000 jeunes bénévoles qui viendront redonner vie au hameau en y posant leur pierre et y vivre une expérience collective autour de l'apprentissage des métiers manuels et de l'écologie au quotidien : confrontés à la nature du site et à ses installations, les jeunes doivent s'adapter et trouver des modes de gestion écologiques adaptés au site. L'apprentissage y est aussi celui de la coopération et de la citoyenneté : les jeunes sont responsabilisés sur le chantier et mis en capacité d'être acteurs de leur quotidien ; ils y expérimentent un « chemin à faire » pour mener leur propre route.

Les activités du Viel Audon sont actuellement organisées autour de deux structures juridiques :
- **l'association LE M.A.T. (Matière-Animation-Tradition)**, dont je parlerai plus longuement ci-après ;

³ Je recommande à cet égard au lecteur de ces lignes la lecture du livre témoignage « Chantier ouvert au public - le Viel Audon, village coopératif » écrit par Béatrice BARRAS, une des fondatrices du projet de restauration du Viel Audon ; BARRAS Béatrice, « *Chantier ouvert au public - le Viel Audon, village coopératif* », Valence, éditions REPAS, 2008.

⁴ *Id.*, p. 35.

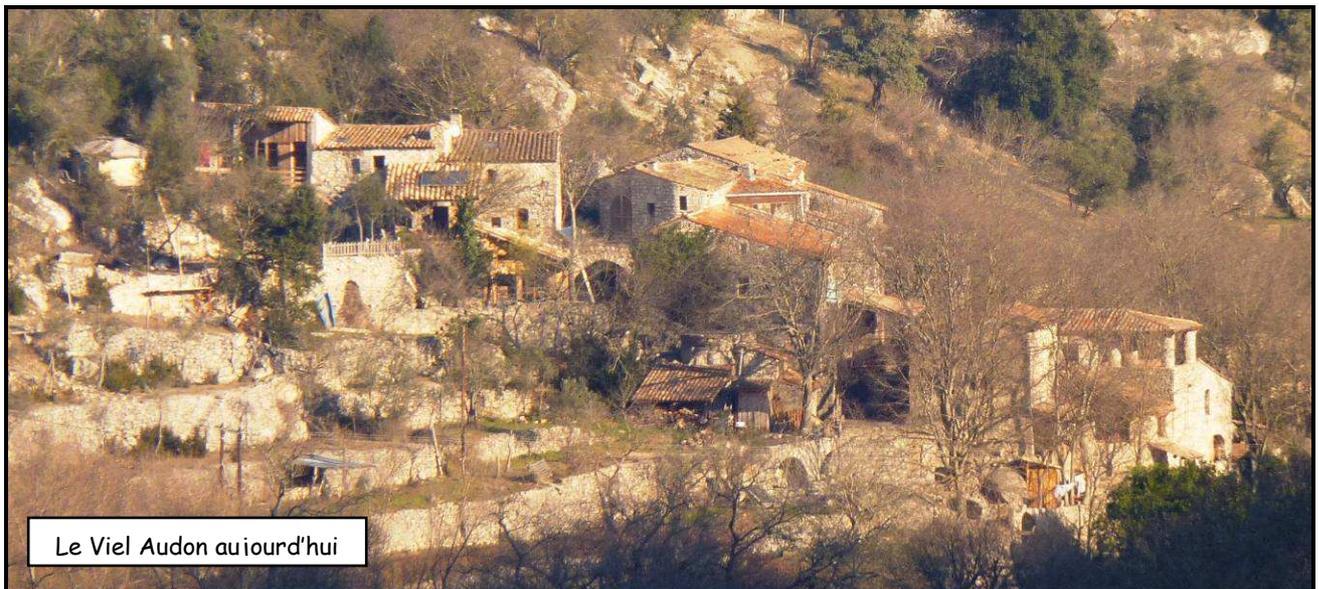
- et la ferme du Viel Audon, qui existe depuis 1979 et s'est constituée en **SCEA** (société civile d'exploitation agricole), fondée en 1991 pour structurer le patrimoine foncier du Viel Audon et accorder aux agriculteurs un statut de salariés. Les activités de la ferme sont orientées vers la valorisation des ressources du territoire par l'élevage (chèvres, cochons, ruches) et les cultures (plantes aromatiques, vergers, jardins, oliviers) et servent de support pédagogique aux actions éducatives de l'association.

Le site, inaccessible en voiture, est en outre en lui-même porteur de pédagogie et de sensibilisation aux problématiques environnementales (cycles du vivant, gestion de l'eau, des déchets, des énergies, choix de consommation orientés vers l'alimentation biologique et / ou locale ...) et les valeurs du lieu reposent sur le respect de l'environnement, l'investissement personnel, le partage des responsabilités, la plurivalence, l'égalité des salaires et le niveau bas de rémunération, la pérennisation des emplois, le réinvestissement des bénéficiaires dans l'entreprise, ...

Le hameau compte en outre à ce jour une dizaine d'habitants permanents, salariés de l'association ou de la SCEA.



Le Viel Audon en ruines



Le Viel Audon aujourd'hui

L'association LE MAT

Statuts- composition

L'association a la forme juridique d'une association « Loi 1901 » au sens du droit français, soit une association à but non lucratif, régie par une loi du 1^{er} juillet 1901 (équivalent d'une association sans but lucratif au sens du droit belge). Elle a été créée en 1976 pour assurer alors un cadre juridique à la mise en place des chantiers de bénévoles et protéger la vocation du site de tout appétit commercial ou spéculatif⁵.

Elle se compose de:

- a) un **Conseil d'Administration**, de 5 à 12 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs de l'association. Le renouvellement du Conseil d'administration s'opère chaque année par tiers. Le Conseil d'Administration compte actuellement 12 membres.

Les statuts de l'association stipulent en outre que :

« Sont **membres Adhérents** les personnes physiques ou morales qui bénéficient des prestations et activités proposées par l'Association et sont à jour de leur cotisation ; elles ont voix consultative à l'Assemblée Générale.

« Sont **membres Actifs** les personnes physiques ou morales qui contribuent activement à la réalisation des objectifs de l'Association et sont à jour de leur cotisation ; elles ont voix délibérative à l'Assemblée Générale ; pour être membre Actif il faut avoir été adhérent pendant 2 ans révolus et consécutifs, avoir participé régulièrement et activement à la vie associative et en faire la demande au Conseil d'Administration qui en prend acte et en informe la prochaine Assemblée Générale. »

En outre, toujours suivant les statuts de l'association, « afin de favoriser l'accès des jeunes aux instances dirigeantes, les jeunes de moins de 18 ans ayant participé au chantier de jeunes pourront, à leur demande et avec l'autorisation de leurs parents ou tuteurs, être dispensés de la condition des 2 années révolues consécutives d'adhésion, par décision du Conseil d'Administration ».

- un **Bureau** composé d'un Président, un vice Président, un trésorier (et éventuellement un trésorier adjoint) et un secrétaire (et éventuellement un secrétaire adjoint) ;
- une **Assemblée Générale**, composée des membres actifs et des membres adhérents de l'association. En 2010, l'association compte 33 membres actifs (dont les 12 membres du Conseil d'Administration) et 303 adhérents (252 personnes physiques et 51 personnes morales).

Outre les adhérents et bénévoles, l'association comprend actuellement cinq salariés permanents: Yann, Marie, Dimitri, Espérance (comptable de l'association) et ... moi.

⁵ *Id.*, p. 70 et s.

Objet social

Aux termes de ses statuts, l'association LE MAT a pour but de « promouvoir des actions citoyennes et conséquentes en sensibilisant à l'environnement, à l'aménagement du territoire, à la gestion durable des ressources et à l'animation du cadre de vie en milieu rural. ».

Secteurs d'activités

Pour concrétiser cet objectif, l'association gère à ce jour :

- les **chantiers de bénévoles** (notamment les chantiers de jeunes organisés tous les étés ; en moyenne 250 jeunes accueillis chaque été) ;
- un **centre d'accueil** de 27 places, agréé par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et un **gîte d'étape** de 18 places, supports des actions pédagogiques mises en place par l'association ;
- un **centre de formation en éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture coopérative** qui développe et propose de multiples **animations** liées essentiellement aux cycles du vivant et à la gestion des ressources (fabrication de pain, fromages de chèvre, découverte de la garrigue, du jardin à l'assiette, gastronomie des plantes de la garrigue,...) et **formations**, dont les principales sont actuellement:
 - o le compagnonnage alternatif, organisé avec le réseau REPAS⁶, qui soutient les initiatives de jeunes dans la création d'activités économiques et solidaires dans les champs de la coopération et du développement local;
 - o les sessions BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), formation générale et formation d'approfondissement en « animation nature, éducation à l'environnement, au développement durable »;
 - o la formation sur les normes d'hygiène en restauration collective et sur l'application de la méthode HACCP (Hard Analysis Critical Control Point) ;
 - o la formation-action « se construire en construisant », autour de la dynamique des chantiers de bénévoles ;
 - o la formation « itinérance - organiser un camp itinérant - animer dehors », prônant le « vivre dehors » et militant pour les intérêts éducatifs de la vie collective en pleine nature ;
 - o la formation aux jeux coopératifs ;
 - o les programmes européens MIRIAM et VIKTORIA (accueils de jeunes Allemands âgés de 18 à 30 ans pendant des séjours allant de 1 semaine à 1 mois).

Partenaires - Réseaux

L'association est reconnue « association d'éducation populaire » et agréée par le Ministère français de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et fait partie de plusieurs réseaux départementaux, régionaux et nationaux⁷.

⁶ Voir infra, annexe I

⁷ Un bref aperçu des principaux réseaux desquels fait partie l'association LE MAT est repris en annexe I

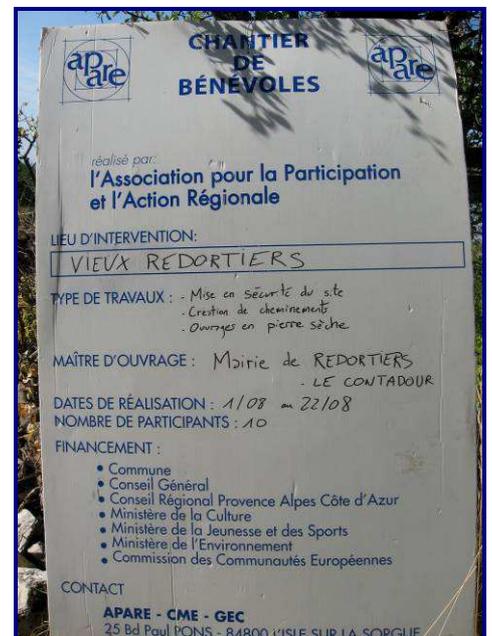
Questionnement initial

L'origine de ma démarche : rencontres au fil des saisons

Eté 2009



Rencontre avec la pierre sèche et les chantiers de bénévoles organisés par l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale), dans le Vaucluse (F)



Mercredi 10 juin 2009 - 20 h 35 - France 3 - diffusion d'un documentaire intitulé « Passion Provence» dans le cadre du magazine télévisé « Des Racines et des Ailes »

*Nous pouvons jeter des pierres,
Nous plaindre d'elles,
Trébucher dessus,
Les escalader,
Ou les utiliser pour construire!*

(William Arthur Ward)

L'origine de ma démarche remonte à une rencontre télévisuelle avec Monsieur Roger BOUVIER, alors président de l'APARE - Association pour la Participation et l'Action Régionale - ayant son siège à l'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse (France), qui emmènera la téléspectatrice que je fus ce soir-là à la découverte de la pierre sèche⁸ et de la restauration du patrimoine bâti provençal par des chantiers internationaux de bénévoles.

L'émission y témoigne des vécus et de l'organisation de chantiers internationaux de bénévoles organisés par l'APARE, association active depuis plus de 30 ans notamment dans l'organisation de chantiers internationaux de bénévoles, des Alpes du Sud à la Côte d'Azur⁹, dans le but de contribuer à la protection et à la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles d'un territoire, tout en permettant aux bénévoles de vivre une expérience de volontariat et de passer des « vacances utiles ».

Or, il se fait que, trois jours plus tard, je me rends pour quelques jours de vacances à L'Isle-sur-la-Sorgue... Je décide donc de tenter moi aussi l'aventure et de participer à un chantier de bénévoles cet été.

Je me rends au siège de l'APARE pour m'y inscrire en tant que bénévole...et j'en ressors engagée pour un mois afin de co-encadrer, avec la complicité d'un animateur technique, deux chantiers, dans les villages de Montsalier et Redortiers-le-Contadour, sur les terres de Giono, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Au cours de cette période, mes missions d'encadrement pédagogique m'amènent notamment à nouer des contacts avec la population locale, avec les élus locaux, avec les touristes de passage sur le lieu du chantier (les retombées médiatiques de l'émission du mois de juin se sont fait ressentir jusque dans les ruines que nous rénovions) et font naître en moi curiosité et intérêt tant pour cette technique de construction qu'en ce qui concerne les enjeux et retombées que peut avoir cette action de chantier collectif sur un territoire, mais aussi interrogations multiples.

La présence de ces constructions à pierre sèche a en effet transformé le paysage provençal et témoigne, d'une certaine manière, à la fois de la manière dont l'homme s'est adapté à son environnement (présence dans le sol d'un matériau abondant : la pierre ; construction avec les matériaux extraits sur place, non polluants et qui peuvent être réutilisés) mais aussi de l'aménagement de la nature par l'homme pour produire les ressources nécessaires à sa survie: pour rendre les sols cultivables, les paysans

⁸ « L'expression « pierre sèche » qualifie une pratique d'assemblage de pierres brutes sans utilisation de liant (mortier), par simple empilage et calage des éléments entre eux », DOMINIQUE Florence, « 25 balades sur les chemins de la pierre sèche », Manosque, éditions le bec en l'air, 2008, p. 7.

⁹ Site internet de l'APARE: <http://www.apare-gec.org>

épierraient les sols, particulièrement caillouteux dans ces régions calcaires, délimitaient les parcelles avec des murets, aménageaient les pentes des collines en terrasses (ce qui a permis de lutter également contre l'érosion des terres), captaient l'eau pour irriguer les cultures,...¹⁰.

L'action sur un territoire et sur un paysage au travers de la restauration de son patrimoine bâti (qui s'est entretemps détérioré avec le déclin de l'agriculture dans la première moitié du XXe siècle) et la transmission d'un savoir-faire ancestral qu'est la technique de construction à pierre sèche entraînent, à leur tour, une nouvelle modification du paysage. Cette rénovation d'éléments « forts » dans le paysage va nécessairement attirer le regard, mais quel regard ? Celui de la population locale (dont certains anciens ont encore connu, voire vécu dans les hameaux abandonnés depuis) ? Celui des bénévoles venus effectuer des actions ponctuelles (2 à 3 semaines) sur un territoire ? Celui du touriste de passage ?...

Au surplus, l'organisation de chantiers internationaux de bénévoles m'interpelle quant à la formidable occasion qu'il donne à des jeunes - et moins jeunes - de se rencontrer, de s'ouvrir à d'autres cultures, mais aussi de prendre conscience de l'action qu'ils portent collectivement sur un territoire mais en ont-ils réellement conscience ? Comment faire pour les sensibiliser à cette question ? Quels sont les enjeux et la portée éducative d'un chantier de bénévoles (éducation à l'environnement, éducation à la citoyenneté, éducation à la coopération, au vivre ensemble, au faire ensemble, ...) ? Un chantier comme outil de transmission ? Outil d'émancipation citoyenne ?...

D'autres thématiques, à propos desquelles j'ai déjà un intérêt de par mes expériences professionnelles antérieures, viendront également alimenter mes réflexions : comment se met en place et se négocie avec les politiques locales, nationales, voire européennes, l'organisation de telles dynamiques de chantier ? Quid des partenariats, notamment financiers, créés autour des chantiers de bénévoles ? S'agit-il de partenariats pérennes ? Quid de la « durabilité » des actions de chantier menées ? Quelles retombées pour la population locale ? Quid de son implication dans la dynamique des chantiers de bénévoles et la rencontre de ces bénévoles venus d'ailleurs (et souvent de loin) agir sur « son » territoire, « son » patrimoine, « ses » racines, « son » histoire,... ? Quid des retombées potentielles en termes d'afflux touristique suite à la revalorisation d'un site abandonné (ce dont la population locale n'est peut-être pas demandeuse...) ? Quelles conséquences de cet engouement touristique potentiel au niveau de l'économie et du développement local ? Ont-elles été envisagées ? En quels termes ? En bref, quels sont les enjeux et intérêts (politiques, financiers, touristiques, ...) ?...

J'achève cette expérience d'encadrement de chantiers de bénévoles et rentre en Belgique l'esprit tourmenté par toutes ces questions, à me demander comment j'allais bien y répondre, le cœur encore orienté plein Sud et convaincue que le temps est alors venu pour moi de poser les premières pierres d'une idée qui avait fait son bout de chemin en moi depuis de longues années. Passionnée depuis toujours par la Provence, son histoire, ses richesses culturelles et patrimoniales, son ambiance, ses paysages et, il faut bien l'avouer, son climat, j'avais en effet depuis de longues années le rêve, le désir, voire le besoin de m'y plonger.

Une expérience de travail dans le domaine de l'aide à la jeunesse avait en outre conforté mon envie d'agir pour une société plus juste et de lutter contre les inégalités et l'exclusion en m'intéressant plus particulièrement à la thématique du décrochage scolaire, mais je me sentais alors en manque d'action concrète et concertée, et surtout, d'outils plus pertinents que ceux que j'avais utilisés jusqu'alors. Le bilan de mes expériences professionnelles antérieures m'amenait aussi à m'orienter vers une activité professionnelle plus autonome, où je pourrais y développer mon profil de « gestionnaire planificatrice et anticipatrice » et surtout, qui serait plus en cohérence avec mes valeurs et besoins

¹⁰ DOMINIQUE, Florence, *o.c.*, p. 8.

personnels (comme l'engagement, l'accueil, l'envie de donner, de faire que l'autre se sente chez soi chez moi, le besoin de travailler « chez moi », ...). Il me fallait dès lors trouver des clés et réponses pour concrétiser mon idée en projet et combiner le tout avec toutes les questions que l'expérience vécue cet été là avait éveillé en moi.

Automne 2009 : Rencontre avec l'écopédagogie

Désireuse de partir dès que possible m'installer dans cette région qui m'est chère mais n'ayant néanmoins pas un tempérament frondeur au point de partir sac au dos vers « je verrai bien sur place », et ayant, de par des lectures personnelles, commencé à trouver des réponses à mes questions dans le livre de Lucie SAUVE, « *Pour une éducation relative à l'environnement* »¹¹, j'y découvre qu'on y parle de « pédagogie alternative », de « diversité d'approches pédagogiques », de la « place de l'éducation à l'environnement dans le milieu scolaire », ... et je me dis que c'est une voie à creuser....

Pour ce faire, je décide de renforcer mes compétences pédagogiques et connaissances en éducation à l'environnement et c'est alors que je viens à la rencontre de l'IEP et de sa nouvelle formation en « écopédagogie ». Bon, la pédagogie, je voyais bien ce que c'était, mais l'écopédagogie, késako ?

Et puis j'entends qu'on y parle d'éducation, de pédagogie différenciée, d'environnement, d'animation territoriale, et même d'écogestion de projets ... et tous ces mots résonnent en moi.

J'entame donc cette formation en écopédagogie, avec la ferme intention de concrétiser mes stages pratiques en France en vue d'y côtoyer l'éducation à l'environnement « à la française », d'y rencontrer de potentiels partenaires,... et d'y développer mon « capital social »¹².

C'est ainsi que, grâce au soutien de Stéphane Noirhomme, mon tuteur de stage à l'Institut d'Ecopedagogie, qui me communiquera les coordonnées de certaines structures françaises engagées dans l'éducation à l'environnement et au développement durable et qui développent et concrétisent déjà des projets « qui pourraient m'intéresser », je réalise mon premier stage pratique au **LOUBATAS, Centre Permanent d'Initiation à la Forêt Provençale (C.P.I.F.P.)** à Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône, France), à la fois association d'éducation à l'environnement et écogîte de groupe géré par l'association, avant d'arriver au Viel Audon, en Ardèche, d'où j'écris ces lignes aujourd'hui¹³.

¹¹ SAUVE, Lucie, « *Pour une éducation relative à l'environnement* », Montréal, Guérin éditions, 2^e édition, 1997.

¹² « **Capital social**= réseaux, relations dont on dispose pour pouvoir mener à bien un projet, et notamment les relations avec les partenaires professionnels, dont les équipes et organisations qui mènent des actions dans le même environnement, soit directement pour les mêmes usagers, soit orientées vers la même population-cible », extrait du Guide « Construire ... et gérer son projet », réalisé par l'asbl STICS, 5^e édition, 2007, p. 36, consultable en ligne sur www.stics.be

¹³ Le LOUBATAS, tout comme l'association LE MAT, au Viel Audon, font tout deux partie du Réseau ECORCE (www.educ-envir.org/ecorce) réseau d'Echange pour la Cohérence et la Réflexion dans les Centres d'Education à l'Environnement, voir infra, page *, annexe I : les réseaux dont fait partie l'association LE MAT.

Contexte du stage et intégration du projet dans les activités de l'association LE MAT

Printemps 2010 – rencontre avec le Viel Audon à Balazuc (Ardèche)

En décembre 2009, l'association LE MAT (dont je n'avais jusqu'alors que vaguement entendu parler suite à une brochure que m'avait remise Stéphane) publie une annonce dans laquelle elle cherche « à renforcer son équipe de partenaires œuvrant au quotidien, de manière coopérative, autour d'activités et de projets ancrés dans l'économie sociale et l'éducation à l'environnement ... Les domaines (...) de l'animation, de la formation, de l'accueil et de l'administratif offrent (alors) de forts potentiels de développement (...) ».

Après avoir pris contact avec l'association et avoir eu plusieurs entretiens téléphoniques avec **Marie SIMON**, une des salariées de l'association, nous convenons que, sur ma route vers le LOUBATAS, je fasse une étape au Viel Audon en vue de faire plus ample connaissance. J'y rencontrerai également **Yann SOURBIER**, directeur de l'association LE MAT, qui deviendra par la suite mon tuteur de stage.

Parmi les thèmes évoqués, Yann me parle du gîte du Viel Audon, géré par l'association LE MAT, construit sur les ruines du hameau entre 2002 et 2004 et qui a aujourd'hui pour vocation d'accueillir essentiellement des groupes de randonneurs, vététistes, musiciens, ...et leurs familles, dans l'esprit d'un « gîte d'étape », quand il n'accueille pas des groupes en formation ou des groupes de volontaires venus passer plusieurs semaines pour contribuer à la vie du hameau.

La présence du gîte d'étape dans ce site « un peu particulier » qu'est le hameau du Viel Audon et la participation active de l'association LE MAT dans plusieurs réseaux territoriaux, notamment actifs en matière d'accueil touristique (comme le réseau « Couleurs Rando »¹⁴) feront qu'elle sera contactée au printemps 2009 par l'**Agence de Développement Touristique (ADT)** de l'Ardèche, qui souhaite alors créer une filière « Ecotourisme Ardèche » et une brochure dite *de conquête* « Ecotourisme Ardèche », recensant les lieux et activités écotouristiques en Ardèche et, dès lors, y mentionner le gîte d'étape du Viel Audon^{15 16}.

Lors d'un entretien avec Marie, celle-ci me confirmera, quant à la pertinence de la présence du Viel Audon dans ce réseau initié par l'ADT, que la volonté du Viel Audon de rentrer dans ce réseau est de lutter contre le tourisme de masse et de consommation qu'ils subissent ; pour elle, il y a lieu dès lors lieu de voir dans cette démarche un « engagement politique » et un positionnement fort de l'association LE MAT et du site du Viel Audon quant aux enjeux politiques, sociaux, économiques et environnementaux liés au développement de l'écotourisme dans le Sud Ardèche.

¹⁴ Voir infra, annexe I : les réseaux dont fait partie l'association LE MAT.

¹⁵ Sur le rôle et les missions de l'ADT et les motifs l'ayant poussé à créer cette brochure, voir infra page 33 et annexe VIII

¹⁶ La brochure « Ardèche Forever - écotourisme 2010 » est disponible en ligne sur : http://www.ardeche-guide.com/templates/1/documents/brochures/Guide_Ecotourisme_2010.pdf. Après recherches, il ne semble pas qu'une telle brochure ait été rééditée en 2011...

Suite à la première parution de cette brochure en 2009, une rencontre technique sera organisée au Viel Audon en janvier 2010 à la demande de l'ADT « *dans une optique d'échange, de réflexion prospective, de mobilisation et de mise en réseau des acteurs* » (texte de l'invitation envoyée par l'ADT).

Par la suite, j'apprendrai de mes partenaires de projet (tous 3 mentionnés dans cette brochure) que cette rencontre organisée par l'ADT n'a pas produit les effets escomptés et a même créé certains débats houleux sur la thématique de l'écotourisme et la diversité des types d'hébergement touristiques repris dans la brochure (la présence de « campings » dans cette brochure à côté de gîtes et structures d'accueil déjà impliqués dans une démarche écotouristique a fait grincer quelques dents militantes).

Yann me fait également part d'un désir de l'association LE MAT de renforcer des liens existants entre elle et deux de ses partenaires territoriaux, actifs également dans les domaines de l'écotourisme, de l'accueil touristique et de l'éducation à l'environnement et « *avec qui on aimerait bien vivre et proposer quelque chose ensemble mais on ne sait pas très bien quoi* ».

Après deux jours passés sur place, à rencontrer et vivre des temps d'activités avec l'équipe, prendre connaissance de quelques-uns des autres actions et projets de l'association, on se promet de rester en contact, et on évoque, parmi d'autres sujets, l'idée que j'y développe mon stage en écopédagogie dans les mois à venir. Sur quel thème précisément, cela reste encore à définir.

Et puis voilà que sur la route qui m'emmène prendre le bus vers mon premier stage, mon regard reste accroché...



17

Une idée germe ... Et se concrétise au fur et à mesure de l'arrivée de l'automne et de la multiplication des contacts téléphoniques avec Yann et Marie.

¹⁷ A noter que lors d'un passage au Viel Audon en août 2010, cette inscription ne figurait plus sur ce panneau de signalisation à l'entrée du village... haute saison touristique oblige, certainement...

Quand l'écopédagogie rencontre une certaine forme d'écotourisme ardéchois

Ce souhait exprimé au printemps dernier par Yann au nom de l'association LE MAT de « *créer quelque chose ensemble avec deux de nos partenaires du territoire mais on ne sait pas très bien quoi* » fait écho aux thématiques qui m'ont interpellée depuis quelques mois et qu'il m'a été donné d'approfondir au cours de ma formation en écopédagogie (telles que l'action sur un territoire, la gestion - et même l'écogestion - d'un projet, le travail en réseau, l'animation de réseaux, ...) et en soulève d'autres : en animant une dynamique de réseau autour de l'écotourisme, ne va-t-on pas encore faire ce qui existe déjà ? Cette mise en réseau répond-elle à une demande extérieure (du grand public, du monde politique, ...) ou « *part-on d'abord d'une volonté de faire, de se faire plaisir (...), d'une envie de se lancer sans se préoccuper de la demande (...), part-on d'abord de ses motivations, compétences, moyens (pour s'adapter) ensuite aux conditions du marché ?* »¹⁸.

Et si tel est bien le cas, mes potentiels partenaires de projet sont-ils prêts à « jouer le jeu » et à s'impliquer autrement dans cette action de mise en réseau, étant donné qu'au regard des objectifs de stage fixés avec mon organisme de formation, je ne leur amènerai pas un produit « clé en main » mais, au contraire, leur proposerai une approche différente, une démarche participative dans ce travail de mise en lien, qui allait donc demander un certain degré d'implication et de participation de leur part ?

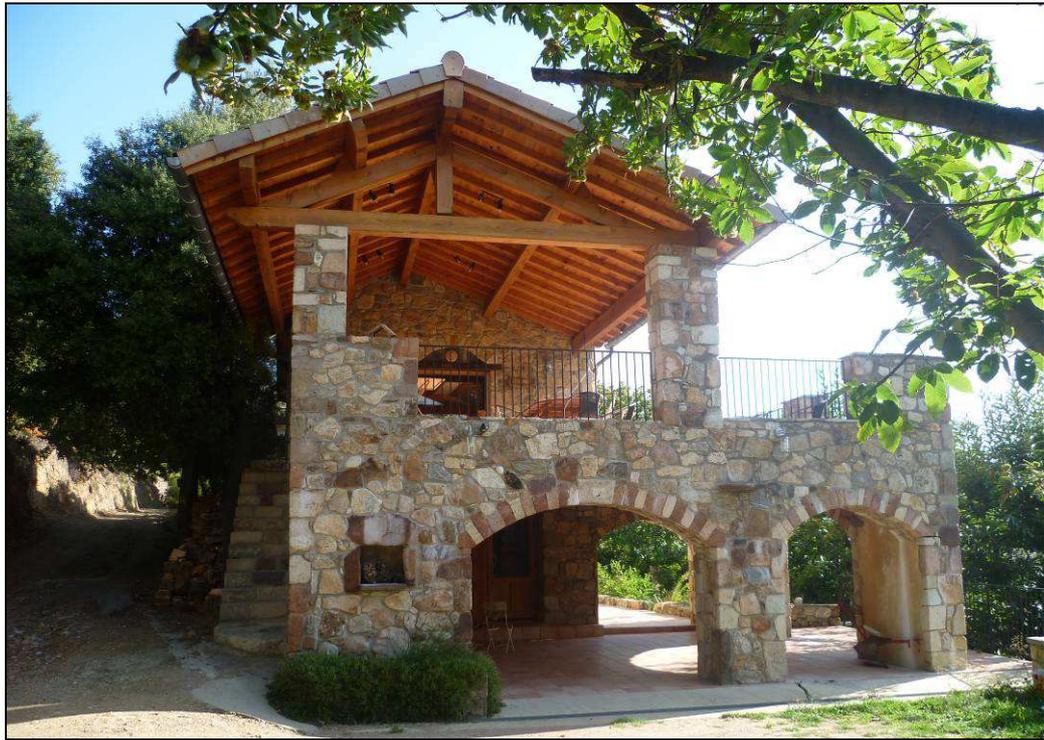
Sans compter un travail de réflexion critique à mener quant à la pertinence du développement de l'écotourisme en Ardèche - au risque de tomber dans les travers du tourisme de masse - et à la question de la labellisation qui s'y greffe : à l'époque, le premier hébergeur et prestataire d'activités à avoir reçu l'écolabel européen en Région Rhône-Alpes (et donc pas uniquement en Ardèche) est le camping du Plan d'Eau, à Saint-Privat, dont j'aurai l'occasion de rencontrer ses gestionnaires dans la poursuite de mon stage. Quant au Gîte du JAL, à Rocles, un de mes futurs partenaires de projet, il est déjà labélisé « Ecogîte » par les Gîtes de France et est en passe de déposer son propre dossier en vue de l'obtention de l'écolabel européen. Enfin, il est à l'époque également fortement question de déposer un dossier de demande de labellisation européenne du gîte d'étape du Viel Audon (comme me le dira Yann : « *Tant qu'à aller chercher un label, autant n'en chercher qu'un et le « moins pire »* »).

Septembre 2010 : Sac au dos (ce fameux sac que j'avais remisé dans un coin depuis un an), j'arrive donc au Viel Audon avec, dans ma poche, les acquis théoriques de la formation en écopédagogie.

¹⁸ GAGNON, Christiane et GAGNON Serge, « *Ecotourisme - entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoires* », Presses de l'Université du Québec, 2007.

Un nouveau temps d'échange avec Yann nous permettra de recadrer ensemble le programme de mon stage, de répondre aux premières questions d'ordre pratique (telles que mon statut dans l'association, les moyens matériels et humains mis à ma disposition,...), évoquer les attentes et objectifs du stage, les premières pistes d'action, identifier des personnes ressources à rencontrer et me présenter les acteurs du projet que je ne connaissais pas encore, savoir :

- **le Gîte** (créé en 1985) et **l'Ecogîte** (qui accueillera ses premiers hôtes en 2007) **du JAL à Rocles**, village situé dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (<http://www.gite-etape-ardeche.com>; <http://www.ecogite-ardeche.com>), gérés par **Alain GIBERT** et **Marie GALLICE**.



L'écogîte du JAL à Rocles

La première rencontre que j'aurai avec Alain et Marie en octobre 2010 me confirmera qu'il préexiste en effet une volonté réciproque de créer des passerelles entre Rocles et le Viel Audon, « *entre le granit du Tanargue, de la montagne ardéchoise (où se situe Rocles) et le calcaire des Gorges de l'Ardèche (où se trouve Le Viel Audon), passerelles à la fois physiques, éthiques et philosophiques* » car, comme me le dira Alain, « *on n'est pas dans le même pays* ».

- le **Bureau Ardèche Randonnées** (<http://www.ardeche-randonnees.com>), fondé en 2007 par **Nicolas GRISOLLE**, qui se décrit lui-même comme « accompagnateur en montagne, cuisinier, conteur et photographe » et qui a déjà eu l'occasion de travailler quelques-fois avec l'association LE MAT¹⁹. Le Bureau « Ardèche Randonnées » fait partie, avec le gîte d'étape du Viel Audon et le Gîte du JAL du réseau « **Couleurs Rando** » précité. J'aurai par la suite l'occasion de m'entretenir par téléphone avec **Marie-Noëlle DURY**, à l'époque présidente de ce réseau.

¹⁹ L'histoire commune de mes partenaires fera l'objet d'un temps d'animation spécifique ; voir infra p. 23.

Objectifs du stage

Nous définissons alors les **objectifs** et retombées attendues du stage:

a) A court terme :

- en lien avec les exigences de ma formation en cours, **mettre sur pied et tester un dispositif écopédagogique** de mise en lien de plusieurs acteurs sur un même territoire qui puisse servir de première impulsion, de « démarche pilote » à proposer par la suite, dans un autre contexte (hors stage), à ce réseau plus large (à constituer et/ou consolider) d'hébergeurs et organisateurs d'activités écotouristiques en Ardèche²⁰ ;
- concrétiser cette mise en lien par la **création d'un projet à destination du grand public**, différent de ce qui est déjà proposé sur le territoire en matière d'écotourisme et qui soit prétexte à débats, à interpellation, tant vis-à-vis des acteurs du tourisme local et du développement local que des touristes, avec une thématique liée à **l'écologie** et à **la gestion du milieu** ;
- étudier la volonté de répondre aux **volontés politiques** affichées par le Conseil Général de l'Ardèche et mise en œuvre par l'ADT, que l'Ardèche soit identifiée comme département pilote en matière d'écotourisme en France (j'y reviendrai²¹).

b) A moyen terme (hors stage) :

- **transposabilité de la démarche** : si elle est porteuse, proposer la démarche développée dans le cadre de mon stage à d'autres acteurs agissant sur le même territoire, soit déjà dans une démarche écotouristique, soit désireux d'y adhérer. En effet, pour certains l'écotourisme est une mouvance nouvelle, alors que pour d'autres, c'est une démarche acquise depuis longtemps : *« on ne parlait pas encore d'écotourisme que nous, sur le terrain, on en faisait déjà parce que c'est ce qui nous semblait le plus sensé »* (Alain) ;
- être le point de départ d'une démarche de travail plus "théorique" d'étude de la **pertinence d'introduire une demande d'obtention de l'écolabel européen** pour le gîte d'étape du Viel Audon et, si la réponse est positive, monter le dossier d'obtention de l'écolabel.

c) A long terme (hors stage):

- **renforcer la dimension écotouristique** des gîtes du Viel Audon et du JAL, à Rocles;
- **proposer une offre écotouristique** qui soit une **alternative durable** au tourisme de masse que connaît le Sud-Ardèche.

²⁰ Sur cette question, voir supra, page 13 et infra, page 33 quant aux volontés politiques affichées par le département en matière d'écotourisme.

²¹ Voir infra p.33.

Le stage : comment amener une dimension écopédagogique dans la création et l'animation d'un réseau

Immersion dans le territoire entre octobre et décembre 2010

Concernant toutes les questions qui me sont venues à propos du **fonctionnement en réseau**, un long échange avec Marie SIMON, salariée de l'association le MAT, intervenant ici en sa qualité d'animatrice de divers réseaux du territoire ardéchois, m'a permis de donner de l'eau à mon moulin, avant de me plonger dans une période d'immersion et de rencontres.

Quant à la **dynamique des réseaux**, s'il est vrai que « *l'organisation en réseau permet sur un territoire donné à des personnes appartenant à des univers distincts (ici l'écotourisme, l'accueil touristique et l'éducation à l'environnement) de se rencontrer et d'agir ensemble* »²², les questions à se poser préalablement à la constitution d'un réseau sont notamment de veiller à ne pas démultiplier les réseaux ou encore d'analyser l'existant et ce qui se prépare, afin de veiller à ce que tous les acteurs d'un même territoire ne soient pas dans le même temps en train de faire la même chose. Le réseau va certes « *s'enrichir grâce à la diversité des acteurs et disposer alors d'une vision plus globale des problématiques qui l'intéressent* »²³, il n'empêche que choisir de fonctionner en réseau demande un investissement et une motivation importants, d'où l'intérêt de ne pas les démultiplier.

Marie attire également mon attention sur l'importance de **communiquer** à l'intérieur du réseau mais aussi en dehors, à propos du réseau et de ce qui s'y vit, afin d'ouvrir le réseau à d'autres partenaires potentiellement intéressés, car la fermeture d'un réseau à son environnement extérieur risque d'en appauvrir les ressources et le vider de son sens²⁴.

En ce qui concerne l'**animation d'un réseau**, Marie m'indique que la fonction d'animateur territorial peut parfois être la conséquence d'une autre fonction, comme par exemple le fait d'être un acteur du territoire par ailleurs ; ce qui permet de se poser les questions de la crédibilité, de la légitimité et de la complicité de l'animateur d'un réseau vis-à-vis des autres membres de ce réseau. Selon Marie : « *il est plus facile d'animer des gens quand on est aussi un peu comme eux, un peu comme ça ; c'est l'idée de faire ensemble, de la co-animation, tout en restant vigilant à ne pas passer du « faire avec » (accompagnement) au « faire à la place de ».*

De plus, elle attire mon attention sur le fait que « *l'instrumentalisation de l'animateur de réseau est (potentiellement) moins forte vis-à-vis d'un acteur du territoire préexistant que vis-à-vis d'un agent extérieur* », d'où la pertinence pour moi à la fois de découvrir le territoire en prévoyant des temps d'immersion, tout autant que de m'y intégrer et d'y être intégrée par ses acteurs, afin d'aboutir à une tentative de création d'un lien de confiance réciproque et durable. J'ai donc passé plusieurs jours en immersion dans le territoire d'action de mes partenaires et y ai rencontré certains de ses acteurs locaux.

²² Les Livrets d'Ecole et Nature, « *Fonctionner en Réseau - d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement* », Réseau Ecole et Nature, Montpellier, édition 2002, pp. 26-27.

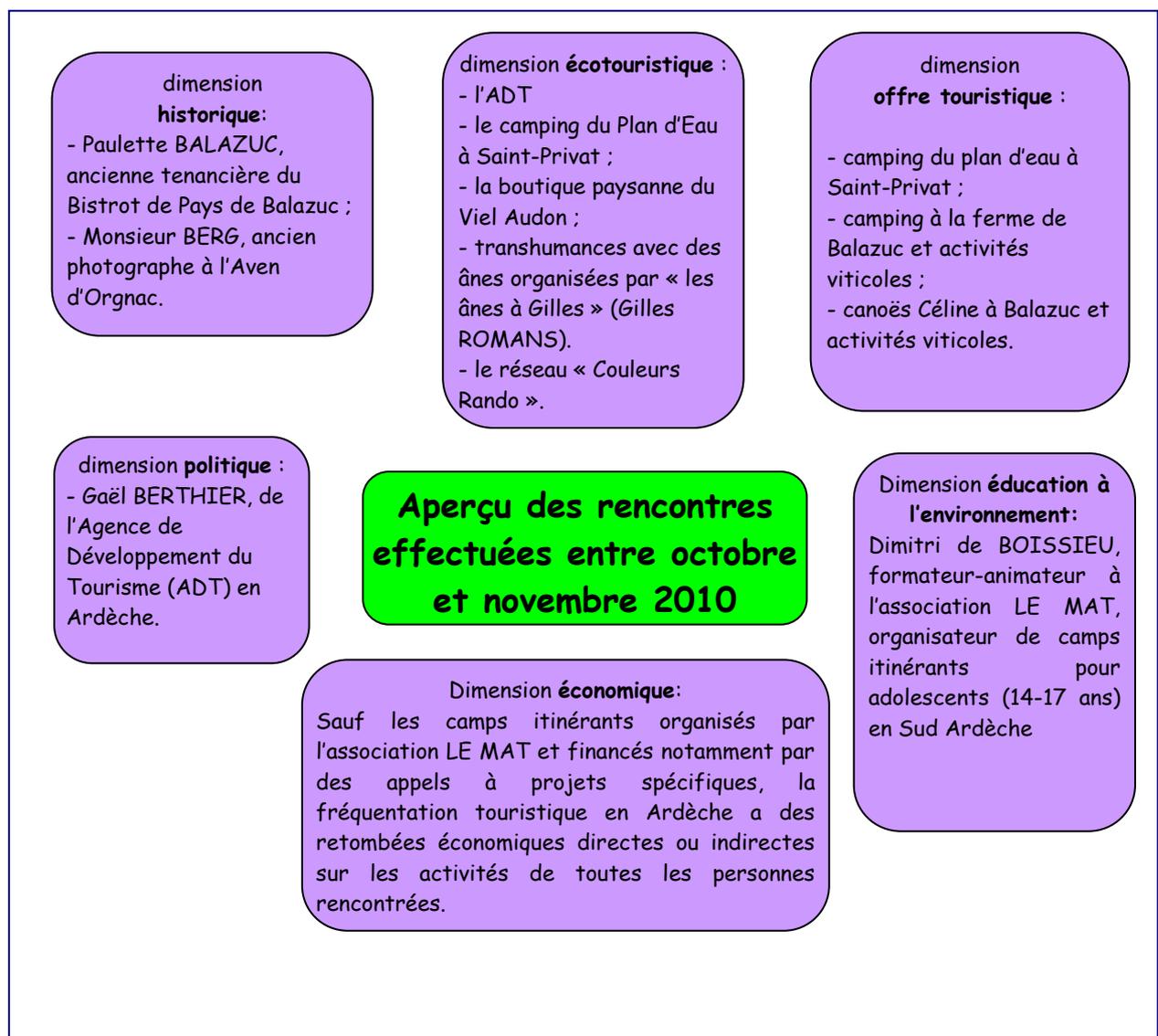
²³ *Id.*, p. 23.

²⁴ *Id.*, p. 97.

Ces **visites de lieux et rencontres avec des personnes ressources** ont démarré en octobre 2010 et se sont poursuivies jusqu'en décembre 2010. J'ai mené ces rencontres au moyens d'**entretiens informels** ou **semi-directifs**, selon le contexte et les acteurs, et tenté d'y faire preuve d'**écoute active**.

Ayant en veille de personnaliser autant que possible ces relations, j'ai souvent **priviliégié la rencontre directe**, physique, à l'usage d'autres moyens de communication tels que l'entretien téléphonique ; cela n'a cependant pas toujours été possible, essentiellement pour des raisons de distance géographique. Pour contrebalancer l'**impact écologique négatif** que ces rencontres ont entraîné (déplacements en voiture), j'ai alors tenté de mieux cibler mes rencontres pour aller rapidement à l'essentiel et ne pas me disperser également dans des rencontres chronophages.

Dans la préparation de ces rencontres, ma volonté a été également de garder un **regard critique** notamment quant au choix des personnes à rencontrer et de **croiser les regards**, consciente néanmoins que ces choix ont certainement pu être biaisés par le fait que la plupart des personnes rencontrées m'ont été suggérées par Yann, qui m'a ouvert son carnet d'adresses personnel et qu'en outre, le manque de temps m'a contrainte à faire des choix et donc, à prendre le risque de n'avoir pas plus varié les dimensions des rencontres. Je laisse le soin au lecteur d'apprécier la pertinence et la diversité des rencontres effectuées au moyen du schéma ci-après.



Mise en action ²⁵

Ces rencontres, immersions et temps de documentation personnelle m'ont permis de mettre en place la première action de travail avec mes partenaires de projet, qui a eu lieu chez Alain et Marie, au Gîte du JAL, à Rocles un dimanche soir de novembre.

Pour des raisons d'incompatibilités d'agendas, j'ai dû organiser la première rencontre en deux temps :

- une première fois avec Yann et Marie (pour l'association LE MAT au Viel Audon), et Alain et Marie (du Gîte du JAL à Rocles) ;
- le lendemain matin, avec Nicolas (Ardèche Randonnées) et Dimitri (de l'association LE MAT), lequel intégrera notre démarche à partir de cette date.

Je m'étais fixé comme **objectifs** pour cette première rencontre de :

- **contextualiser la démarche dans laquelle je me trouvais et préciser le cadre de mon intervention (stage en écopédagogie, d'une durée de « 21 jours ») ;**
- **travailler ensemble sur les attentes, craintes et appréhensions de chacun quant à la démarche proposée;**
- **faire parler les acteurs de leur histoire commune ;**
- **créer un climat de confiance ;**
- **se fixer un agenda commun pour les prochaines rencontres ;**
- **terminer la soirée par un temps de respiration et de mise en questionnement en vue de la prochaine rencontre.**

Après avoir présenté le **contexte** dans lequel mon stage trouvait place, expliqué ce que pouvait bien être cette formation en « écopédagogie » et quel était mon questionnement initial, j'ai précisé que ce stage était pour moi l'occasion de tenter de créer une **démarche écopédagogique « impliquante »** ²⁶, une dynamique commune de création de projet au travers de la mise en lien de plusieurs acteurs investis à divers niveaux dans les domaines de l'écotourisme, de l'accueil touristique et de l'éducation à l'environnement, plutôt que de leur fournir un « produit écotouristique clé en mains » créé par moi seule.

J'ai mis ensuite les participants en situation d'exprimer leurs **attentes et craintes** par rapport à la démarche proposée. Je visais, par là, à la fois à prendre la température et voir si, après avoir posé le contexte et le cadre de mon stage, nous étions bien « sur la même longueur d'ondes », mais aussi à soulever des points de vigilance que je devrais avoir en veille pour la suite (notamment quant aux craintes et appréhensions du groupe).

Faire émerger l'histoire commune de mes partenaires à ce stade d'avancement de notre démarche s'est avéré ensuite une étape importante pour moi, afin de mieux comprendre les liens préexistants entre eux, ce qui les conduit à vouloir aujourd'hui développer ensemble un projet écotouristique, leur vision commune du tourisme en Ardèche, de l'écotourisme, ... Au travers de cette première rencontre commune, je visais également à mieux connaître mes partenaires, notamment quant à la **cohérence** entre leurs valeurs, leurs discours et leurs actions.

²⁵ Le contenu détaillé de mon programme de stage est repris en annexe II du présent rapport.

²⁶ Terme emprunté à Dominique Cottureau.

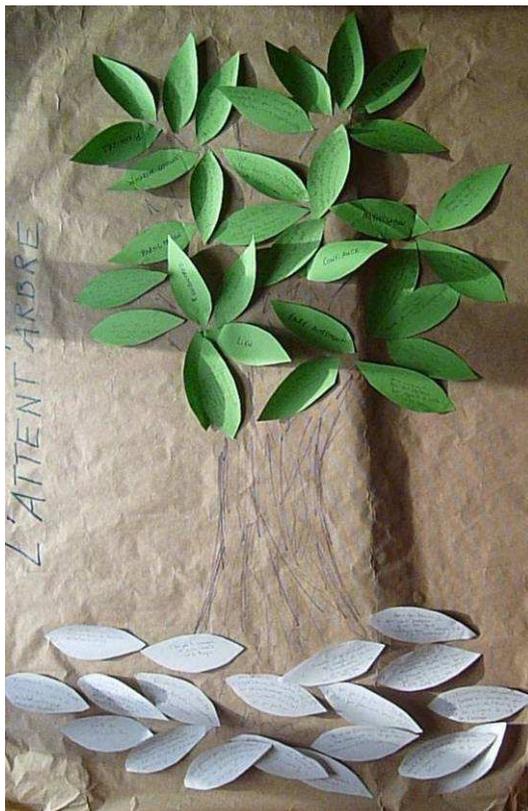
Activité mise en place

Quant au travail sur les attentes

Au moyen de supports papier matérialisés sous la forme de feuilles de châtaignier (un des emblèmes de l'Ardèche) de couleur verte et blanche, j'ai demandé aux participants d'écrire sur les **feuilles vertes** leur **attentes** et sur les **blanches**, leurs **craintes et appréhensions**²⁷. Ces feuilles seraient ensuite collées au fur et à mesure sur un panneau A1 symbolisant un châtaignier.

Par là, je souhaitais que les participants puissent poser leurs attentes et craintes et leur faire comprendre que je les avais entendus. Nous ne nous connaissons en effet pas encore et il m'a semblé important de **créer** d'entrée un **climat de confiance** entre eux et moi, afin de pouvoir travailler de manière plus sereine ensemble par la suite.

Après un temps de réflexion personnelle puis d'échange et de mise en commun, ces feuilles seront ensuite rassemblées par thématiques, pour être réutilisées lors de nos rencontres ultérieures et notamment comme support au moment de l'évaluation de l'action, afin d'apprécier si ces attentes ont bien été rencontrées et ces craintes apaisées (ou non) au terme du processus. Au jour où j'écris ces lignes, l'évaluation de l'action mise en œuvre n'a pas encore eu lieu avec l'ensemble de mes partenaires.



Notre attent'arbre

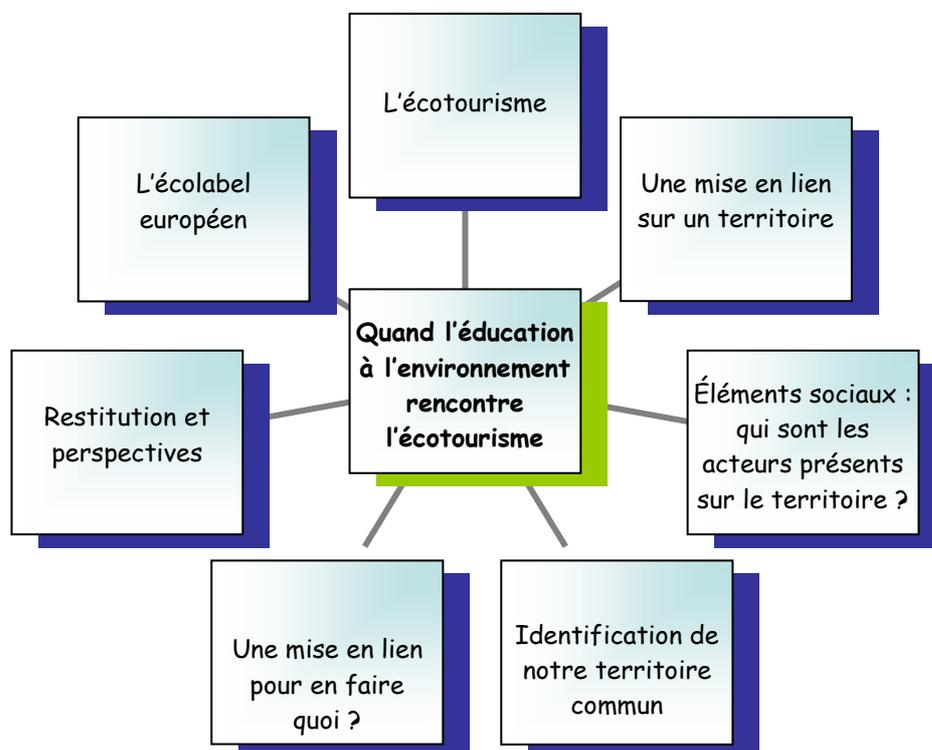


Réutilisation des attentes et craintes ,
réunies par thème, lors d'une rencontre
ultérieure

²⁷ Le résultat se trouve en annexe III du présent rapport, page *

J'ai ensuite présenté à mes partenaires les différentes thématiques que je souhaitais travailler avec eux au cours de ce stage, en vue de répondre au mieux à leur souhait de « *créer quelque chose ensemble en matière d'écotourisme mais on ne sait pas encore bien quoi* ».

Les entrées envisagées dans cette démarche de mise en lien leur ont été proposées comme suit, par un envoi du document préalablement à la rencontre prévue afin qu'ils puissent se l'approprier :



J'envisageais à l'époque d'animer chacune de nos rencontres autour d'une des thématiques reprises dans ce schéma. Le manque de temps commun et une demande pressante de mes partenaires de passer rapidement « à du concret » me conduiront à abandonner certaines de ces entrées, à les inclure dans d'autres ou à en adapter la formulation ou le contenu à l'évolution de notre démarche. J'y reviendrai, notamment dans les évaluations des temps d'activité.

Racontez-moi votre histoire, l'histoire du lien qui vous unit ...

Après le repas, temps informel qui a permis la poursuite des discussions engagées sur le thème qui nous réunit, j'ai demandé à mes partenaires de me raconter leur histoire commune, ce lien qui les unit et depuis quand, comment il s'est construit, maintenu, développé, élargi...

J'ai disposé devant chacun des participants un tas de petits galets ramassés le matin-même le long de l'Ardèche, sur la plage bordant le Viel Audon, avec la consigne de « parler de l'autre ». Par là, je voulais mobiliser la **mémoire collective** de mes partenaires et les amener à travailler sur les **représentations** qu'ils pouvaient avoir les uns par rapport aux autres, les histoires des uns en lien avec

Je m'étais également fixé comme objectif au terme de cette rencontre de nous fixer un **agenda commun** et de profiter de cette occasion pour aborder la question du **type de communication** qui serait le plus pertinent pour mes partenaires : chacun étant pris dans ses activités multiples, préféreraient-ils que nous restions en contact par mail, téléphone, ... Je n'ai cependant pas pensé à aborder cette question ce jour-là.

J'ai eu envie ensuite de leur proposer un petit **temps d'évasion** en vue de clôturer cette première soirée en douceur et leur ai proposé la lecture d'extraits d'un texte écrit par Eric JURDANT, Directeur auprès du Commissariat général au Tourisme de Wallonie (Belgique), à propos de nouvelles formes possibles de tourisme²⁸.

Chaque participant a alors été invité à se mettre en « **attention flottante** » et s'est vu remettre une feuille A4 blanche, sur laquelle il a été invité à écrire tout ce qui lui passait par la tête à l'audition de ce texte. Les productions individuelles seront ensuite réutilisées lors de la prochaine rencontre. Le lecteur trouvera en annexe IV le résultat de ces productions.

Evaluation de l'activité (réalisée avec mon tuteur de stage)

Sur la forme :

Bonne ambiance et convivialité ont dominé la première soirée et témoignent bien de leur complicité préexistante des partenaires présents autour de la table. Je pense que l'outil « racontez-moi votre histoire » y a beaucoup contribué en stimulant la **mémoire collective** du groupe (« *tu te souviens de ça toi ?* » « *ah oui, c'est vrai, on s'est vu là aussi ?* » « *ah, bon ? je ne me souviens pas du tout de ça* » ; éclats de rire quand on remémore certains souvenirs, ...).

Cependant, ce type d'outil ne me semble pas pertinent à utiliser avec un groupe qui ne s'est pas encore constitué ou qui ne se connaît pas (pas de vécu commun, pas de lien de confiance préalable). Je l'ai choisi dans ce contexte précis parce que je voulais qu'ils me racontent et, surtout, se racontent leur histoire commune.

Cela m'a permis aussi de prendre en considération pour la suite les « **zones d'influence** » de ces différents acteurs. Je repense ainsi à une réflexion de Yann à propos d'Alain : « *je prends contact avec telle association et tu t'aperçois qu'ou conseil d'administration, les gens qui se battent pour que ça existe, c'est encore lui ... et puis tu rencontres (...) une association qui travaille sur les énergies renouvelables et tu découvres que le trésorier, c'est lui ... et tu découvres que ce personnage, sur son territoire, est présent à des endroits stratégiques, mais comme stimulateur, c'est-à-dire qu'il ne va pas durer, c'est pas son but, mais à un moment il sent qu'il y a des trucs qui sont en faiblesse, qu'il faut stimuler, qu'il faut relancer ... et tu retrouves mon Alain Gibert qui est là (...). Il y a un dimensionnement d'Alain et Marie qui dépassent le cadre d'un gîte à Rocles ; il y a un militantisme et une préoccupation de choses qui dépasse le cadre de ce dont on cause ... »).*

²⁸ Voir infra, annexe IV.

Quant au temps d'animation sur les attentes et le cadrage d'un brainstorming :

Certains de mes partenaires autour de la table ne semblent pas habitués à se voir « stimuler » de la sorte, à devoir écrire leurs attentes sur des bouts de papier (qui plus est de couleurs, et en forme de feuilles de châtaigniers...), préférant être dans l'oralité que dans l'écriture, ce qui a quelque peu faussé ce temps d'animation car j'ai laissé plusieurs personnes autour de la table aller le discours sans avoir au préalable fait appel à un complice qui prendrait note (Yann a joué spontanément ce rôle en écrivant sur les feuilles de châtaignier mises à disposition les propos évoqués par chacun). J'aurais pu anticiper ce genre de situations, soit, comme déjà dit, en faisant appel à un « scribe » complice, soit en recadrant le temps d'animation par le **rappel des consignes** et en précisant, pour en rassurer certains, qu'un temps d'échange (oral) serait prévu ensuite.

Dans la suite de ma démarche, je pense néanmoins avoir veillé à varier mes supports pédagogiques pour répondre au besoin de certains d'être plus dans l'oralité, tout en étant attentive à ce que d'autres puissent aussi s'exprimer par le biais d'autres supports d'expression (photos, écrits, dessins, objets, ... ; j'y reviendrai²⁹).

Cette difficulté de **maintien du cadre** réapparaîtra également lors de ***l'histoire commune et de la gestion du temps de parole de chacun*** :

- j'avais pensé que les galets suffiraient à eux seuls pour réguler les temps de parole de chacun mais j'ai dû me rendre compte que certains ont pris plus la parole que d'autres ; comment l'animateur peut-il dès lors intervenir et recadrer, sans risquer de casser l'ambiance et la convivialité qui est en train de se créer entre les membres du groupe ?

- en outre, la manière d'utiliser les galets n'a pas été comprise de la même manière par tous : la consigne était « un caillou par idée, par souvenir » et le but n'était pas de devoir épuiser tous ses cailloux au plus vite en les plaçant au milieu du cercle de parole, mais ça a pu prêter à confusion (ce qui est clair pour moi ne l'est pas nécessairement pour l'autre). J'aurais dû m'assurer, avant de démarrer l'activité, que la consigne avait bien été comprise par chacun (**validation de la consigne par le groupe**).

A propos du deuxième temps d'animation, réalisé le lendemain avec Nicolas et Dimitri :

J'ai été décontenancée par l'arrivée de Dimitri dans le projet, notamment parce que suite à une discussion que nous avons eue lui et moi quelques jours avant, je savais que pour lui, le concept d'écotourisme n'a pas de sens. Je le sens méfiant quant à la démarche que je propose et vigilant sur le fait de ne pas en rajouter par rapport à ce que l'on fait déjà (ce qui fait écho à la réflexion de Marie de ne pas démultiplier l'existant) : il l'exprime d'ailleurs très clairement lors de ce temps d'animation, où il se dit « *dubitatif* », et se demande pourquoi parler d'écotourisme ?... J'ai eu du mal à garder le cap dans mon animation, tentant alors plutôt de me justifier et de le convaincre de la pertinence de ma démarche.

Je sens Nicolas réticent lui aussi alors que j'expose le contexte de mon stage et la démarche participative que je propose, qui suppose que je vais les solliciter plusieurs fois (« *ce n'est pas le manque d'envie mais c'est le temps* »). Je le sens néanmoins se détendre lorsque je leur montre les productions de la veille (attentes et craintes exprimées sur les feuilles de châtaignier) et lorsqu'il me dira alors qu'il se retrouve dans ce qu'ont dit les autres la veille, que cela fait écho en lui.

²⁹ Voir infra, page 57 quant à l'évaluation des outils mis en place tout au long du processus.

Etant donné que j'ai eu moins d'échanges avec Nicolas qu'avec les autres acteurs au préalable (cette animation est en fait la première occasion que nous avons de nous rencontrer), avec le recul, je pense que j'aurais dû commencer par l'animation « *Racontez-moi votre histoire* » pour le mettre en confiance et lui permettre de se sentir plus en lien avec les autres partenaires du projet, notamment au travers de l'histoire racontée en commun avec Dimitri (avec qui il partage une complicité préexistante) et seulement ensuite travailler sur le contexte du stage et les attentes et craintes.

J'avais envisagé également de faire écouter l'histoire racontée par les autres la veille (et enregistrée) à ceux qui n'y étaient pas, afin qu'ils puissent intervenir au fur et à mesure de l'histoire, mais le rendu audio était très mauvais et ça n'a absolument rien donné ; j'ai donc dû résumer ce que les autres avaient raconté la veille, ce qui a perdu en pertinence dans la qualité de l'échange ; ce qui pose aussi la **question du choix des supports de communication et d'animation** et de leur exploitation possible.

L'écotourisme et l'écolabel européen

Après avoir découvert l'histoire commune de mes partenaires, on pourrait se demander « mais qu'est-ce qui pousse donc ces gens qui ont déjà mené plein de projets ensemble à vouloir encore se lancer dans la création d'une nouvelle démarche commune, cette fois en matière d'écotourisme ? »

Pour mieux le comprendre, et avant d'inviter le lecteur à prendre connaissance du contenu de l'activité réalisée, une modeste immersion dans les contextes politique et économique ardéchois en matière de tourisme et d'écotourisme me semble opportune.

Le tourisme en Ardèche
(<http://pro.ardeche-guide.com>)

En guise d'introduction

« Au moment de quitter l'embouchure d'Ibie, nous remarquons, sur la gauche, le long de l'Ardèche, un commencement de chaussée en grosses pierres, dessinant une tête de chemin large et inaccessible aux eaux d'inondation. On nous dit que c'était l'essai d'un projet de l'ancien député... il avait eu l'idée de tracer la grand'route... longeant l'Ardèche de l'Ibie au pont d'Arc... »

Et les vrais touristes ne s'en plaindront pas, car la solitude complète convient seule aux abords du pont d'Arc. Le jour où cette merveille serait encombrée de promeneurs venus de Vallon en quelques minutes, à pieds secs ou en calèche, elle aurait perdu une partie de son charme. Ce ne serait plus qu'un vulgaire arceau de viaduc quelconque. Tout l'aspect sauvage du paysage aurait disparu. Adieu parties intimes, adieu déjeuners indépendants, adieu pêche et fritures improvisées, adieu échos lointains et discrets, adieu causeries préhistoriques ou autres ! Heureusement qu'il n'en est rien. »

*Dr FRANCUS,
« Voyage le long de la rivière Ardèche »
(1^{ère} édition, 1885)³⁰*



Le pont d'Arc, un des pôles d'attractivité touristique dans le Sud Ardèche

³⁰ Ce texte m'a été offert par Monsieur BERG, ancien photographe à l'Aven d'Ornac, lors de notre rencontre en novembre 2010. Ce texte parle d'un projet de construction d'une route carrossable le long de l'Ardèche ... qui sera finalement réalisé les années 1960 pour devenir la célèbre « Route des Gorges » que beaucoup d'entre nous connaissent aujourd'hui.

L'**Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)** définit le tourisme comme « *les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs* ».

Le tourisme est aujourd'hui la première « industrie » mondiale. Il emploie plus de 200 millions de femmes et d'hommes. D'ici 2020, les experts prévoient une augmentation massive du tourisme international, le nombre de voyageurs internationaux faisant plus que doubler, en passant de 700 millions à 1,6 milliards³¹.

En réaction aux excès du tourisme de masse, de nouveaux principes de voyages sont apparus : le tourisme durable, le tourisme responsable, le tourisme équitable, le tourisme solidaire, ... l'écotourisme est aussi une traduction sur le terrain de tous ces principes alternatifs³².

Et qu'en est-il du secteur du tourisme en Ardèche ? Pour répondre à mes questions, je me suis rendue en novembre 2010 à Privas, chef-lieu du département de l'Ardèche, pour y rencontrer **Gaël BERTHIER**, chargé de mission à la Direction de l'Ingénierie et du Développement de l'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ardèche, que j'avais déjà eu l'occasion de croiser de manière plus informelle lors d'un rendez-vous avec Alain Gibert, à Rocles, concernant le dépôt du dossier d'écolabel européen pour le Gîte du JAL. J'ai animé cette rencontre sous la forme d'un **entretien semi-directif**.

J'y ai appris que, depuis une loi de 1992 portant la répartition des compétences en matière de tourisme, cette compétence a été confiée aux **Conseils Généraux** de chaque département³³. Le Conseil Général départemental délègue la mise en œuvre de sa politique touristique à une **Agence de Développement Touristique (ADT)** à travers un **schéma départemental** revu tous les 6 ans. Une Agence de Développement Touristique (ADT) est une association « Loi 1901 » de droit privé, financée par le Conseil Général. Une ADT est présente dans chaque département français.

En 2007, le Conseil Général de l'Ardèche adopte le **Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs** pour « *prendre en compte l'évolution de la situation touristique du département et de ses territoires, et les mutations socio-économiques considérables enregistrées ces dernières années par le secteur des loisirs et du tourisme (mutation du paysage institutionnel, avènement d'internet, intensification de la concurrence, nouvelles exigences liées au tourisme durable...)*... »³⁴. Ce document orientera la politique départementale dans le domaine du tourisme pour la période 2008-2011.

L'enjeu pour le département est de faire du tourisme un des principaux leviers de sa politique de développement économique, en articulant désormais sa stratégie autour des orientations suivantes :

- Une activité structurante économiquement, génératrice de retombées et d'emplois pour les populations locales,
- Désaisonnaliser l'activité touristique et garantir « une qualité de vie touristique de Pâques à Toussaint »,
- Une activité qui respecte et valorise l'identité des territoires,

³¹ Source : Organisation Mondiale du Tourisme : <http://www.worldtourism.org>

³² PINCE Robert, « *Etre écovoyageur* », dans la collection « et si on vivait autrement ? », éditions Plume de carotte, 2007, pour les magasins Nature et Découvertes

³³ Assemblée élue et renouvelée tous les 3 ans par moitié ; le Conseil Général de l'Ardèche a été renouvelé pour moitié lors des dernières élections départementales en mars 2011.

³⁴ Source : <http://pro.ardèche-guide.com/pages/fr/233/schema-2008-2012-de-developpement-du-tourisme-et-des-loisirs-en-ardèche.html>

- Une activité qui dresse des passerelles avec les autres secteurs de l'économie et de la culture,
- Une activité qui innove pour relever les défis du développement durable.

Quelques chiffres

En France, le poids économique du tourisme dans l'économie nationale se résume en 2009 par les chiffres clés suivants³⁵ :

- **74,2 millions** d'arrivées de touristes étrangers, soit le **premier pays récepteur au monde**.
- des **recettes** touristiques de **35,4 milliards d'euros** (baisse de -7,9% par rapport à l'année précédente)
- **844 113 emplois salariés** recensés dans les activités caractéristiques du tourisme au 31 décembre 2009.

En ce qui concerne le département de l'**Ardèche**, les chiffres publiés dans le « **bilan touristique 2008** »³⁶, document le plus récent disponible sur le site de l'Observatoire Départemental du Tourisme, sont les suivants :

- un parc d'hébergements estimé à près de **270 000 lits** touristiques dont 107 000 lits marchands (hôtels, campings, hébergements collectifs, meublés, chambres d'hôtes) et 162 000 lits non marchands (résidences secondaires) ;
- une fréquentation globale estimée à **16,4 millions de nuitées touristiques** en 2008 (recul de 1,1% par rapport à 2007)
- retour en force de la **clientèle française** en 2008 (+ **115.000 nuitées**) dont + 35.000 dans les hébergements collectifs et + 6.000 nuitées dans les gîtes ruraux
- Parmi les **clientèles internationales** :
 - o les **Néerlandais** se démarquent nettement avec une montée en puissance en 2008 après le ralentissement de 2007 (+5,8% contre -1,7% en 2007) ;
 - o deuxième clientèle étrangère, les **Belges**, qui conservent toujours leur place de premières clientèles internationales dans les secteurs de l'hôtellerie et des gîtes ruraux
 - o les **Allemands** ont marqué un net repli en 2008 (-33 000 nuitées), en particulier dans les campings et les gîtes ruraux ;
 - o Les clientèles **Britanniques**, **Suisses** et **Danoises** sont également en retrait, en particulier dans les campings, où elles sont traditionnellement majoritairement présentes.

La saisonnalité des flux touristiques

La saison touristique de l'Ardèche s'étend naturellement de Pâques à Toussaint. **86%** de la fréquentation annuelle se déroule sur 7 mois de l'année, d'avril à octobre.

D'après le bilan touristique 2008 les chiffres de la saisonnalité des flux indiquent que :

- Le début de saison (avril à juin) correspond à **22%** de la fréquentation annuelle ;

³⁵ Source: <http://www.veilleinfotourisme.fr>, sous la rubrique « Dossiers : tourisme de A à Z », service dépendant du Ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ; à noter que ce dossier ne reprend aucune thématique liée à l'écotourisme...

³⁶ Bilan complet disponible sur :

http://pro.ardeche-guide.com/templates/2/documents/Observatoire/bilans_touristiques/Bilan%20touristique%202008_Web.pdf

- La haute saison (juillet et août) équivaut, elle, à **53%** de la fréquentation annuelle (la fréquentation estivale se concentre sur cinq à six semaines (en 2008, 80% des nuitées estivales ont été réalisées entre le samedi 12/07 et le samedi 23/08) et atteint son apogée autour du 15 août ;
- L'arrière saison (sept.-octobre) représente **12%** de la fréquentation annuelle ;
- Tandis que la période « hors saison » (de novembre à mars) atteint **14%** de la fréquentation annuelle.

Une enquête ISPOS réalisée auprès d'un échantillon de 100 professionnels du tourisme à la **mi-saison 2011** relève que le bilan du mois de **juillet 2011** est « rassurant »: le **taux moyen d'occupation des hébergements** pendant le mois s'élève à 68%, allant même jusqu'à **72% dans le Sud** du département (contre 57% au nord). **28% des structures** interrogées ont néanmoins connu une **baisse d'affluence** cette année en juillet³⁷.

L'emploi dans le secteur tourisme en Ardèche

Une étude publiée en 2010 révèle qu'en 2009, on estime à un peu plus de **3.900** le nombre d'emplois salariés et non salariés liés aux activités caractéristiques du tourisme en Ardèche soit **3,4% des actifs du département**. En 2006 - date du dernier recensement de la population en Ardèche - le premier secteur contributeur aux emplois touristiques ardéchois était la restauration (42%) devant l'hôtellerie (21%), les hébergements touristiques (17%) ou encore les cafés (8,2%). En termes d'hébergements, les campings sont les plus représentés en Ardèche et les emplois qu'ils génèrent représentent 35% des actifs du secteur de la région, ce qui place l'Ardèche en tête pour les emplois du secteur³⁸.

A noter que malgré mes recherches, je n'ai pas pu trouver de données chiffrées quant aux retombées économiques du tourisme en Ardèche (en termes de PIB par exemple). Echangeant sur ce point avec mes partenaires, ceux-ci m'indiqueront que les discours officiels font état de ce que **10% du PIB ardéchois proviendrait du tourisme** mais qu'il ne s'agit que d'« effets d'annonce » et qu'il faut se détacher de ces pourcentages car, dans la réalité, beaucoup de prestataires d'activités touristiques et d'hébergeurs sont des « étrangers », qui viennent en Ardèche à la haute saison pour profiter du tourisme, « s'en foutre plein les poches et aller dépenser leur argent ailleurs ensuite » : les retombées économiques concrètes pour le territoire seraient bien moindres que ce que l'on veut bien annoncer dans les rapports.

Témoignages :

- La boutique paysanne du hameau du Viel Audon est le contre-exemple de cet esprit : partie intégrante de l'activité globale de la SCEA du Viel Audon, la boutique est ouverte toute l'année, « *par choix militant* » comme me l'expliquera Nathalie CURTENAT, responsable de la boutique, « *même si ce choix entraîne de devoir jongler et développer d'autres activités* - comme la transformation des productions de plantes aromatiques ou miel des ruches du hameau - *car l'ouverture annuelle de la boutique ne rapporte rien pendant 6 mois ; d'un autre*

³⁷ <http://pro.ardeche-guide.com/templates/2/documents/Observatoire/telechargement/Conj2011.pdf>

³⁸ L'étude complète est disponible à l'adresse suivante : http://pro.ardeche-guide.com/templates/2/documents/Observatoire/Chiffres_cles_economie/les_emplois_touristiques_en_ardeche_2010.pdf

côté, les périodes plus calmes de l'année touristique permettent d'avoir une meilleure qualité de contact et d'accueil des gens qui y passent. »³⁹.

- **Céline THIBON**, à Balazuc, a développé une activité de location de canoës, les « Canoës Céline », en vue de maintenir une activité économique annuelle. Famille de viticulteurs, la famille THIBON engage une dizaine de travailleurs dans le cadre de ses activités viticoles, pendant les mois d'hiver, de décembre à avril en moyenne, et ces deux activités complémentaires (vignes en hiver - canoë l'été) leur sont indispensables économiquement pour pouvoir « rester à l'année »⁴⁰.

En ce qui concerne les retombées économiques effectives sur le territoire, une autre réalité du territoire du Sud-Ardèche nous amène à rester critique face à ces discours généralistes qui pourraient être tenus sur ce thème, à savoir la présence de « **pôles de croissance** »⁴¹ que représentent des lieux touristiques tels que la Grotte Chauvet (en voie de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO), les Gorges de l'Ardèche, Vallon-Pont-D'arc, ... Rocles, à la limite du Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche et le Viel Audon, à quelques kilomètres de l'entrée des Gorges de l'Ardèche sont deux territoires qui « s'affrontent » aujourd'hui en matière de tourisme parce que, pour le dire autrement, « *les Gorges pompent tout l'argent destiné au tourisme* ».

Ces points névralgiques concentrent toute l'activité économique avec comme résultat que les activités et lieux d'intérêt touristiques situés en périphérie s'en trouvent pénalisés. Cette situation a pour conséquence un accroissement des inégalités sociales, économiques et environnementales entre ces lieux et les territoires périphériques⁴². Sans doute une raison supplémentaire qui motive mes partenaires de projet à impulser des dynamiques de projets qui aient des retombées plus larges auprès des populations locales des territoires périphériques.

Témoignage :

Marie-Noëlle DURY, alors présidente du réseau « Couleurs Rando » à l'époque où je l'ai contactée, estime quant à elle que « *c'est à partir de ces pôles attractifs qu'il faut aller chercher les gens. C'est plus facile d'aller chercher les gens là où ils sont que là où ils ne sont pas* ».

Et l'écotourisme dans tout ça ?

Appelé « tourisme vert », « tourisme rural », « voyage de nature » ou « voyage écologique », l'intérêt pour l'écotourisme est né avec le début du « retour à la nature » dès les années 70 et n'a pas cessé de se développer depuis, envisagé à la fois comme une des alternatives au tourisme de masse mais aussi comme une voie privilégiée du développement durable⁴³.

Mais, au fait, de quoi parle-t-on exactement quand on évoque le vocable « écotourisme » ?

³⁹ Entretien réalisé avec Nathalie CURTENAT le 18 novembre 2011.

⁴⁰ Entretien réalisé avec Céline THIBON le 24 novembre 2011.

⁴¹ Terme emprunté à François PERROUX, cité dans KÜNG, Anne, « *La réactualisation de la politique touristique pour les régions de montagne en Suisse* », Documents économiques n° 67, Fribourg, Editions Universitaires Fribourg Suisse, 1993, p. 12.

⁴² LEQUIN, Marie, « *Écotourisme et gouvernance participative* », Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 43.

⁴³ MICHEL, Franck, « *Désirs d'Ailleurs* », éditions Armand Colin, Paris, 2000, p. 180.

Pour mieux nous approprier ce terme, il m'a semblé utile de co-construire avec mes partenaires de projet une définition commune de ce qu'est ou devrait être l'écotourisme, pour nous, en Ardèche car, selon moi, si nous souhaitons développer un projet ensemble, il est important de savoir d'abord sur quelles bases nous souhaitons le construire.

Des lectures effectuées, il ressort que s'il est vrai que les voyages axés sur la nature existent depuis fort longtemps (avec comme motivation principale d'observer et d'étudier les écosystèmes... pensons en ce sens à ce bon vieux Charles DARWIN), le terme « écotourisme » a été défini pour la première fois en 1983 par **Hector CEBALLOS-LASCURAIN**, architecte et environnementaliste mexicain (considéré par plusieurs auteurs comme le « fondateur de l'écotourisme ») comme « *un tourisme responsable ayant un faible impact sur l'environnement et qui procure des avantages aux populations locales* »⁴⁴.

En 2002, année désignée Année Internationale de l'écotourisme par les Nations Unies et placée sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement et l'environnement (PNUE) et de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), a lieu à Québec le **Sommet Mondial de l'Écotourisme**. La signification de l'écotourisme, auparavant synonyme de tourisme de nature, se voit formalisée lors de ce Sommet avec une définition plus complexe où l'écotourisme y est vu comme « *une forme de tourisme durable qui contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel, qui inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être* »⁴⁵.

En Rhône-Alpes, la **Mission d'Ingénierie Touristique (MITRA)**⁴⁶ pilote depuis 2005 la démarche « **Écotourisme en Rhône-Alpes** » qui analyse des opportunités de développement de l'écotourisme en Rhône-Alpes. En 2006, la MITRA a élaboré un **référentiel « Écotourisme »** pour qualifier et valoriser l'offre potentiellement écotouristique de la Région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce référentiel, la MITRA a arrêté une **définition de l'écotourisme** comme étant « *un tourisme axé sur la nature et qui possède une composante éducative; une forme de développement qui contribue au bien-être des communautés locales et encourage leur participation, un tourisme qui contribue à la protection du patrimoine naturel et culturel* ». C'est sur base de cette définition que je choisirai de faire intervenir mes partenaires de projet lors de la prochaine activité⁴⁷.

⁴⁴ "Environmentally responsible travel and visitation to relatively undisturbed natural areas, in order to enjoy and appreciate nature (...) that promotes conservation, has low visitor impact, and provides for beneficially active socio-economic involvement of local population", CEBALLOS-LASCURAIN, H., « *Tourism, Ecotourism and Protected Areas : The State of Nature-based Tourism around the World and Guidelines for Its Development* », Gland, IUNC, 1996, p. 20.

⁴⁵ Le rapport final du Sommet de 2002 est disponible en ligne sur : <http://www.gdrc.org/uem/eco-tour/Final-Report-WES-Eng.pdf>

⁴⁶ Le **Comité Régional du Tourisme (CRT)** a été créé en 1993 par la Région Rhône-Alpes dans le but d'accroître son attractivité en matière touristique et est un des outils au service de la mise en œuvre de la politique régionale. Le CRT est lui-même composé de 3 pôles : le pôle promotion, le pôle information et le pôle ingénierie (soit la **Mission de l'Ingénierie Touristique en Rhône-Alpes, en abrégé « MITRA »**). La MITRA a été créée en juin 2003 pour répondre à l'évolution du tourisme (durée, tendance, exigences en terme de qualité de plus en plus fortes...). Elle a pour missions de « *participer à maintenir la performance de l'offre touristique de la Région Rhône-Alpes et de fournir aux porteurs de projets des données sur le secteur, de structurer et d'animer des réseaux d'acteurs des loisirs et du tourisme, d'accompagner les porteurs de projets, d'induire des projets tests, des actions pilotes et d'encourager la recherche dans le domaine du tourisme* ». La MITRA mène également des expertises pour le compte de la Région sur les thématiques régionales prioritaires ainsi que des actions de veille et de prospective ; source : <http://pro.rhonealpes-tourisme.com>

⁴⁷ Voir infra, p. 37.

Dès 2007, le département de l'**Ardèche** (situé géographiquement dans la Région Rhône-Alpes) s'engage également dans une démarche volontariste d'identification et de structuration d'une offre écotouristique et L'ADT de l'Ardèche, agissant au titre des priorités fixées par le nouveau schéma de développement touristique 2008-2011, se positionne en coordinateur des initiatives existantes (développées notamment par le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche, les Gîtes de France en Ardèche, la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, ...).

Depuis le mois de **juin 2008**, l'Ardèche est le **territoire pilote** de la mise en œuvre de la démarche « Ecotourisme en Rhône Alpes » et l'ADT audite des prestations (éco-hébergements et éco-activités) en partenariat avec la MITRA. Ce travail aboutira à l'identification d'un premier panel d'offres écotouristiques sur le territoire, qui est mis en promotion dès le printemps 2009 et qui se poursuivra tout au long de l'année 2009.

L'ADT de l'Ardèche se fixe également comme objectif **l'accompagnement des porteurs de projets**, notamment dans le dépôt des dossiers d'obtention de l'écolabel européen. Pour appuyer cette politique, le Département décide d'intervenir à concurrence de 1.000 euros (en 2010) dans les frais de procédure de labellisation.

En résumé, la volonté affichée du Conseil Général est dès lors que **l'ensemble de cette démarche permette à l'Ardèche de se positionner comme l'une des destinations françaises leaders dans le domaine de l'écotourisme.**

Témoignage :

Marie-Noëlle DURY, du Réseau « Couleurs Rando » quant à la mise en place de cette politique départementale en matière d'écotourisme : *« c'est une bonne chose car ça veut dire qu'il y a une prise de conscience de la problématique au niveau politique et cette prise de conscience vient en appui de l'engagement associatif qui existe déjà sur le territoire. ».*

Dans le but de ne pas étouffer le lecteur sous les multiples définitions de l'écotourisme qu'il m'a été donné de lire, je reprendrai la classification opérée par **Marie LEQUIN** dans son ouvrage intitulé « *Ecotourisme et gouvernance participative* »⁴⁸.

L'auteure constate que l'écotourisme semble « *endosser non pas une définition officielle unique mais plusieurs définitions formulées selon différents objectifs d'analyse* » et propose une classification de ces définitions selon 3 axes :

- Les définitions axées sur le caractère spécifique de **la demande écotouristique** (catégorie qui inclut la définition de CEBALLOS-LASCURAIN) : l'écotourisme renvoie ici principalement aux parcs et aux espaces naturels protégés ;
- Les définitions axées sur la **ressource naturelle et sa protection** : selon les définitions reprises dans cette catégorie, l'écotourisme ne doit pas déprécier la ressource naturelle ni nuire à son intégrité mais plutôt participer à sa protection ; à l'opposé du tourisme de masse, l'écotourisme s'adresse donc à des groupes restreints de personnes.

⁴⁸ LEQUIN, Marie, *o.c.*, p. 13 et s.

Si c'est angle d'analyse qui est retenu pour définir l'écotourisme, on ne peut que constater que celui-ci reposerait alors sur une contradiction : en développant, dans le but d'attirer des touristes, un site naturel exceptionnel, on en arrive nécessairement à le mettre en péril, à plus ou moins longue échéance; un écotourisme mal géré peut donc rapidement devenir un tremplin pour un tourisme de masse.

« En quittant l'itinéraire insipide de tout le monde, on l'enrichit simplement d'une alternative pittoresque pour randonneurs audacieux ou solitaires. Sortir du circuit, c'est fatalement l'agrandir. A son corps défendant, le vrai voyageur est un prospecteur de l'industrie touristique. Il est ce pionnier bénévole qui prépare la voie à des expéditions plus massives : l'équipée solitaire d'aujourd'hui sera l'aventure majoritaire de demain ».

Pascal BRUCKNER et Alain FINKIELKRAUT,
*« Au coin de la rue l'aventure »*⁴⁹.

- Enfin, les définitions axées sur la **communauté hôte** : aux termes de ces définitions, la participation des populations locales est garante de la viabilité de l'écotourisme et favorise le développement régional et l'écotourisme va contribuer à améliorer la qualité de vie et le bien-être économique des communautés hôtes.

Dans le même sens, Marie SIMON, de l'association LE MAT, souligne que le projet que nous souhaitons mettre en place devrait aborder la question de sa contribution à la vie locale et étudier en quoi il va contribuer au maintien et à l'animation de la vie locale mais aussi à l'implication des populations locales, en s'appuyant par exemple sur l'intérêt qu'elles ont déjà pour leur territoire, sur leur « **sentiment d'appartenance** » envers ce territoire⁵⁰.

En effet, des pratiques appropriées de développement écotouristique et une amélioration de la compétence professionnelle des accueillants touristiques pourraient contribuer à augmenter les retombées économiques locales et leur offrir les moyens d'améliorer leurs connaissances, leur compréhension d'un projet collectif, les responsabiliser collectivement et les rendre davantage conscients du rôle qu'ils peuvent jouer pour s'approprier leur devenir⁵¹.

Par « pratiques appropriées de développement écotouristique », on peut entendre par exemple : la formation, la sensibilisation à l'environnement au moyen de programmes d'information et d'éducation à l'environnement, l'achat de biens et de services produits localement (qui contribuent à augmenter la qualité du produit écotouristique et lui conférer une plus grande authenticité culturelle), le support technique et financier à des projets issus du milieu (comme le rôle qu'assume l'ADT dans le montage des dossiers de demande d'obtention de l'écolabel européen), ...

Au moment d'écrire ces lignes, je pense que cette dimension « responsabilisation des populations locales » est un aspect sur lequel nous avons jusqu'à ce jour très peu travaillé au cours de la phase de mise en œuvre de notre projet. Il me semble donc pertinent que, dans la poursuite de la mise en œuvre de ce projet et des objectifs qui le sous-tendent (effet structurant à long terme sur le territoire, entre autres), nous devons avoir en veille d'intégrer cette dimension et qu'il en

⁴⁹ BRUCKNER, Pascal et FINKIELKRAUT, Alain, « *Au coin de la rue l'aventure* », Paris, Seuil, 1979, p. 49, cité dans MICHEL, F., *o.c.*, p. 194

⁵⁰ LEQUIN, Marie, *o.c.*, p. 48.

⁵¹ *Id.*, pp. 178 et s.

est même de notre responsabilité commune de porteurs de projet et de « pédagogues militants » engagés sur un même territoire !

Témoignage :

Célin THIBON, des « Canoës Céline » à Balazuc, estime que même les loueurs de canoës (souvent décriés par les défenseurs de l'environnement) peuvent agir pour la protection de l'environnement, notamment en participant aux actions de nettoyage des berges de l'Ardèche, en sensibilisant les touristes sur le fait qu'ils ramènent leurs poubelles après leur descente en canoë,...

Ceci étant écrit, passons maintenant à la description de l'activité mise en place relativement à ces thématiques.

Activité mise en place

La **deuxième rencontre** avec mes partenaires a dès lors logiquement traité plus spécifiquement des thématiques de l'écotourisme et de l'écolabel européen. Cette rencontre a été préparée au moyen de diverses lectures, après avoir rencontré Monsieur BERTHIER, cité plus haut, ainsi que Monsieur et Madame CINTRE, propriétaires du camping du Plan d'Eau, à Saint-Privat (premier hébergement touristique rhônalpin à avoir obtenu l'écolabel européen) et à partir des attentes et appréhensions de mes partenaires exprimées lors de l'activité précédente⁵².

Je m'étais fixé comme **objectifs** pour cette deuxième activité de :

- faire s'exprimer les **représentations** de mes partenaires en matière d'écotourisme et de processus de labellisation ;
- réaliser un travail d'**appropriation** par mes partenaires des concepts d' « écotourisme » et d' « écolabel » ;
- faire émerger une **vision commune** de ce qu'ils ont envie de défendre et de porter comme « type d'écotourisme » lorsqu'ils décident de s'inscrire dans cette démarche ;
- ainsi que les **valeurs communes** qui sous-tendent ce projet.

Travail sur les représentations en matière d'écotourisme

Plutôt que d'exposer à mes partenaires un état des lieux des multiples définitions existantes en matière d'écotourisme, il m'a paru plus pertinent de partir d'abord de *leurs représentations individuelles* à cet égard afin de leur permettre par la suite de mieux **s'approprier** le concept.

En effet, selon moi, si nous souhaitons développer un projet ensemble, il est important de savoir d'abord sur quelles bases nous souhaitons le construire. Comment définirait-on notre propre vision de l'écotourisme ? Si nous développons un projet commun, comment le qualifie-t-on, dans quelle mouvance ? Notre démarche se situe-elle, en fait, dans la mouvance de l'écotourisme ?

Pour ce faire, je leur mets à disposition plusieurs parutions d'une même revue (contrainte d'avoir le même type de magazine pour tous) avec la consigne que chacun y choisisse une photo illustrant ce qu'est l'écotourisme pour lui (**photolangage**). Chacun viendra ensuite positionner sa photo au sol, en relation proche ou lointaine avec celle(s) déjà posée(s) par les autres participants et en expliquant à la fois le pourquoi du choix de telle photo mais aussi de tel positionnement. Cet assemblage des photos sera ensuite laissé au sol en vue d'une utilisation ultérieure.

Nous passons ensuite au deuxième temps d'animation de la soirée au moyen d'un **brainstorming dynamique** qui a pour objectif de permettre à chacun d'identifier et d'exprimer aux autres ses leviers

⁵² Voir en ce sens l'article publié sur le site de la MITRA : <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/1714/un-camping-ardechois-decroche-l-ecolabel-europeen.html>, repris également en annexe IX du présent rapport.

d'action, actuels et futurs, en vue de cibler un (ou des) axe(s) possible(s) de travail dans la mise en œuvre de notre projet.

La consigne donnée a été, dans un premier temps, de lister individuellement, sur une feuille A4, 10 à 20 mots sur la notion de « tourisme »⁵³ pour ensuite organiser ces mots par lien de sympathie ou d'opposition entre eux, avant de procéder à un échange oral à propos des mots choisis par les uns et les autres. Chacun a pu alors compléter sa production en fonction des éléments amenés par les autres participants.

Dans un deuxième temps, je demande aux participants d'identifier sur leur production les liens sur lesquels chacun pense déjà agir actuellement et, dans une autre couleur, ceux sur lesquels chacun voudrait agir dans le futur.

Les productions réalisées se trouvent en annexe V du présent rapport.

Je dépose enfin sur la table la définition de l'écotourisme arrêtée par la MITRA⁵⁴ et ne les informe pas de qui est l'auteur de cette définition. En partant du photolangage réalisé précédemment, je demande à chacun de reprendre la photo qu'il avait choisie alors et de la positionner par rapport à la définition posée sur la table, proche ou loin de la définition selon que chacun se sent en accord ou non avec son contenu⁵⁵.

Il m'importait en effet d'apprécier dans quelle mesure mes partenaires s'identifiaient au « référentiel écotourisme » développé par la MITRA, en collaboration avec l'ADT de l'Ardèche, à partir de cette définition de l'écotourisme et dès lors, plus globalement, avec les actions mises en place dans la continuité de ce référentiel : selon moi, si je ne suis pas en accord avec les choix et engagements (politiques ? commerciaux ?) affichés au travers de la mise en œuvre de ce référentiel et de la publication de cette brochure, pourquoi (avoir accepté d') y être mentionné ? Y a-t-il eu au moins une réflexion de mes partenaires sur le sujet ? On en revient à nouveau à la question de la recherche de cohérence entre le discours et les actions.

Nous concluons ce temps d'animation par une discussion sur la définition de l'écotourisme et sur la manière dont nous pourrions produire une définition commune de l'écotourisme, ce qui fait émerger en filigrane les **valeurs communes** qui rassemblent mes partenaires de projet.

Ce **travail sur les valeurs** était essentiel pour moi avant de poursuivre plus avant notre démarche de mise en projet. En effet, la collaboration et le partenariat entre différents intervenants seront d'autant plus riches s'il y a eu entre eux une reconnaissance réciproque de leurs valeurs. Par cette **logique de réciprocité**, chacun va adopter une attitude de confiance envers les autres lorsqu'il est mis en situation de croire que les autres en feront autant envers lui. Il est donc essentiel que les différents partenaires apprennent à **se faire confiance mutuellement** avant de pouvoir fonctionner ensemble harmonieusement et s'engager efficacement dans une action commune et ce, au-delà des liens d'affection et d'amitié réciproques qui préexistent⁵⁶.

⁵³ En prévision de l'activité, j'avais choisi d'utiliser le terme « rencontre » parce que c'est un mot qui ressort beaucoup du discours de mes partenaires quant à leur choix de type d'accueil touristique mais j'ai pensé que cela risquait de limiter la réflexion et la production.

⁵⁴ Sur le rôle et les missions de la MITRA en matière d'écotourisme en Ardèche, voir supra p. 32.

⁵⁵ Pour rappel, cette définition a été arrêtée dans le cadre du référentiel « écotourisme » mis en place par la MITRA et l'ADT de l'Ardèche dans le cadre du projet de développement d'un réseau écotouristique en Ardèche et de la publication de la brochure « Ardèche Forever » qui s'en est suivie ; voir supra, pp. 13-14.

⁵⁶ LEQUIN, M., *o.c.*, p. 183.

Ce temps d'animation et de débat a donné lieu à la production suivante :

Ce que nous prônons :

- Etre dans l'échange, le partage, la rencontre « vraie » ;
- Se donner le temps de vivre cet échange, ce partage et cette rencontre « vraie » ;
- Favoriser l'ouverture réciproque ;
- Privilégier la diversité dans la rencontre et rejoindre ceux qui ne partent pas en vacances, notamment par des tarifs adaptés ;
- Se nourrir mutuellement, au sens propre (la table, la cuisine à base de produits bio et / ou locaux, occupe une grande place dans notre vision de la rencontre et du partage - au moins 4 cuisiniers dans notre groupe), comme au sens figuré (« dis-moi ton cri et je te dirai quel est le mien ! ») ;
- Donner l'envie d'un exotisme de proximité, d'un dépaysement à deux pas de chez soi ;
- Etre dans la recherche de l'originalité ;
- Privilégier la détente, le plaisir et la convivialité ;
- Prôner l'éducation et la transmission par l'action, par le faire ensemble ;
- Faire découvrir, faire aimer, faire comprendre, partager ses idées, pour grandir, changer de regard, de comportement ;
- Privilégier le travail en réseau et la complémentarité dans l'accueil ;
- Etre dans une démarche financièrement viable à long terme ;
- Vivre l'écotourisme comme l'aboutissement d'un engagement politique, écologique et sociétal ;
- Quant à une labellisation de notre démarche, ce n'est pas ce que l'on vise, nous n'avons pas besoin de labels pour revendiquer et officialiser notre démarche et si elle en vient à être labellisée, que ce soit alors une recherche de labellisation choisie et non imposée par des instances déconnectées de nos réalités de territoire.

Ce contre quoi nous voulons continuer à nous engager :

- le tourisme de masse et ses nuisances (invasion, bruit,...) ;
- l'exploitation ;
- le parcage plutôt que le partage ;
- la consommation et ses errances ;
- la pression sur un environnement ;
- le tourisme réservé aux privilégiés ;
- le voyeurisme ;
- la tromperie ;
- l'injustice.

Cher lecteur, te voilà arrivé à la page 39 de ce rapport... Bravo ! Avant de poursuivre et pour te remercier du temps que tu consacres à la lecture scrupuleuse de mon écrit, je t'invite à une petite pause méditative... Et si tu n'as pas envie de lire ce qui suit, rends-toi directement à la page 42 pour une pause, disons, plus « évocatrice »....

DU BON USAGE DE L'ÉCOTOURISME

Pratiquer l'écotourisme c'est, paraît-il, construire avec des matériaux naturels, consommer des énergies renouvelables, économiser l'eau, pratiquer le tri sélectif des ordures, consommer local, préserver son environnement, etc. Mission louable en soi, mais difficile à marier avec les impératifs du « rapporter plus » que pratiquent la plupart des prestataires de tourisme.

En effet, attirer le chaland en nombre, c'est par exemple transformer des terres agricoles en camping, se signaler par des panneaux publicitaires qui polluent les paysages, etc. Et des touristes de plus en plus nombreux ne peuvent que consommer toujours plus d'eau et produire des montagnes d'ordures. Aussi, pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or, est-il nécessaire d'en réduire les impacts négatifs sur le foncier et les ressources naturelles.

Vaste programme à manier avec la plus extrême prudence, tant les effets d'annonce peuvent être trompeurs. À titre d'exemple, le Daubé du 30 avril est heureux de nous dévoiler les heureux bénéficiaires du nouveau label européen « Clé verte ». Celui-ci distingue les meilleures initiatives environnementales dans les hébergements touristiques et a récompensé « Les Ranchisses » à Largentière-Chassiers, « Les Cruses » à Ribes, « Les Coudoulets » à Pradons.

C'est à vous couper les pattes, les Ranchisses, l'exemple même de l'équipement sacrilège de l'environnement paysager. Une réalisation pensée et conçue pour vivre sur elle-même, afin de satisfaire au maximum la clientèle et de lui couper l'envie de sortir de ce village artificiel... et d'en capter au mieux les dépenses. Drôle de manière de participer au développement d'un pays !

Comme quoi quelques aménagements judicieusement choisis pour satisfaire l'image de l'écotourisme, ça vous habille un équipement. Un peu de chanvre en isolation, quelques panneaux solaires, des bacs de récupération d'eau pluviale, des poubelles « intelligentes », etc., toutes choses très louables en elles-mêmes, qui vous vaudront des louanges dans un environnement saccagé par vos soins.

Vive l'écotourisme !

(source : L'écho des Cévennes, Été 2010 - n° 102, page 5)



Temps d'animation sur l'écolabel européen

L'animation s'est ensuite poursuivie sur le thème de l'écolabel européen et de la question de la labellisation.

Le développement de l'industrie touristique soulève des enjeux majeurs en matière environnementale et sociale. Afin de limiter les conséquences néfastes du tourisme de masse, de nombreuses normes, chartes, labels et certifications ont été adoptés, tant dans le domaine de l'écotourisme que dans le secteur du tourisme en général⁵⁷.

Selon une étude réalisée en 2002 par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), il existait déjà cette année-là plus de 60 éco-labels et certifications du tourisme et plus de 7.000 produits écotouristiques certifiés dans le monde. Sur le plan géographique, ce phénomène touche principalement les pays occidentaux et particulièrement l'Europe, où l'on retrouve la majorité des produits certifiés⁵⁸.

Parmi la multitude de labels existants, il y a à aussi de quoi s'y perdre et afin de ne pas alourdir le contenu du présent rapport, je ne parlerai ici que de l'**écolabel européen**, les deux gîtes partenaires du projet étant plus directement concernés par ce label (dépôt du dossier en cours au Gîte du JAL ; réflexion en cours au Viel Audon quant à l'obtention de l'écolabel européen).

Le label écologique de l'Union Européenne est administré par le Comité de l'Union européenne pour le label écologique (CUELE) qui comprend des représentants de secteurs tels que les industries, les groupes de protection de l'environnement et les organismes de défense des consommateurs⁵⁹.

Actuellement en Ardèche, les hébergements labellisés « écolabel européen » sont :

- Le camping du Plan d'Eau à Saint-Privat (2009) ;
- Le moulinage "Au fil de soi" à Issamoulenc (2010) ;
- Le "Domaine du Taillé" à Vesseaux (2010) ;
- "La Bambouseraie" à Labeaume (2010).

⁵⁷ TURCOTTE Marie-France et GENDRON Corinne, « Labels et certifications d'écotourisme et de tourisme - le contexte et la portée », in GAGNON, Christiane et GAGNON Serge, *o.c.*, p. 339.

⁵⁸ *Id.*, p. 349.

⁵⁹ « Le système d'attribution du label écologique européen est ouvert à tout produit ou service, à l'exception des denrées alimentaires, des boissons, des produits pharmaceutiques et des appareils médicaux. Il y a actuellement 23 catégories de produits qui peuvent recevoir cette mention, allant des services d'hébergement touristiques, appareils ménagers, produits de nettoyage et matelas aux fournitures de bureau et aux articles de jardinage et de bricolage » ; Source : <http://www.ecolabel.eu> et <http://www.ecolabels.fr>

Si les labels et certifications peuvent certainement contribuer à changer les pratiques des organisations et les habitudes de consommation des touristes, la présence d'un label joue-t-elle un rôle dans le choix de tel ou tel hébergement touristique ? L'absence de label n'est, en effet, pas nécessairement synonyme d'absence d'engagement en matière d'écotourisme (certains hébergements non labellisés étant parfois plus militants que ceux qui le sont : « *on n'a pas attendu que se développe le concept d'écotourisme pour en faire ; nous, ça fait 30 ans qu'on en fait !* » (Alain).

De plus, de nombreux acteurs du tourisme sont engagés sur le terrain dans une démarche environnementale et/ ou écotouristique mais ne souhaitent pas être labellisés en raison de contraintes financières et administratives : l'obtention d'un label a un coût (entre 200 et 10000 € selon la structure), un budget parfois trop important pour les petites structures qui n'ont pas non plus le temps ni le personnel compétent pour pouvoir remplir les dossiers administratifs⁶⁰.

Interrogés sur ce point lors de notre première rencontre, Alain et Marie me répondront que le fait qu'un des gîtes du JAL soit labellisé « Ecogîte de France » ne semble pas être un critère déterminant quant au choix du Gîte du JAL et de l'Ecogîte comme lieu de séjour. Ce qui influencerait d'abord le choix du client a plutôt trait au cadre, au bâtiment (par exemple, chaque chambre a sa salle de bains), à la conception et position géographique du lieu ; le choix de l'Ecogîte en tant que tel semble être secondaire (ou alors c'est inconscient, selon eux). En ce sens, on peut dire que les touristes qui séjournent notamment au Gîte du JAL ne sont pas (encore) tous des « *consommateurs politiques* », ce terme désignant « *des consommateurs qui espèrent que leur acte de consommation d'un produit certifié contribuera à transformer la société dans le sens de leur idéal* »⁶¹.

Il apparaît néanmoins que certains clients reviennent par la suite, notamment pour en savoir plus, par exemple sur le système de chauffage par panneaux solaires, et se décident ensuite pour l'installer chez eux. Outre la dimension « fidélisation de la clientèle », ces séjours peuvent donc contribuer à inciter les gens à changer de position dans leur vie quotidienne et témoignent de la portée éducative que peuvent avoir de tels hébergements labellisés en matière de sensibilisation à la préservation de l'environnement et de ses ressources.

Après un bref de temps de **travail sur les représentations** individuelles à propos de la thématique des labels, exprimées par des **mots-clés sur des post-it**, j'ai souhaité détendre l'atmosphère par un temps de jeu sous forme de « **quizz** » à **propos des labels** en matière d'écotourisme.

Par ce biais, je visais à la fois à :

- faire prendre conscience à mes partenaires, si tant était qu'ils en aient eu besoin (ce dont je doute a posteriori), de la multitude de labels qui foisonne en matière d'écotourisme ;
- me rendre compte de la connaissance que mes partenaires ont des différents labels et de leurs critères d'attribution ;
- amener une dimension ludique dans l'activité.

Les participants constituent 2 équipes de part et d'autre de la table sur laquelle se trouvent différents logos de labels, plastifiés et fixés sur des supports en bois. Je lis les définitions des labels et l'équipe qui brandit la première le label correspondant à la définition lue gagne un point⁶².

⁶⁰ Pour pallier à ce manque, l'ADT a détaché des moyens humains et financiers (intervention dans les frais de dossier) auprès des porteurs de projets ardéchois; voir supra, p.33.

⁶¹ TURCOTTE, M-F et GENDRON, C., *o.c.*, p. 357.

⁶² Le lecteur trouvera en annexe VI le détail des définitions relatives à chaque label utilisées dans le cadre du quizz.

Viendra ensuite le temps du repas, organisé sous forme d'une **auberge « écotouristique » espagnole**, occasion pour chacun de présenter son plat et, à travers lui, ce que chacun entend par « repas écotouristique ».

L'activité s'est achevée par un **temps de débat sur le thème « L'écolabel européen : un mal pour un bien ? »** animé sous la forme d'un **jeu de rôle** où chacun, par tirage au sort, s'est vu attribuer un rôle « pro-label » ou « contre-label ».

En imposant les rôles à chacun, je souhaitais que chacun, soit puisse donner son point de vue sur le sujet, soit doive aller à l'encontre de son point de vue, mais défendre quand même la position et l'argumentaire qui est le sien étant donné son rôle (pour ou contre le label) (contrainte de rester dans son rôle).

J'ai **aménagé l'espace** de la pièce en plaçant deux chaises face aux participants, l'une pour les « pro-label », l'autre pour les « contra », avec la consigne que chacun est libre d'intervenir à tout moment, en se levant et en venant s'asseoir sur la chaise qui lui est attribuée (« pour » ou « contre »), soit pour rebondir sur ce que le participant précédent a soulevé comme éléments de débat lors de son intervention, soit amener un autre regard, un autre point de vue. Par là, je souhaitais laisser la liberté à chacun de venir à son rythme et ne pas contraindre à entrer dans le jeu de rôle ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec ce type de démarche.

Enfin, après avoir brassé les notions d'écotourisme et d'écolabel pendant plusieurs heures, j'ai proposé, en conclusion de la soirée, de réaliser une **création commune** à l'aide d'**objets médiateurs** au moyen desquels (et uniquement ceux-là), il a été demandé aux participants de matérialiser ce qu'est aujourd'hui, pour eux, un « produit labellisé écotouristique ».

En prévoyant ce temps final de production collective, je m'étais fixé comme objectif de ne pas donner de consigne sur le fait de réaliser cette production ensemble ou non et voir si le groupe allait déjà **s'autogérer**, dans la perspective de créer quelque chose ensemble. Par là, je voulais déjà amorcer l'activité suivante qui portera sur la concrétisation de notre projet.



(source : l'Echo des Cévennes, Été 2010 - n° 102, p. 5)

Par les participants au sortir de l'activité :

Les points forts

Impressions soulevées : « on est dans la mise en action d'une équipe de gens amenés à brasser de manière très large et d'une autre manière » ; « les activités proposées permettent de se connaître autrement » ; « le temps d'animation a été plus ludique que la dernière fois » ; « j'ai bien aimé le travail via les images, le photolangage » ; « l'outil utilisé - brainstorming dynamique - permet de se rendre compte qu'on dit les mêmes choses à travers des mots différents ».

Les points à améliorer

Les participants expriment également:

- une difficulté à comprendre la posture dans laquelle je leur demande d'intervenir : celle d'accueillant touristique ou celle de touriste tout court ? Je recadre donc directement en précisant qu'ici on est bien dans la posture de « l'accueillant touristique » vu que l'objectif du stage est de construire un projet d'accueil écotouristique commun ;
- sur le débat « pour ou contre l'écolabel ? » : les questions posées par l'animateur ne sont pas assez précises ;
- certains se posent la question de savoir comment on va transformer ce qu'on a déjà produit ;
- quant à la dernière activité (création commune via objets médiateurs) deux personnes ont exprimé le fait qu'elles n'accrochent pas à ce genre de choses, notamment parce qu'elles ne voient pas toujours la finalité de ce genre d'activités.

Enfin, les participants m'évoquent clairement leur besoin d'obtenir une synthèse, une restitution écrite du travail que nous avons déjà produit.

Certains expriment en outre le fait que, les activités ayant lieu en soirée, lorsqu'elles s'éternisent, la fatigue n'aide pas à se concentrer et à être productif. Ce qui pose la question de la gestion du temps : temps de l'activité, temps entre les activités, fixation de rencontres uniquement en soirée,... J'y reviendrai⁶³.

Feedback avec mon tuteur de stage

D'un feedback effectué avec Yann suite aux journées d'action déjà menées est ressorti le fait que je devrais en effet adapter mon programme prévisionnel pour aborder rapidement la question de la production commune et répondre à la demande de mes partenaires de « passer à du concret ».

Je ne devrais néanmoins pas abandonner le fait d'aller « chercher » mes acteurs sur les aspects conceptuels et théoriques : ce sont, selon lui, des étapes importantes dans la construction d'un projet et beaucoup de gens les évitent, soit parce que qu'ils n'en ont pas envie ou pas le temps, soit encore parce que « on n'a pas l'habitude qu'on aille nous « chercher » sur nos positions, sur la question de la cohérence entre nos discours et leur mise en action ».

⁶³ Voir infra, page 59.

Personnellement, je sors épuisée et perdue de ces deux temps d'animation. J'ai l'impression d'avoir démultiplié les outils utilisés pour tenter d'aller à la rencontre de chacun mais que ça reste vide de sens. J'en discute également avec Dimitri, qui me dit que je devrais faire travailler mes partenaires en amont de la prochaine rencontre pour que chacun arrive en ayant déjà réfléchi de son côté sur la thématique annoncée. C'est selon lui également une autre manière d'animer un réseau : utiliser des outils médiateurs actuels tels qu'internet, les communications par mails, l'envoi de documents de travail en amont, ...

Aménagement de l'espace lors de la rencontre « écotourisme - ecolabel »



Les feuilles A4 sur lesquelles mots clés ont été écrits/ dessins réalisés pendant la lecture du texte « du tourisme rural au tourisme de terroir » d'Eric JURDANT (première rencontre) sont suspendues dans la pièce un fil au moyen de pinces à linge.



Réutilisation des feuilles de châtaigner exprimant les attentes et craintes soulevées lors de la première rencontre, triées par thématique; marque-places symbolisés par les logos de divers labels



Amorce de la phase de concrétisation du projet

Attentive à répondre à la demande de mes partenaires d'obtenir une synthèse des productions déjà réalisées jusqu'alors et ayant en mémoire les derniers propos de Dimitri, je décide de faire d'une pierre deux coups et de solliciter mes partenaires en amont de la prochaine rencontre.

Dans un mail envoyé quelques jours après le dernier temps d'activité, je leur transmets donc un document reprenant les productions réalisées jusqu'alors et particulièrement les valeurs et concepts repris en page 36 de ce rapport. Dans le même temps, en vue de répondre à la question de savoir comment les mettre en œuvre concrètement, je leur demande d'amener 3 suggestions quant à un « type d'accueil touristique qu'ils souhaitent pratiquer dans le futur ». Sachant que parmi les partenaires autour de la table il n'y a pas « que » deux gîtes d'étapes et un accompagnateur de randonnées, je les invite également à réfléchir aux savoir- être et savoir-faire complémentaires que nous pouvons trouver entre nous et voulons offrir dans notre volonté de développer un accueil écotouristique commun.

Je leur demande en outre d'amener à la prochaine animation une photo d'eux, de leur lieu d'accueil, de leur activité, ... et qui témoigne de ce qu'est le type d'accueil touristique qu'ils pratiquent déjà actuellement, comment l'illustreraient-ils, en parleraient-ils.

Je me fixe alors comme **objectifs** pour cette rencontre de :

- Faire un bref rappel de tout ce qui a été produit jusqu'alors (visuel - oral - écrit) dans le but de relancer notre dynamique commune (3 semaines se sont écoulées depuis notre dernière rencontre) ;
- Revenir sur le contenu de la **synthèse** transmise par mail et le **valider** ensemble ;
- Au moyen de la photo amenée par chacun, travailler et échanger sur le **type d'accueil** que nous proposons aujourd'hui ;
- Au moyen des suggestions amenées par les participants, aborder la notion du **territoire d'action** sur lequel nous souhaitons agir et **ce que nous voulons proposer ensemble sur ce territoire**
- Terminer la soirée par un temps de respiration, d'évasion dans la forêt toute proche (l'activité aura lieu cette fois encore à Rocles, chez Alain et Marie).

Je n'ai cependant pas pris le temps de rappeler ces consignes quelques jours avant la rencontre et au cours de l'animation, je m'apercevrai très vite que celles-ci n'ont soit pas respectées, soit pas été comprises.

Cette rencontre a néanmoins permis de revoir ensemble la synthèse envoyée par mail pour la modifier comme suit, tant sur le fond que sur la forme⁶⁴ :

Ce que nous prônons pratiquons et ce vers quoi nous souhaitons tendre :

- Etre dans l'échange, le partage, la rencontre « vraie » ;
- Se donner le temps de vivre cet échange, ce partage et cette rencontre « vraie » ;
- Favoriser l'ouverture réciproque ;
- Privilégier la diversité dans la rencontre et rejoindre ceux qui ne partent pas en vacances, notamment par des tarifs adaptés ;
- Se nourrir mutuellement, au sens propre (la table, la cuisine à base de produits bio et / ou locaux, occupe une grande place dans notre vision de la rencontre et du partage - au moins 4 cuisiniers dans notre groupe), comme au sens figuré (« dis-moi ton cri et je te dirai quel est le mien ! ») ;
- Donner l'envie d'un exotisme de proximité, d'un dépaysement à deux pas de chez soi ;
- Favoriser la découverte de la nature, le lien avec la nature par une immersion concrète ;
- Avoir une attention à réduire l'empreinte écologique de nos activités et structures d'hébergement ;
- Etre dans la recherche de l'originalité ;
- Privilégier la détente, le plaisir et la convivialité ;
- Prôner l'éducation et la transmission par l'action, par le faire ensemble ;
- Faire découvrir, faire aimer, faire comprendre, partager ses idées, pour grandir, changer de regard, de comportement ;
- Privilégier le travail en réseau et la complémentarité dans l'accueil ;
- Etre dans une démarche financièrement viable à long terme ;
- Vivre l'écotourisme comme l'aboutissement d'un engagement politique, écologique et sociétal ;
- Quant à une labellisation de notre démarche, ce n'est pas ce que l'on vise, nous n'avons pas besoin de labels pour revendiquer et officialiser notre démarche et si elle en vient à être labellisée, que ce soit alors une recherche de labellisation choisie et non imposée par des instances déconnectées de nos réalités de territoire.

Ce contre quoi nous voulons continuer à nous engager que nous dénonçons :

- le tourisme de masse et ses nuisances (invasion, bruit,...) ;
- l'exploitation du milieu (clients, territoire, travailleurs, ...);
- le parcage plutôt que le partage ;
- la consommation et ses errances ;
- la pression sur un environnement ;
- le tourisme réservé aux privilégiés ;
- le voyeurisme ;
- la tromperie ;
- l'injustice due à la fuite des retombées économiques vers l'étranger et au tourisme réservé aux privilégiés.

⁶⁴ Voir supra, p. 38 pour la version initiale

Ce travail de validation du contenu de la synthèse nous a permis d'aborder la question de savoir si nous voulions créer une « **charte** »⁶⁵ entre nous : voulait-on qualifier cette production collective de « charte » ou n'avait-on pas plutôt envie de parler des valeurs qui nous relient, sans nécessairement les figer dans une charte. Nous n'avons à ce jour pas conclu sur ce point et, en tout cas, pas formalisé ce document sous la forme d'une charte ; c'est plutôt un fil rouge implicite entre nous.

Au niveau de la **mise en ambiance** et de l'**aménagement** de notre **espace de travail**, outre un affichage des productions déjà réalisées (reprises sur feuilles de paperboard) j'avais pensé à amener diverses brochures sur les offres touristiques existantes en Ardèche afin qu'elles contribuent à interpeller mes partenaires et pousser la réflexion sur la pertinence (ou non) de la mise en lien de ces acteurs (ne risquait-on pas de démultiplier encore les offres touristiques sur le territoire, voire de créer quelque chose qui existe déjà ?) mais je n'ai pas pris le temps de le faire et j'ai tout simplement oublié ces brochures chez moi.

La suite de l'animation s'est déroulée au moyen d'un « **speed dating** » avec la consigne de partir de la photo demandée (censée être amenée par chacun) comme support d'expression pour échanger en sous-groupes de 2 ou 3 personnes et présenter aux autres le type d'accueil que nous proposons aujourd'hui, tout en veillant à être dans des présentations concrètes et plus au stade d'un échange sur les valeurs d'un accueil. Toutes les dix minutes, les groupes ont été modifiés, de sorte que chacun puisse avoir l'occasion d'échanger avec tous sur sa photo et plus largement, sur la thématique du jour.

Ensuite, en grand groupe, il a été demandé de réaliser une mise en commun des échanges vécus en sous-groupes, avec la consigne de **parler de l'autre**, afin de ne pas revivre ce qui venait de se vivre en sous-groupes, mais que tous s'expriment à propos de l'accueil proposé par les autres, tout en offrant la possibilité à la personne concernée de compléter les retours donnés par les autres, si elle le souhaite.

Par là, je visais à ce que les participants se rendent compte de ce qui a été entendu par les autres au cours des échanges en sous-groupes et prennent conscience du décalage qui peut parfois exister entre ce que l'on dit, notre discours, et la manière dont notre message (d'accueil) est reçu par l'autre. C'était une manière également d'introduire déjà la question de la **communication** que nous souhaiterions mettre en place en vue de parler de notre projet commun dans le futur. Le contenu de ce temps d'échange sur **le type d'accueil proposé par mes partenaires aujourd'hui** est repris en annexe du présent rapport⁶⁶.

Un territoire d'action ...

Je souhaitais ensuite que nous abordions ensemble la thématique du **territoire d'action**, voire des territoires, sur le(s)quel(s) nous souhaitions agir ensemble.

Il me semblait en effet important que chacun puisse exprimer sa représentation du territoire sur lequel il vit et agit : permettre que les participants se racontent le lieu sur lequel ils veulent agir en commun, visualiser le territoire de chacun et leur(s) territoire(s) commun(s), croiser les regards sur ce

⁶⁵ D'après les auteurs de l'ouvrage « *Fonctionner en Réseau* » cité ci-avant, une charte va regrouper « *l'ensemble des valeurs et principes fondamentaux d'une organisation (...). Y sont généralement repris la philosophie, les finalités, les objectifs et parfois les principes de fonctionnement de l'organisation. Dans le cadre d'un réseau, l'élaboration d'une charte doit (...-) être une entreprise collective (...) pour que tous s'y retrouvent (...). L'essentiel réside dans la démarche d'élaboration. Elle est basée sur des aller/retour entre une collecte large auprès des membres, l'écriture d'une synthèse et de nouveau une collecte à partir de cette base. (...) C'est un fort moment d'appropriation de la chose collective(...).* », o.c., p.58 et s.

⁶⁶ Voir infra, annexe VII.

territoire et le sentiment d'appartenance que chacun peut avoir par rapport à ce territoire, me semblait tout à fait à propos dans le cadre de cette démarche afin de mieux appréhender l'**intelligence commune** de mes partenaires à propos de ce territoire, la **lecture commune** qu'ils en ont, dans l'objectif que ce projet ait un **effet structurant sur le territoire**.

Néanmoins, étant donné la demande de mes partenaires de passer à une phase concrète rapidement, j'ai fait le choix d'aborder d'abord la question « une mise en lien pour en faire quoi » et décidé de reporter cette thématique du « territoire d'action » à une prochaine rencontre. Elle ne sera cependant plus abordée en tant que telle avec mes partenaires dans la suite de la mise en œuvre de mon stage.

... Sur lequel nous voulons agir ensemble

Pour aborder la thématique de **ce que nous voulions proposer ensemble** sur le territoire (« une mise en lien pour en faire quoi »), j'avais pensé stimuler la parole et la créativité du groupe au moyen de l'outil « **Philips 6-6** » en l'adaptant au contexte (6 participants présents, en principe) et en partant des 3 suggestions demandées en amont de la rencontre quant à un « type d'accueil touristique qu'ils souhaitent pratiquer dans le futur », en lien avec les savoir-être et savoir-faire qu'ils estimeraient importants de véhiculer au travers de notre projet collectif.

Je n'ai toutefois pas pu mettre en œuvre cet outil, étant donné que je n'avais autour de la table que 5 de mes participants (au lieu des 6 habituels) et, à la demande des partenaires présents ce soir-là, nous avons donc procédé à un échange plus informel au moyen d'un **brainstorming classique**, sur base des suggestions qui avaient été préparées en amont par certains et qui a abouti à la production suivante :

Idées :

- mélanger la bouffe calcaire et la bouffe granitique, le cep et l'olive ;
- randonnée entre les deux gîtes ;
- deux groupes qui partent chacun d'un des deux gîtes et qui se croisent en cours de route ; moment où il serait organisé un débat, un temps commun avec les deux groupes ;
- journée d'action commune dans le cadre du camp itinérant déjà organisé par l'association LE MAT, du Viel Audon ; être dans le faire ensemble ;
- cuisine et balade découverte des plantes sauvages ;
- créer des « choses » au-delà de la randonnée, de la liaison ; faire des choses aussi sur les lieux d'hébergement à Rocles et au Viel Audon ; par exemple : journées - activités - animations sur ce qui se passe dans ces deux lieux ; y trouver les points communs (notamment ceux que l'on ne voit pas toujours à l'œil nu) et les divergences ;
- (amener à) se poser la question de l'engagement citoyen ;
- vivre le même type d'activités au Viel Audon et à Rocles : ex : jardinage - cueillettes - rencontre entre deux jardins et la cuisine qui suit derrière ; se faire à manger avec l'hôte ;
- faire une randonnée de plusieurs jours avec bivouac d'une nuit.

Avis, opinions, suggestions :

- comme on s'envoie déjà des gens (via le Réseau « Couleurs Rando »), il faut passer au stade supérieur en organisant une liaison mais de quel type ?
- faire en sorte que nos hôtes trouvent quelqu'un qui fait de l'accueil touristique avec joie et enthousiasme ;
- continuer à prospecter, découvrir l'itinéraire entre Rocles et le Viel Audon pour y découvrir ses trésors et ses secrets ;
- changement de monde, de pays entre les deux lieux (Rocles et le Viel Audon);
- organiser un bivouac d'une nuit pose la question du confort ;
- quand ? en automne parce que récoltes possibles de champignons, pommes, châtaignes à Rocles ;
- séjour de minimum 3 jours (4 jours si bivouac) ;
- faire aujourd'hui en fonction de ce qu'on est et de ce qu'on a ;
- tester le dispositif avec des amis, 3 groupes qui partent prospecter dans différentes directions ;
- c'est dommage qu'on s'enferme dans une seule idée ...

En clôture de cette activité, sachant que notre prochaine rencontre n'aurait pas lieu avant au moins un mois, j'ai souhaité, au moyen du dernier outil utilisé ce jour-là, à la fois offrir un **temps de détente et d'évasion** à mes partenaires mais aussi prendre la température du groupe dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet commun.

J'ai donc souhaité partagé avec eux un temps que j'ai eu moi-même vécu lors de ma formation à l'Institut d'Ecopedagogie et que j'avais à l'époque trouvé très enrichissant, tant personnellement que pour le groupe.

Je souhaitais emmener les participants dans la forêt de châtaigniers toute proche du lieu de notre rencontre et leur faire vivre une balade nocturne un peu particulière, mais nous étions alors le 15 décembre, la nuit était froide et je n'ai pas senti mes partenaires à ce point motivés que pour que je les emmène dans les bois à cette heure tardive de la soirée. Peut-être le regretteront-ils en lisant ces lignes, qu'ils m'en excusent. De plus, n'ayant pas eu le temps de repérer le terrain au préalable, je n'ai pas souhaité me mettre moi-même en difficulté dans ce temps d'animation et risquer que l'animation perde en qualité de par une non-anticipation de ma part sur ce point.

Je les ai donc emmenés en **balade virtuelle**, d'où ils sont revenus avec ceci :

- à la question « citez un obstacle que nous pourrions rencontrer dans la mise en œuvre concrète de notre projet commun » ils m'ont répondu:

- Pas rentable
- Manque de temps
- Travail collectif
- Communication
- Majorité
- Manque d'intérêt

- à la question « citez un mot pour désigner ce qui sera pour vous une **ressource** dans la mise en œuvre concrète de notre projet commun », ils m'ont répondu:

- Internet
- confiance
- motivation
- innovation
- collaboration
- relations humaines
- forme d'insouciance
- envie

- à la question « citez un mot pour désigner un **chemin de traverse**, une alternative que nous pourrions emprunter dans la mise en œuvre concrète de notre projet », ils m'ont répondu :

- Différent
- L'imagination
- L'originalité
- Innovant
- Osé/ oser

- à la question « citez une **perspective** en lien avec la mise en œuvre concrète de notre projet commun », ils m'ont répondu :

- Donner du plaisir
- Moments forts
- Emotions
- Echanges
- Densifier
- Changer du quotidien
- Pied de nez à « Ardèche Forever »
- Pas forcément durable
- Ephémère

- et enfin, à la question « citez un **mot libre**, ce qui vous passe par la tête » ils m'ont répondu :

- Ouaih !
- Mélange
- Liberté
- Bouquet de fleurs
- Sérénité
- Beauté

Evaluation de l'activité

Je n'ai pas effectué de retour formel sur l'activité avec les participants ce soir-là.

Certains des participants m'ont néanmoins fait part du fait qu'ils n'avaient pas compris les consignes indiquées dans mon mail de synthèse, envoyé en prévision de la rencontre (amener une photos et trois suggestions à propos du type d'accueil touristique proposé et souhaité) ou carrément oublié la consigne. J'aurais dû, selon eux, à la fois renvoyer le mail précisant ces consignes quelques jours avant le temps d'activité mais également scinder les deux mails, de contenus différents : celui reprenant la synthèse des réalisations produites jusqu'alors et celui annonçant les consignes pour le prochain temps d'animation.

Un des participants n'était pas présent à cette soirée, ce qui m'a demandé d'adapter rapidement certains des outils prévus pour cette activité.

Enfin, j'ai eu l'impression que le temps de respiration « en forêt » proposé en clôture de l'activité a fait du bien à tout le monde.

Suite de la concrétisation du projet

Nous nous retrouvons en janvier 2011 pour poursuivre la phase de concrétisation de notre projet commun.

Dans le souci d'assurer à mes partenaires une plongée immédiate dans le thème de notre rencontre, j'**aménage l'espace** au moyen d'un fil suspendu de part et d'autre de la pièce à laquelle seront accrochées, de manière chronologique :

- La « charte » modifiée (reprise en page 47 de ce rapport) ;
- Le type d'accueil que nous pratiquons aujourd'hui (annexe VII);
- Ce que nous voulons proposer ensemble (pages 49 et 50);
- Nos ressentis dans la forêt, à l'idée de la perspective de la mise en œuvre d'un projet commun (pages 50 et 51).

Etant moi-même particulièrement sollicitée sur d'autres projets à cette période-là de l'année, je propose **d'entrée** à mes partenaires **un temps de pause**, de détente, de déconnexion de quelques minutes, afin que nous nous mettions tous (et moi en tout cas) en pleine disponibilité pour la thématique qui nous rassemble ce soir-là.

Sur fond de musique calme, j'invite mes partenaires à nous poser quelques minutes, fermer les yeux et nous replonger dans la forêt dans laquelle je les avais emmenés un mois plus tôt ... avant de reprendre le fil de des productions affichées dans la pièce, afin de nous immerger à nouveau pleinement dans notre projet.

J'ai ensuite utilisé l'outil « **Philips 6-6 adapté** » que je n'avais pas pu utiliser lors de la rencontre précédente (étant donné qu'il me fallait impérativement mes 6 participants réunis pour pouvoir le réaliser). J'aurais pu développer un autre outil mais pour les raisons évoquées plus haut, je n'ai pas trouvé le temps d'en concevoir d'autres.

J'ai donc pu, cette fois-là, former 2 groupes de 3 participants, qui, en sous-groupes, ont échangé sur les idées, avis, suggestions et opinions produits lors de la dernière rencontre⁶⁷, en leur demandant de répondre à la question « *que veut-on créer ensemble aujourd'hui en matière d'écotourisme ?* »

Ensuite, un rapporteur désigné dans chaque sous-groupe a restitué en grand groupe les propositions qui ont émergé de ce temps de débat en sous-groupes, listées dans le même temps sur un panneau et numérotées.

Chaque sous-groupe a alors eu un deuxième temps de discussion à propos des idées formulées par tous, en étant invité soit à débattre des suggestions déjà émises, soit à en formuler d'autres (maximum 3 nouvelles suggestions).

Après un retour en grand groupe, chaque sous-groupe a énoncé ses (nouvelles) suggestions à tour de rôle, qui ont ensuite été inscrites au tableau précédées d'un numéro d'ordre. Chaque participant a alors été invité à noter sur un bout de papier le numéro de 2 suggestions qu'il préférerait personnellement prendre comme point de départ de notre projet⁶⁸. J'ai inscrit au fur et à mesure les

⁶⁷ Voir supra, pages 49 et 50.

⁶⁸ Certaines suggestions n'ont pas été votées car nous avons estimé qu'elles se retrouvaient dans les autres.

totaux à côté des propositions émises et s'en est suivi un échange général sur les suggestions retenues, soit (par ordre de préférence) :

1. créer un voyage à vivre, se mettre dans une posture de voyage alors qu'ils vont randonner (5 votes) avec quelques questions déjà soulevées telles que : quel public ? quel parcours ? quelles activités ?
2. faire une glane, une récolte pendant le voyage pédestre (3 votes)
3. connotation culinaire avec la dimension « fais-le toi-même » (lien entre le calcaire (olives, chevreau) et le granite (châtaigne)) (2 votes)
4. (1 vote)
 - lecture de paysage
 - s'orienter sur les choses à dire, découvrir, faire, sur l'écologie pratique
 - randonnée « jeu de piste » pour introduire les débats du soir
 - Travail/ action à réaliser sur les lieux d'accueil (mur, cuisine, ...) dans l'idée de laisser une trace
 - Formule adaptée du « week-end de cueillette et cuisine des plantes sauvages de la garrigue » déjà organisé au Viel Audon (plantes granitiques, plantes calcaires) avec intervention de Christian Giroux, botaniste et formateur.
5. (0 vote)
 - récupérer plein de cartes postales sur le chemin
 - créer un décalage, un questionnement
 - animations pendant la marche
 - deux groupes chacun dans un lieu - prémisses d'un débat dans chaque lieu (pose la question de la durée du séjour ; il faudrait presque 2 nuits dans chaque lieu)
 - prévoir une soirée débat entamé pendant la marche (mais comment motiver les gens à débattre ? (ne pas) l'annoncer ?)
 - montrer une pluriactivité dans l'activité (par exemple, le cuisinier qui cuisine au Viel Audon et fait la vaisselle à Rocles, ce qui rejoint la question de l'ancrage dans un lieu mais sans y être enfermé, en restant mobile.

Sur base des propositions formulées et votées, il a alors été décidé de monter un « voyage » pour l'automne 2011 et de le tester avec un groupe de « voyageurs complices ». La prochaine rencontre sera l'occasion d'aborder toutes les questions d'organisation pratique relatives à ce voyage.

Organisation concrète du voyage

En préparation de cette nouvelle rencontre, j'ai envoyé à mes partenaires une proposition de programme de séjour. Cette rencontre s'est, elle, déroulée de manière classique, sans que j'y amène des temps d'animation spécifiques et a débouché sur la proposition de voyage suivante :

jeudi 10 novembre 2011

Soirée d'accueil et de bienvenue "Quand l'écotourisme s'invite à table" avec auberge écotouristique. L'accueil et l'hébergement (2 nuits) auront lieu chez Alain et Marie, au Gîte du JAL à Rocles.

vendredi 11 novembre 2011

Balade découverte autour du village de Rocles et récoltes diverses (pommes, châtaignes, champignons,...) ainsi qu'un après-midi de cueillette des plantes sauvages en présence de Christian Giroux, botaniste spécialiste des plantes sauvages comestibles.

Cuisine aux plantes en fin d'après midi et soirée conviviale autour des récoltes du jour.

samedi 12 novembre 2011

Départ pour une randonnée à la journée, animée par Nicolas (prise en charge des bagages par les organisateurs). Au cours de cette randonnée de 18 km (6 à 8 heures de marche avec pauses repas et animations pendant la randonnée), nous cheminerons depuis la pierre granitique du Tanargue pour rejoindre les falaises calcaires des Gorges de l'Ardèche et arriver en fin d'après-midi au hameau du Viel Audon, pour vivre une soirée d'échanges et de détente autour d'un repas aux couleurs locales.

dimanche 13 novembre 2011

Matinée d'action collective au hameau du Viel Audon, au cours de laquelle nous contribuerons à continuer à redonner vie au hameau.

Le voyage s'achèvera en début d'après-midi après un dernier repas pris ensemble ainsi qu'un temps de bilan.

Dans la négociation de l'organisation de ce voyage, les points de vigilance que nous avons soulevés portent actuellement sur :

- le **coût** : attentifs à ce que l'écotourisme ne soit pas qu'un vain mot ou un concept réservé aux accros de la randonnée et aux convaincus du tourisme vert, nous souhaitons que tout un chacun puisse trouver sa place dans ce voyage, sans être freiné par des raisons financières. En effet, lorsqu'il est réalisé des « études clientèle » en vue de mieux définir l'offre touristique, il apparaît que celles-ci le sont sur base des exigences et attentes de ceux qui partent *déjà* en vacances : « *la clientèle de familles modestes (en termes de statut social, de niveau d'études et de revenus), n'est plus interrogée dans les sondages et à force de n'interroger que les gens en*

vacances, on s'enferme dans cette clientèle qui part déjà, sans tenir compte des demandes des non-partants(...)»⁶⁹.

Dans le même sens, les activités que j'ai menées avec mes partenaires feront ressortir cet enjeu que l'écotourisme - et en tout cas le projet que nous souhaitons développer ensemble - soit ouvert au plus grand nombre sans restriction financière et puisse aussi aller à la rencontre de ceux qui ont moins de moyens. Il semble en effet qu'actuellement, l'écotourisme s'adresse plutôt à des individus dont le revenu est supérieur à la moyenne et correspondrait à un marché dit « de niche », représentant la demande typique de personnes qui veulent rester entre elles, en « se distinguant » du touriste moyen. Remettant en cause ce constat, certains auteurs laissent même entendre que « l'écotourisme pourrait et devrait aussi être un tourisme de masse »⁷⁰.

D'un autre côté, nous avons quand même dû chiffrer le coût de nos prestations afin que ce projet puisse aussi être, pour nous, **viable économiquement** à plus long terme. Nous avons estimé que ce séjour revenait au minimum à 200,00 euros par personne. Ce tarif inclut les frais d'hébergement en gîte d'étape et en pension complète (3 nuits) ainsi que les prestations de Christian Giroux, de Nicolas Grisolle et des formateurs de l'association LE MAT et les frais de covoiturage et portage des bagages.

Nous avons donc proposé aux participants au voyage qu'ils estiment eux-mêmes la valeur économique de leur voyage en choisissant de financer leur participation par une somme entre 200,00 euros et 250,00 euros par personne, selon les envies et possibilités.

- le **nombre de participants** : afin d'assurer tant que faire se peut la qualité de la rencontre avec nos hôtes et diminuer l'impact de notre voyage sur notre environnement et les territoires que nous traverserons au cours des différents temps d'animation prévus, nous avons estimé que le nombre de participants serait limité à 16 personnes.
- le **transport** : nous décidons de mettre en place un système de covoiturage depuis Balazuc (qui a l'avantage de posséder un arrêt de bus en lien direct avec la gare SNCF de Montélimar) et mettre également les participants en lien avant la date prévue du voyage afin qu'ils organisent eux-mêmes également d'autres types de covoiturage ;
- les **participants au voyage** : outre notre volonté que ce voyage soit garant d'une certaine mixité sociale et culturelle afin d'ouvrir nos regards et les leurs, il nous est néanmoins important que participent également à ce voyage des « gens du cru », des Ardéchois, en vue de, peut-être, les impliquer ensuite d'une autre manière dans d'autres types de séjours que nous organiserions ; c'est en ce sens que nous n'avons jusqu'à ce jour pas encore mis en place de campagne de communication à grande échelle relativement à ce projet mais plutôt invité nos réseaux privés et (sans doute trop) complices, dont une partie d'Ardéchois.

⁶⁹ PERRET, Jacques, « L'écotourisme rattrapé par le marché », in GAGNON, C. et S., o.c., p. 388.

⁷⁰ TURCOTTE Marie-France et GENDRON Corinne, o.c., p. 359. A contrario, voir LEQUIN, Marie, o.c., p. 17, selon laquelle « Par définition, l'écotourisme n'est pas une forme de tourisme accessible à tous. Lorsqu'il le devient, ce n'est plus de l'écotourisme mais du tourisme de masse. »

Evaluation de la démarche mise en œuvre

Efficacité pédagogique et plus-value de la démarche

Un des points d'attention qui a émergé dès les prémises de ma mise en projet a été de répondre à la question de savoir comment proposer « autre chose » dans une démarche de travail en réseau et voir comment les acquis de ma formation en écopédagogie pourraient me servir de point d'appui.

Je ne souhaitais pas en effet réaliser une étude « clé en main » des réalités du tourisme et de l'écotourisme en Ardèche et simplement soumettre le résultat de mes recherches à mes partenaires de projet, mais au contraire les mobiliser et les solliciter afin qu'ils s'**approprient** eux-mêmes la création commune d'un projet écotouristique, ainsi que les concepts et éléments théoriques qui s'y rattachent.

Afin de développer une **démarche plus « impliquante » et participative**, j'ai dès lors veillé à varier autant que possible les outils d'animation et les approches pédagogiques. J'ai fait le choix de diversifier les **supports d'expression** de la parole individuelle et collective : feuilles de châtaigniers, post-it, feuilles A4, galets, objets médiateurs, photos, images, récits, labels plastifiés, ... J'ai tenté également de varier les **modes d'expression**, entre l'expression écrite individuelle, la prise de parole en groupe, face au groupe, l'expression au moyen d'images, de photos, jeux de rôles, débats, temps d'échanges informels (repas), échange de mails en amont et en aval des animations, documents de synthèse,

J'ai souhaité également varier les **approches pédagogiques** en faisant le choix d'animer un travail de développement d'un projet écotouristique au travers des approches suivantes :

- une approche **confluente**, alliant :
 - o une approche **cognitive** (appréhension des concepts de tourisme, écotourisme, écolabel, processus de labellisation,...),
 - o une approche **morale** (travail sur les représentations et valeurs)
 - o et une approche **affective** (texte d'Eric JURDANT sur le « tourisme de terroir », représentations symboliques des feuilles de châtaignier (Rocles) et des galets (Viel Audon), balade « virtuelle » en forêt, liens avec le territoire, histoire commune, approche ludique avec le quizz sur les labels, construction collective d'un « produit écolabélisé » au moyen d'objets médiateurs,...),
- et une approche **praxique** (être dans l'action, ensemble en vue d'affiner notre regard critique quant au développement de l'écotourisme en Ardèche).

En ce qui concerne le **choix des outils** dans le travail de mise en lien préalable à la concrétisation de ce projet, j'ai privilégié :

- l'approche **coopérative** : la mise en action du groupe et la stimulation de l'intelligence collective tout au long du processus développé ont certainement contribué à enrichir la pertinence et légitimité de la proposition de « voyage » qui en résulte (page 55);
- et l'**approche critique** : travail sur les définitions de l'écotourisme en vue de faire émerger une définition commune au groupe, apports d'éléments chiffrés sur les réalités du tourisme en Ardèche, retour sur la rencontre avec les gestionnaires du camping de Saint-Privat - premier hébergement touristique en Rhône-Alpes à avoir obtenu l'écolabel européen - débat quant à la politique ardéchoise portée par l'ADT en matière d'écotourisme,...

Quant à la question de savoir si la démarche proposée a amené un « plus » **écopédagogique**, à l'heure où j'écris ces lignes, nous n'avons pas encore réalisé de bilan global de l'ensemble du vécu de la démarche de sorte que je ne peux faire part ici que de mon propre ressenti : il me semble que ce que j'ai proposé à mes partenaires de projet nous a permis de travailler autrement, d'alterner entre phases de conceptualisation et prise de recul et phases de concrétisation effective et il est certain que tout n'a pas été parfait, que cela nécessitera certainement des adaptations si nous souhaitons transférer la démarche proposée et l'animer avec d'autres partenaires extérieurs (au regard des objectifs repris en page 17 du présent rapport).

Impacts

Quant à l'impact écologique de la démarche :

L'Ardèche dispose d'un réseau de transports en commun peu étoffé, surtout « hors saison » et certainement pas en soirée. Or, étant donné que nos rencontres ont chaque fois eu lieu en soirée, chez l'un ou l'autre (Balazuc, Rocles), elles ont demandé des déplacements en voiture importants, tant de ma part que de la part de mes partenaires. En outre, les temps d'immersion et rencontres que j'ai vécus à différents endroits du territoire (Rocles, Privas, Aubignas, Balazuc, ...) ont également nécessité plusieurs déplacements en voiture même si c'est vrai que c'était un choix de ma part de privilégier la rencontre directe (pour les raisons évoquées en page 19 de ce rapport).

Pour pallier quelque peu à cet impact négatif, j'ai à un moment donné, choisi soit d'effectuer mes entretiens par téléphone (Marie-Noëlle DURY, du réseau Couleurs Rando), soit de mieux cibler les rencontres pour éviter déplacements inutiles et chronophages.

Quant à l'impact politique de la démarche :

Je pense qu'il est trop tôt que pour apprécier de manière pertinente si la démarche mise en œuvre a eu et aura un impact politique (positif ou négatif) sur le territoire. Il me semble néanmoins qu'en elle-même, elle témoigne d'une volonté de la part de l'ensemble des partenaires du projet de « faire bouger les choses » au niveau du territoire du Sud-Ardèche en matière de tourisme et d'écotourisme. Reste à voir dans quelle mesure la transférabilité de la démarche et les évolutions et retombées possibles du projet auront, dans le temps, un impact politique fort sur le territoire (liens avec l'ADT (pages 13, 14, 33, 75, 76), implication des populations locales (pages 34-35), pérennité de la démarche mise en œuvre et son effet structurant sur le territoire du Sud-Ardèche (pages 48-49), ...).

Si c'était à refaire

Je soulèverai ici quelques points d'attention personnels, tirés des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la démarche décrite dans le présent rapport, afin qu'ils soient mieux pris en compte en cas de renouvellement de l'expérience :

- La gestion du temps :

J'ai rencontré des partenaires de projet avec des agendas surchargés (pas de saisonnalité ici !) ; j'ai senti dès le départ que plusieurs de mes partenaires pensaient perdre leur temps, ne pas avancer assez rapidement dans du « concret ». Je dois d'autre part admettre que j'ai eu énormément de mal à me dégager de la contrainte fixée par mon organisme de formation d'organiser « 7 journées d'action sur le terrain ». Cette question de la disponibilité de mes partenaires en lien avec les contraintes, notamment temporelles, du stage m'a tarabudé tout le long de la mise en œuvre de ce processus.

D'un autre côté, j'ai dû assumer ma propre frustration de vivre des rencontres si espacées dans le temps (entre 3 semaines et un mois entre chaque rencontre), pensant, naïvement sans doute, que nous aurions bouclé ce projet en quelques semaines, et plier mon agenda aux disponibilités de mes partenaires, m'adapter et accepter que « *le temps des uns n'est pas le temps des autres* ».

En outre, étant donné que tous nos temps de rencontre ont eu lieu en soirée, après des journées de travail déjà bien remplies, chacun est souvent arrivé aux moments d'animation assez fatigué et certains l'ont même exprimé, soulignant que c'était difficile alors de se concentrer et d'être productif et me demandant de ne pas tirer en longueur l'activité prévue. C'est une réalité à laquelle j'ai dû également m'adapter (adaptation à mon « public »).

Le fait que ces rencontres ont à chaque fois été agrémentées d'un repas a certainement atténué la « pénibilité » de ces animations en soirée et permis aussi de contribuer à l'ambiance chaleureuse et détendue qui a animé le groupe tout au long de ces activités. A refaire, je pense néanmoins que, tout en gardant l'esprit convivial de ces temps de rencontres informels, ce genre de temps de travail et d'animation serait sans doute moins épuisant en journée, mais cela pose à nouveau la question de la disponibilité.

Il me semblera donc opportun, à l'avenir, de réfléchir à la manière de mieux aborder la gestion du temps individuel et collectif de chacun des partenaires. Vu l'énergie et la mobilisation (les gens sont sollicités de partout et ne savent plus où donner de la tête) que la concrétisation de ce projet a demandé à chacun, je ne m'étonne plus de ce que des réseaux s'essouffent et s'éteignent. Il me semble donc important de veiller à développer dès le départ une relation de proximité entre l'ensemble des partenaires de projet, tout en réfléchissant à la pertinence d'animer *tous* les temps de rencontre avec l'ensemble des partenaires. Peut-être vaut-il mieux développer *aussi* des temps de rencontre et de travail plus individualisés et ne pas perdre de vue le confort que peuvent amener les nouveaux moyens de communication dans ce travail de mise en réseau ; voir en ce sens page 44).

- La gestion de l'espace :

L'ensemble de nos rencontres se sont déroulées dans un cadre privé, en soirée, chez l'un ou l'autre (chez Yann et Marie ou chez Alain et Marie) ce qui soulève la contrainte d'arriver dans un lieu « non neutre » et de l'aménager en espace de travail sans pour autant transformer un salon privé en salle

de réunion. Ces déplacements demandent aussi, pour l'animateur, de transporter tout le matériel d'animation, qui prend parfois les allures d'un véritable déménagement.

D'un autre côté, aller « chez l'autre » permet de mieux appréhender son contexte de vie et de travail, son territoire d'action privilégié et c'est un aspect qu'il me semble important de prendre en compte dans ce contexte précis car, notamment au regard des valeurs d'accueil qui animent l'ensemble des partenaires de ce projet, cela a contribué certainement à enrichir la relation et les liens qui se sont renforcés entre les membres du groupe.

- Le processus d'évaluation :

La pierre d'achoppement de ma démarche, c'est certainement le manque d'évaluation globale et collective du processus mis en œuvre. Etant donné que je n'ai pas mis en place, avec mes partenaires, un processus d'évaluation a posteriori (autre que les temps de feedback que nous avons eus au sortir des activités et les quelques retours de Yann au lendemain des rencontres), je ne m'y étendrai pas. Je sais que c'est une étape essentielle dans la gestion d'un projet et un des points sur lequel je dois encore avancer.

- La posture de l'animateur :

Garant du cadre, du processus d'animation et de sa cohérence, c'est, sur le papier, ce vers quoi j'aurais dû tendre. Dans les faits, je me suis placée rapidement en position basse face à mes partenaires, ayant réuni autour de la table des « pro's de l'écoformation », spécialistes de la pédagogie de projet, de l'animation de réseaux, de la formation en éducation à l'environnement, mais aussi des militants engagés depuis des années sur le territoire, des élus locaux (ndlr : Alain est maire de sa commune, Rocles, et Yann, adjoint au maire de la commune de Balazuc) et dès lors, bien au fait de ce que sont les réalités du tourisme en Ardèche. Comment dès lors, les « surprendre » quand même ? Leur donner envie ? Quelle est ma légitimité ? Quelle est la crédibilité de ma démarche ?

En outre, l'association LE MAT était à la fois mon partenaire de projet mais aussi ma structure d'accueil de stage, pour devenir ensuite mon employeur et Yann, Marie et Dimitri mes actuels partenaires de travail, et il ne m'a pas toujours été facile de me détacher de cette triple casquette (structure d'accueil - partenaire de projet - employeur).

Enfin, le fait d'arriver de Belgique m'a mis directement dans cette posture de « l'animateur hors sol » à propos de laquelle nous avons échangé avec Marie (page 18) et confirmé la nécessité d'un ancrage préalable dans le territoire, qui prend, lui aussi, du temps si l'on veut y développer une dynamique de réseau plus pertinente parce que partant d'une meilleure appréhension et connaissance des réalités du terrain.

Au regard des critères du Comité de Suivi Externe

Dimensions « questionnement initial » et « projet de vie »

Ces dimensions ayant été développées aux pages 9 et suivantes du présent rapport, je ne commenterai plus ces points ici.

Je rajouterai simplement que les apports personnels de ce stage et plus globalement, de la formation en écopédagogie, m'ont permis de toucher du doigt la « culture de la prise de risque » : je pense en effet n'avoir choisi la voie la plus simple en décidant de réaliser mon stage en France, dans un territoire dont je n'avais que des représentations de carte postale et avec des gens beaucoup plus expérimentés que moi sur toutes les thématiques évoquées plus avant dans ce rapport (voir les pages 10, 11 et 15 notamment).

Ce choix d'un départ à l'étranger et toutes les raisons et motivations qui y sont liées a en outre certainement fait évoluer mon regard et changé ma « manière d'être, d'être au monde et d'être avec les autres »⁷¹.

Dimension « politique »

Sur ce point, je renvoie le lecteur aux développements repris en page 58 de ce rapport.

Dimension « adéquation avec le public »

A la lecture de ce rapport, et particulièrement les pages 57 et 58, le lecteur aura pu se faire une idée de l'ensemble des outils et activités proposés dans le cadre de ce processus de mise en projet. Il semble avoir veillé à adapter mes activités à la diversité de mes partenaires, en privilégiant des activités où convivialité et confiance (envers moi, entre eux, dans la démarche proposée, ...) domineraient, et, quand cela a été possible, m'être adaptée à leurs attentes (demandes de concret, de synthèse,...). Un petit bémol néanmoins quant à la pertinence de certains outils qui ont pu paraître « infantilisants » ou « sans intérêt » (construction commune au moyen d'objets médiateurs) pour certains.

Dimensions « décloisonnement de l'Education relative à l'environnement » et « valeur ajoutée »

Le projet mis en place témoigne d'une certaine forme de coopération qui peut naître entre des personnes, des métiers et des territoires : de par leurs activités professionnelles et leur engagement sur le territoire, les partenaires engagés dans ce projet entendent, au travers des leviers de l'éducation à l'environnement et au développement durable et de l'accueil touristique en gîte et écogîte, participer à l'attractivité touristique du territoire ardéchois, c'est vrai, mais en complétant l'offre écotouristique existante et en proposant « autre chose » au moyen d'un projet qui a *aussi* une vocation

⁷¹ SCHEOU, Bernard, « De l'écotourisme à l'éthique - retrouver le sens unitaire du monde », in GAGNON C. et S., o.c., p. 404.

de sensibilisation à l'environnement, à l'aménagement d'un territoire, à la valorisation et la gestion durable des ressources du territoire, au développement économique local et à l'animation du cadre de vie en milieu rural.

En témoigne la **dimension éco-sociologique** que ce projet écotouristique comporte, vu l'interactivité qu'il crée entre :

- **l'économie** : retombée économiques locales, investissement d'acteurs du territoire, attention portée à la pérennisation du projet, ...
- **l'environnement** : les territoires d'action des partenaires deviennent supports pédagogiques d'une démarche écotouristique commune (éducation par l'environnement, qui y est vu à la fois comme un « **problème à résoudre** » (menacé par les effets négatifs du tourisme de masse, il y a lieu d'en préserver la qualité), « **une ressource à gérer** », le fait de donner à l'humain la possibilité de renouer des liens avec la nature qui l'entoure (environnement « **nature** »), notre **milieu de vie**, personnel et professionnel, **partagé** avec d'autres et où il faut apprendre à « *participer activement à la transformation des réalités* »⁷²);
- **le social** : la place de l'humain dans ce projet est essentielle : tant celle de chacun des partenaires du projet, qui pourront d'autant mieux le porter et le faire vivre qu'ils s'y identifient et se le sont approprié, que de celle des participants au(x) voyage(s), que nous voulons accueillir sur notre territoire en favorisant la réflexion de chacun quant à ses choix de consommation touristique et en l'éveillant à d'autres possibles.

⁷² D'après la classification proposée par Lucie SAUVE, *o.c.*, pp 13-15.

En guise de conclusion

Le lecteur aura certainement remarqué que nous avons choisi d'utiliser le terme « voyage » pour désigner la concrétisation de notre mise en projet, et ce choix n'est pas anodin.

Qu'il me permette dès lors de terminer la rédaction de ce rapport avec les mots de l'auteur avec qui il en a démarré la lecture et d'offrir ces dernières lignes à mes partenaires de projet, témoignant, à mes yeux, de cet « **exotisme de proximité** » que nous avons voulu créer ensemble.

*Le voyage, c'est le passage de soi à l'autre, le pont d'un monde à l'autre.
Le voyage invite au désir de l'altérité autant qu'à celui de l'ailleurs...
Voyager, ce n'est pas tout à coup fuir en partant loin, très loin,
Dans l'ailleurs exotique, là-bas, au bout du monde.
Le monde est plein de bouts du monde.
Le bout du monde est partout.
Il s'accommode aussi bien du Cap-Horn
que du fond d'un jardin.
Il dépend d'abord de vous !*

*Franck Michel
« Désirs d'Ailleurs »*

Rendez-vous est pris en novembre pour une première animation de ce voyage ...

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.2
Résumé de la démarche mise en œuvre	p.4
La structure d'accueil	
➤ Balazuc et le hameau du VIEL AUDON - un peu d'histoire...	p.5
➤ L'association LE MAT	
○ Statuts- composition	p.7
○ Objet social	p.8
○ Secteurs d'activités	p.8
○ Partenaires - Réseaux	p.8
Questionnement initial	
L'origine de ma démarche : rencontres au fil des saisons	p.9
➤ Été 2009 - Rencontre avec la pierre sèche et les chantiers de bénévoles organisés par l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale)	p.9
➤ Automne 2009 : Rencontre avec l'écopédagogie	p.12
Contexte du stage et intégration du projet dans les activités de l'association LE MAT	
➤ Printemps 2010 - rencontre avec le Viel Audon à Balazuc (Ardèche)	p.13
➤ Automne 2010 - Quand l'écopédagogie rencontre une certaine forme d'écotourisme ardéchois	p.15
Objectifs du stage	p. 17
Le stage : comment amener une dimension écopédagogique dans la création et l'animation d'un réseau	
Immersion dans le territoire entre octobre et décembre 2010	p.18
Mise en action	p.20
Activité mise en place	
➤ Travail sur les attentes	p.21
➤ Racontez-moi votre histoire, l'histoire du lien qui vous unit ...	p.22
➤ Evaluation de l'activité	p.24
L'écotourisme et l'écolabel européen	p.27
Le tourisme en Ardèche	p.27
➤ Quelques chiffres	p.29
➤ La saisonnalité des flux touristiques	p.29

➤ L'emploi dans le secteur du tourisme en Ardèche	p.30
Et l'écotourisme dans tout ça ?	p.31
Activité mise en place	p.36
➤ Travail sur les représentations en matière d'écotourisme	p.36
➤ Temps d'animation sur l'écolabel européen	p.40
➤ Evaluation de l'activité	p.43
Amorce de la phase de concrétisation du projet	p.46
➤ Un territoire d'action ...	p.48
➤ ... sur lequel nous voulons agir ensemble	p.49
➤ Evaluation de l'activité	p.52
Suite de la concrétisation du projet	p.53
Organisation concrète du voyage	p.54
Evaluation de la démarche mise en œuvre	p.57
➤ Efficacité pédagogique et plus-value de la démarche	p.57
➤ Impacts	p.58
➤ Si c'était à refaire	p.59
➤ Au regard des critères du Comité de Suivi Externe	p.61
Conclusion	p.63
Table des matières	p.64
Bibliographie	p.66
Annexes	p.68

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

BARRAS, Béatrice, « *Chantier ouvert au public - le Viel Audon, village coopératif* », Valence, éditions REPAS, 2008.

BRUCKNER, Pascal et FINKIELKRAUT, Alain, « *Au coin de la rue l'aventure* », Paris, Seuil, 1979.

CEBALLOS-LASCURAIN, Hector, « *Tourism, Ecotourism and Protected Areas: The State of Nature-based Tourism around the World and Guidelines for Its Development* », Gland, International Union for Conservation of Nature (IUNC), 1996.

DOMINIQUE, Florence, « *25 balades sur les chemins de la pierre sèche* », Manosque, éditions le bec en l'air, 2008.

GAGNON, Christiane et GAGNON Serge, « *Ecotourisme - entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoires* », Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007.

KÜNG, Anne, « *La réactualisation de la politique touristique pour les régions de montagne en Suisse* », Documents économiques n° 67, Fribourg, Editions Universitaires Fribourg Suisse, 1993.

LEQUIN, Marie, « *Ecotourisme et gouvernance participative* », Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004.

MICHEL, Franck, « *Désirs d'Ailleurs* », Paris, éditions Armand Colin, 2000.

PERRET, Jacques, « *L'écotourisme rattrapé par le marché* », in GAGNON, C. et S., o.c., pp. 375-392.

PINCE, Robert, « *Etre écovoyageur* », dans la collection « et si on vivait autrement ? », éditions Plume de carotte pour les magasins Nature et Découvertes, 2007.

SAUVE, Lucie, « *Pour une éducation relative à l'environnement* », Montréal, Guérin éditions, 2^e édition, 1997.

SCHEOU, Bernard, « *De l'écotourisme à l'éthique - retrouver le sens unitaire du monde* », in GAGNON C. et S., o.c., pp. 395-407.

TURCOTTE Marie-France et GENDRON Corinne, « *Labels et certifications d'écotourisme et de tourisme - le contexte et la portée* », in GAGNON, C. et S., o.c., pp. 337-374

Revue :

« *Alterner pour apprendre- entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation* », ouvrage coordonné par **Dominique COTTEREAU**, Les livrets du Réseau Ecole et Nature, Réseau Ecole et Nature, Montpellier, 2007

« *Cohérence en Education à l'Environnement - de la parole aux actes* », l'Encre Verte, n° 47, revue annuelle du Réseau Ecole et Nature, Montpellier, novembre 2008.

« *Construire ... et gérer son projet* », guide réalisé par l'asbl **STICS**, 5^e édition, 2007, p. 36, consultable en ligne sur www.stics.be

« *Fonctionner en Réseau - d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement* », les Livrets d'Ecole et Nature, Réseau Ecole et Nature, Montpellier, édition 2002.

Sites internet :

Mes partenaires de projet :

- L'association LE MAT au Viel Audon : <http://vielaudon.free.fr>
- Le gîte et l'écogîte du JAL, à Rocles : <http://www.gite-etape-ardeche.com>;
<http://www.ecogite-ardeche.com>
- Ardèche Randonnées : <http://www.ardeche-randonnees.com>

Le tourisme et l'écotourisme :

- Organisation Mondiale du Tourisme : <http://www.worldtourism.org>
- France <http://www.tourisme.gouv.fr>
<http://www.veilleinfotourisme.fr>
- Mission d'Ingénierie Touristique en Rhône-Alpes (MITRA) <http://pro.rhonealpes-tourisme.com>
- Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ardèche <http://pro.ardeche-guide.com>
<http://www.ardeche-guide.com>
- Couleurs Rando : <http://www.couleurs-rando.com>

L'écolabel européen :

<http://www.ecolabel.eu>
<http://www.ecolabels.fr>

Etablissements ayant obtenu l'écolabel européen en Ardèche :

Le camping du Plan d'Eau à Saint-Privat <http://www.campingleplandeau.com>
Le moulinage "Au fil de soi" à Issamoulenc <http://www.aufildesoi07.fr>
Le "Domaine du Taillé" à Vesseaux <http://www.domainedutaille.com>
"La Bambouseraie" à Labeaume <http://www.bambouseraie-labeaume.fr>

Divers :

APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale)
association de chantiers de bénévoles dans le Vaucluse <http://www.apare-gec.org>

ANNEXES

1. Réseaux dont fait partie l'association LE MAT
2. Rappel du programme prévisionnel de stage
3. Attentes/ craintes / appréhensions
4. Texte d'Eric Jurdant : « du tourisme rural au tourisme de terroir » et productions des participants
5. Productions des participants dans le cadre du brainstorming dynamique proposé lors de l'activité centrée sur les thématiques de l'écotourisme et de l'écolabel européen
6. Définitions du quizz sur les labels
7. Résultats du *speed dating* réalisé sur le type d'accueil que nous proposons aujourd'hui
8. Rôle et Missions de l'Agence de Développement Touristique (ADT) en Ardèche (d'après un entretien réalisé en novembre 2010 avec Gaël BERTHIER, assistant ingénierie et développement à l'ADT de l'Ardèche)
9. Article de presse sur le camping du plan d'eau à Saint-Privat, premier hébergement touristique à avoir obtenu l'écolabel européen en Rhône-Alpes

ANNEXE I: Les principaux réseaux dont fait partie l'association LE MAT aujourd'hui

* Le réseau d'**Echange pour la Cohérence et la Réflexion dans les centres d'éducation à l'Environnement (ECORCE)** (www.educ-envir.org/ecorce) : réseau d'Echange pour la Cohérence et la Réflexion dans les centres d'éducation à l'Environnement, pour améliorer les techniques et pédagogies développées, au regard des valeurs du développement durable. L'association le Mat est fondatrice de ce réseau. Dans le cadre des rencontres nationales, elle met en place des formations d'animateurs, de cuisiniers et de jardiniers sur les normes d'hygiène en restauration et sur l'application de la méthode HACCP, dans les animations qui mettent en jeu l'alimentation. Elle participe également aux études et diagnostics sur les thèmes du développement durable (gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets et de l'alimentation).

* Le réseau d'**Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires** (réseau **REPAS** ; <http://reseaurepas.free.fr>) : Ce Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires regroupe des entreprises en France, qui se reconnaissent dans le champ de l'économie alternative et solidaire et qui expérimentent de nouveaux rapports au travail, des comportements financiers plus éthiques et plus humains, de nouvelles relations producteurs/ consommateurs et une présence engagée sur leur territoire. L'association le Mat est le centre de formation du « compagnonnage alternatif et solidaire », formation à la culture coopérative mise en place par ce réseau d'entreprises depuis 1997.

* Le **réseau régional des chantiers de jeunes en Rhône-Alpes**: L'association est co-fondatrice du réseau. Il rassemble des associations locales et nationales organisatrices de chantiers de jeunes. Il a pour vocation l'échange de pratiques, le dialogue avec les institutions partenaires, la mise en place de projets communs (promotion des chantiers, réflexions thématiques, formation-action « se construire en construisant »).

* Le **réseau Ecole et Nature** (<http://www.ecole-et-nature.org>): réseau national de praticiens de l'éducation à l'environnement qui a pour objet de promouvoir l'éducation à l'environnement, former des citoyens responsables de leur environnement, favoriser l'approche pluridisciplinaire et être un carrefour d'expériences.

* Le réseau **Couleurs-Rando** (<http://www.couleurs-rando.com>) : rassemble des hébergeurs et de prestataires d'activités une quinzaine de gîtes du sud Ardèche regroupés pour offrir une meilleure qualité d'accueil et de randonnées pour développer un tourisme respectueux de l'environnement. Mes 3 complices de projet en font partie. Parmi les valeurs partagées par les membres du réseau : travailler en complémentarité plutôt qu'en concurrence ; être dans la viabilité plutôt que dans la rentabilité

* Le **collectif des directeurs et animateurs de centres de loisirs d'Ardèche et celui des enseignants** : En collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de l'Education Nationale, les formateurs du Mat mettent en place de nombreux temps d'échanges et de formations avec tous ses acteurs locaux pour répondre aux besoins de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire.

* Le **collectif Pétale 07** : espace départemental de concertation en EEDD né des Assises départementales de l'Education à l'environnement et au développement durable organisées en Ardèche en 2009. Création de groupes de travail sur l'installation agricole, la restauration collective et les Jardins Partagés en sud Ardèche. Participation du collectif aux événements liés à l'EEDD:

semaine du DD, mon Pays ma fête, les entretiens de l'Alimentation bio, festival de la biodiversité, anniversaire des 30 ans de la Réserve des Gorges de l'Ardèche,... L'association LE MAT est animatrice de ce réseau.

* Le groupe **SORTIR!** du Réseau Ecole et Nature : groupe de travail créé en janvier 2008 par quelques éducateurs animés d'une passion toujours vive pour emmener jeunes et adultes dehors, leur offrir une éducation à la nature de terrain ; réunit des représentants de réseaux nationaux, de structures de terrain ou des individuels. Les objectifs de ce groupe sont : rendre visible, promouvoir l'éducation nature et le dehors, en valoriser la richesse pédagogique. ; lutter pour la réouverture d'espaces de liberté pour pouvoir éduquer dans la nature : maintien des pratiques et de l'accès à la nature ; participer à la coordination du réseau et à l'élaboration du plan d'action national pour favoriser l'éducation dans la nature.

* Le réseau du **Jardin dans Tous ses Etats (JTSE)** (<http://www.jardinons.com>): Au niveau national et régional, le réseau du Jardin dans Tous Ses Etats est un réseau d'échanges entre les acteurs de jardins partagés (associations, habitants, techniciens, élus, etc.). Les jardins partagés sont des jardins créés, conçus, et cultivés collectivement par des habitants d'un quartier ou d'un village. Ils portent des valeurs de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, de liens retrouvés au monde du vivant, de respect de notre environnement. Ils sont des outils d'éducation à l'environnement.

ANNEXE II : Rappel du programme prévisionnel de stage joint à ma convention de stage

Contenu du programme de stage fixé par l'IEP :

3 jours de co-élaboration avec des participants à la formation en écopédagogie.

10 jours de préparation, adaptation du projet et coordination avec l'équipe sur les lieux de la structure d'accueil (association le MAT).

7 jours de mise en action avec les 3 acteurs concernés :

- l'association LE MAT, au Viel Audon, représentée par Yann SOURBIER (directeur), Marie SIMON et Dimitri de BOISSIEU ;
- le bureau ARDECHE RANDONNEE, à Vals-les-Bains, représentée par Nicolas GRISOLLE ;
- Alain GIBERT et Marie GALLICE, gestionnaires du Gîte et de l'Écogîte du JAL à Rocles.

Proposition de programme de stage (à réaliser entre le 6 novembre et le 6 décembre 2010) :

jour 1 - 8 octobre 2010 :

- rencontre avec YANN SOURBIER, directeur de l'association LE MAT, au Viel Audon (Balazuc), mon tuteur de stage, afin de recadrer ensemble le programme du stage ; attentes de la structure par rapport à mon stage ; questions pratiques et organisationnelles ; premières pistes d'action, obtention de coordonnées de personnes ressources à contacter dans la mise en œuvre de mon stage
- premières recherches théoriques et lecture de documents en lien avec la thématique
- première prise de contact avec NICOLAS GRISOLLE, membre de l'association ARDECHE RANDONNEES en vue de lui exposer ma démarche et fixer un premier rendez-vous

jour 2 - 9 - 10 octobre 2010 :

- accompagnement d'un groupe en week-end détente à Rocles, dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche - première prise de contact et échanges informels avec ALAIN GIBERT et MARIE GALLICE, propriétaires des Gîtes du JAL (gîte d'étape et éco-gîte) ;
- visite du gîte d'étapes, de l'écogîte, du village de Rocles et ses alentours, participation à la récolte de pommes produites sur la propriété en vue d'en faire du jus de pommes qui sera mis en vente dans les commerces locaux

jour 3 - 15 octobre 2010 :

- immersion sur le terrain dans le cadre d'une transhumance à la journée entre les Gîtes du JAL à Rocles et le gîte d'étape du Viel Audon, à Balazuc (entrée des Gorges de l'Ardèche), avec un groupe d'une trentaine de randonneurs et une vingtaine d'ânes ; occasion de :
- rencontre personnalisée avec l'organisateur de la randonnée, lui-même propriétaire d'un gîte en Haute-Loire (échanges informels sur l'écotourisme, la création de « produits » écotouristiques, le changement de posture entre « des hommes qui accompagnent des ânes » versus « des ânes qui accompagnent des hommes »,...)
- repérage de lieux et sites d'intérêt patrimonial, culturel, historique, économique, ou autre (en fonction de la randonnée) tout au long du parcours ; exploitation potentielle dans la suite de ce stage, pour illustrer la notion d'écotourisme et ce qu'elle n'est pas, dans la région

jour 5 - 19 octobre 2010 :

- recherches théoriques sur la thématique de l'écotourisme, la politique écotouristique en Ardèche, la labellisation écotouristique (entre autres l'écolabel européen), ...
- rencontre avec MARIE SIMON (formatrice au Viel Audon et animatrice de réseaux territoriaux en Ardèche) quant aux réseaux d'acteurs territoriaux existants en Ardèche méridionale, les freins et blocages propres à ce territoire, les avantages et difficultés du travail en réseau sur ce territoire, ... ; obtention de coordonnées de contacts de personnes ressources sur le territoire ;
- participation à une rencontre organisée aux Gîtes du JAL à Rocles, entre ALAIN GIBERT, propriétaire, et GAEL BERTHIER, assistant ingénierie et développement à l'ADT (Agence de Développement Touristique de l'Ardèche), en vue de finaliser le dépôt par les Gîtes du JAL de leur dossier de demande d'obtention de l'écolabel européen
 - o occasion d'une première prise de contact avec Monsieur Berthier, « Monsieur Ecolabel Européen » en Ardèche
 - o et d'une première appropriation, par une mise en situation concrète, du processus de montage d'un dossier « écolabel », les critères d'obtention de l'écolabel européen, et le rôle d'accompagnement de l'ADT auprès des porteurs de projets « écolabel » en Ardèche,...

jour 4 - 25 octobre 2010 :

- observation participante à une journée d'immersion organisée au Viel Audon dans le cadre d'une session de formation d'animateurs *BAFA (brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs)*, approfondissement « éducation à l'environnement et au développement durable »
- occasion d'une découverte du territoire du hameau du Viel Audon, du village voisin de Balazuc, de la garrigue environnante et de quelques unes de ses particularités historiques, géologiques, botaniques, zoologiques, ...

jour 6 - 5 novembre 2010 : co-élaboration : prise de recul et synthèse du questionnement de départ suite aux journées d'immersions - retour vers certains participants de l'IEP : présentation de ma démarche, de mon programme de stage et demande d'avis, questions, suggestions, remarques ; échanges et adaptations éventuelles en fonction (échange de mails sur base d'un rendez-vous pris préalablement pour m'assurer de la disponibilité des participants)

jour 7 - 8 novembre 2010 : « quand la pédagogie de projet rencontre l'agro-tourisme » :

- participation à une journée de formation coordonnée par MARIE SIMON, formatrice au Viel Audon, sur le thème « communiquer sur son métier et sur ses produits » ; journée organisée par le CIVAM (*Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural*) du département du Gard à destination des agriculteurs et porteurs de projets en agrotourisme dans le Gard ; question de la mobilisation d'acteurs d'un même territoire inscrits dans une démarche commune
- question du développement d'une campagne de communication en agrotourisme ; choix des outils ; transférabilité en écotourisme ?

- o **jour 8 - 15 novembre 2010** : « l'écotourisme : du global au local » :

- rendez-vous avec Gaël BERTHIER, à Privas, au siège de l'ADT, sur le contexte de la mise en œuvre d'une démarche écotouristique en Rhône-Alpes et plus particulièrement en Ardèche ; préparation préalable de l'entretien (lecture de documentations, choix d'outils écopédagogiques à utiliser dans l'entretien,...)
- nouvelle prise de contact avec les acteurs pour étudier les disponibilités de chacun et fixation d'un agenda commun

- **jour 9 - 17 novembre 2010** : rencontre avec les trois acteurs ; but de la rencontre :
 - expression des attentes et représentations des acteurs quant à ma démarche
 - recadrage éventuel quant aux objectifs de ma démarche de stage et le cadre institutionnel dans lequel je suis
 - démarrage de la mise en projet écotouristique par un travail sur leurs représentations et valeurs en matière de tourisme/ écotourisme,... ; mise en place de divers outils écopédagogiques en vue de susciter la prise de parole et l'échange ;

jour 10 - 18 novembre 2010 :

- rencontre avec Marie-Noëlle DURY, de l'association LA FAGE, à Montselgues, sur la question de la mise en lien d'acteurs d'un même territoire (Marie-Noëlle DURY a œuvré en tant que membre de l'association COULEURS RANDO à la mise en lien d'acteurs ardéchois dans le cadre du projet « Mon Pays Ma Fête » en Ardèche méridionale : organisation annuelle d'un week-end de découvertes sur différents lieux en Ardèche Méridionale afin de faire découvrir le territoire, ses paysages, ses activités et ses acteurs);
- rencontre avec Nathalie CURTENAT, (membre de la SCEA (société civile d'exploitation agricole) du Viel Audon, Nathalie est également responsable de la boutique paysanne et de l'accueil touristique au Viel Audon) sur la démarche qu'elle a mise en œuvre pour aboutir à la création de la boutique paysanne du Viel Audon, le choix des produits qui y sont mis en vente, ses questionnements initiaux, en quoi sa démarche peut-elle être qualifiée d'écotouristique, ... ;
- préparation de ces rencontres.

jour 11 - 19 novembre 2010:

- concrétisation de l'ancrage territorial par un diagnostic du territoire d'action : cibler le territoire concerné par la mise en œuvre de cette démarche écotouristique ; poser mon diagnostic sur base des informations récoltées, des immersions effectuées et des rencontres vécues ;
- construction d'un outil de diagnostic qui sera ensuite proposé aux acteurs comme base de la suite de la mise en action collective.

jour 12 - 22 novembre 2010 : *l'écolabel européen en Ardèche : un engagement politique ou un stimulant économique (course aux labels) ?*

- rencontre avec Muriel et Christian CINTRE, propriétaires du « Camping du Plan d'Eau » à Saint-Privat, premier hébergement touristique à avoir obtenu l'écolabel en Rhône-Alpes (en octobre 2010) ;
- préparation de la rencontre et choix d'outils écopédagogiques appropriés ;
- analyse critique de la question de la labellisation.

jour 13 : co-élaboration - 23 novembre 2010 : *journée de prise de recul et co-élaboration avec certains des participants à la formation : retour la suite de mes démarches, sur les premières conclusions à en tirer, points de blocages ; avis et suggestions éventuelles d'adaptation pour le futur (échange de mails sur base d'un rendez-vous pris préalablement pour m'assurer de la disponibilité des participants) ; préparation de la prochaine rencontre avec les deux acteurs : contenu à définir en fonction de l'évolution de mon stage*

- **jour 14 - 24 novembre 2010:** présentation de l'outil aux acteurs et travail collectif d'appropriation, adaptation et perspectives d'évolution

- **jour 15 - 1er décembre 2010** : rencontre avec les acteurs :
 - pousser la réflexion sur la pertinence (ou non) de la mise en lien de ces acteurs dans le cadre d'une démarche écotouristique commune ;
 - mise en lien pour en faire quoi ? premières pistes de réflexion ;
 - pour le surplus, contenu à préciser en fonction de l'avancée de mon stage.
- **jour 16 - 15 décembre 2010** : rencontre avec les acteurs : contenu à définir en fonction de l'évolution de mon stage.

jour 17 : co-élaboration - 17 décembre 2010 : retour vers certains des participants de l'IEP suite aux premières journées d'action effective sur le terrain : retours sur le contenu des journées de prise en charge, résultats obtenus, points de blocage, points d'attention à fixer pour les derniers jours et perspectives d'évolution/ adaptation ; préparation de la conclusion.

- **jour 18 : - 5 janvier 2011** : rencontre avec les acteurs : contenu à définir en fonction de l'évolution de mon stage.
- **jour 19 - 12 janvier 2011** : conclusion et perspectives avec les acteurs :
 - prise de décision quant à pertinence de la mise en œuvre d'une démarche commune ;
 - retour sur la démarche écopédagogique utilisée pendant nos rencontres et questions de sa transférabilité auprès d'autres acteurs du territoire.

jour 20 - 15 janvier 2011 : conclusion, évaluation du stage dans sa globalité et perspectives avec Yann Sourbier, mon tuteur de stage

Note :

- pour diverses raisons que évoquées par ailleurs dans ce rapport, ce calendrier prévisionnel n'a pas pu être tenu et son contenu a dû être adapté plusieurs fois, notamment pour répondre aux attentes de mes participants ;
- en outre, les temps de co-construction avec mes partenaires de formation n'ont pas eu lieu non plus, tant vu la distance géographique que vu le manque d'intérêt et de disponibilité (de moi-même et des partenaires contactés en cours de processus).

ANNEXE III : État des lieux des premières attentes, craintes, appréhensions, questionnements, ... exprimés par les participants lors de la première activité (novembre 2010)

Nos attentes :

Sur l'écotourisme :

- revendiquer une éthique qu'on est peu à pouvoir faire valoir parce qu'on est dans la durée : cela fait 30 ans qu'on fait de l'écotourisme et quelque part, on les emmerde (au sens de « on est emmerdant »)
- se doter d'une « compétence » intellectuelle pour contrer l'écotourisme opportuniste
- brosse/ confronter les concepts d'éducation à l'environnement - écotourisme - territoire - mise en lien,...

Sur le territoire et ses acteurs :

- renforcer des dynamiques, des interactions existantes sur le territoire
- mettre en lien les « authentiques », « incorruptibles » et « historiques » de l'écotourisme
- travailler et s'améliorer ensemble
- comment notre travail impacte l'ADT sur cette question, et comment formuler une demande vis-à-vis de l'ADT ?
- culture de la différence sur un réseau
- mettre en lien la richesse de nos différences : chambre d'hôtes, gîte, prestataires de services, écolos, paysans, pédago's
- réfléchir à comment on communique sur ce réseau d'écotourisme en Ardèche
- décloisonnement : pas de sectarisme entre les réseaux

Sur le travail de mise en lien dans le cadre de mon stage (une mise en lien pour en faire quoi ?) :

- envie de se réunir pas seulement pour parler mais pour faire des projets concrets
- qu'est ce qu'on propose de faire faire aux gens qui viennent en accueil chez nous ?
- créer le produit qui questionne et qui emballe
- affirmer des choix de vie et des choix d'accueil des gens pour dire qui on est (avoir une vision globale)
- être valeur d'exemple
- faire barrage à des conneries
- créer une nouvelle démarche méthodologique
- mettre en place une méthodologie de travail qui puisse servir à d'autres
- travailler avec d'autres, créer un groupe, sortir THE carte globale inter-réseaux (Gîtes de France, accueil paysan,... cf exemple de la Bretagne)
- être différent et bon pour que les autres viennent vers nous (choix du type d'accueil)
- être dans l'action concrète pour servir d'exemple
- première expérience via le camp itinérant de juillet 2010
- ok de donner du temps mais on veut aussi recevoir du temps (notamment dans les relations avec l'ADT)
- faire un projet qui ait du sens par rapport à notre éthique

Sur l'écolabel européen :

- ouvrir « l'obligation de moyens » du label européen vers un partage des savoirs vivre ici et maintenant
- quel réseau EUROPEEN dans le sillage de l'écolabel ?
- impact de l'écolabel dans les zones non/ moins touchées par le tourisme ?
- quels sont les autres organismes de certification compétents en Europe et les critères de labellisation sont-ils les mêmes (ex : en Belgique, en Allemagne) ?
- ne pas avoir un label pour être vendeur mais pour valoriser un projet - c'est un autre moyen, un autre argument

Nos craintes et appréhensions :

Sur l'écotourisme et la politique départementale en matière d'écotourisme :

- « Ardèche forever » (ndlr : logo de couleur rose présent sur la brochure publiée par l'ADT intitulée « écotourisme 2010 ») est le contre-exemple de ce que doit communiquer l'écotourisme
- Écotourisme = déculpabiliser les bobos en vacances qui s'en tapent de l'écologie et des ruraux le reste de l'année
- Quand VVF (Village Vacances de France) va ouvrir un centre dédié à l'écologie, quel poids aurons-nous dans l'obtention de son label ?
- questionnement sur le fait de prendre un projet pour répondre à une démarche écotouristique ; on pourrait aussi très bien faire quelque chose en n'en ayant rien à foutre de l'écotourisme !
- choix des termes qui peut bloquer, gêner les gens (écotourisme, éducation à l'environnement, ...)
- quelle prise en charge des « coûts journées » des acteurs dans les réunions de réseau (journées bénévoles alors que les gens de l'ADT sont payés pour y participer)
- nous ne devons pas être le « cache-sexe » du tourisme prédateur du sud 07 !
- 15 hébergeurs « écotouristiques » et 300 campings qui polluent l'Ardèche, gaspillent l'eau et ne valorisent pas les produits locaux ?

Sur l'écolabel européen :

- est ce qu'on va bénéficier de l'expérience des autres régions et départements (par exemple la région PACA) sur l'intérêt du label et sa gestion ?
- le label doit pouvoir s'opposer à des formes de tourisme ne respectant pas la qualité de vie des ardéchois permanents
- quel pouvoir par les « vrais » acteurs de l'écotourisme dans l'évolution du label ardéchois et le choix des labellisés ?
- existe-t-il une « plus-value » économique réelle à ce label autre que de traire les touristes ?

Sur le travail de mise en lien (dans le cadre de mon stage) :

- ne pas se faire « bouffer » la disponibilité par un nouveau réseau
- crainte du manque d'opérationnalité dans la démarche de mise en lien, qui risque de freiner le manque d'engagement
- ne pas être dans du vent
- éviter la réunionite
- crainte de ne pas partir sur du concret directement
- ne pas devenir une bande d'élitistes, fermés, inaccessibles et prétentieux
- l'envie y est mais manque de temps
- le temps

ANNEXE IV: Extraits d'un texte rédigé par Eric JURDANT, Directeur auprès du Commissariat général au Tourisme de Wallonie (B)

(texte complet disponible sur http://users.skynet.be/jurdant/tourisme/avenir_tourisme_terroir.html)

(...) Pour chacun, le mot "tourisme" évoque les loisirs et les vacances : moments de détente, à connotation positive voire ludique, appréciés pour la rupture qu'ils offrent avec le travail, le stress et la routine. Ces moments constituent un véritable "capital".

Ce "capital" temps est précieux, et nous y attachons tous l'importance qu'il lui revient : préparation attentive de nos séjours, comparaison de prix, recherche de nouvelles expériences ou de nouveaux lieux, mise à profit pour acquérir de nouvelles connaissances, recherche de nos racines, etc...

Aujourd'hui, l'observation du développement du tourisme rural en Europe nous oblige à constater que celui-ci peut s'entendre de différentes façons. Pour certains, il s'agit du tourisme à la ferme offert par les agriculteurs : on parlera alors d'agritourisme; pour d'autres, il couvre toute l'activité touristique en espace rural, valorisant le patrimoine et les hommes qui y vivent.

La notion de tourisme rural devrait idéalement être élargie au delà de l'agritourisme, auquel il est parfois assimilé, à toutes les formes de tourisme en espace rural. Le tourisme rural présente en effet des produits et des équipements aussi nombreux que diversifiés : le tourisme actif (randonnée, pêche, chasse, équitation, VTT, ...) y côtoie le tourisme culturel (espaces et promenades spectacles, circuits routiers, églises, abbayes, châteaux, ...), le tourisme environnemental ou écotourisme (découverte de la faune et de la flore, classes vertes, ...), le tourisme de découverte des cultures locales (folklore, traditions populaires, ...), pour terminer par le tourisme de terroir, destiné à regrouper sous cette appellation nouvelle les produits authentiques que constitue le "gîte"(au sens du lieu où l'on est accueilli pour dormir), les activités et la table, offerts par l'habitant.

Le ton est donné : le tourisme de terroir veut accentuer son caractère authentique, valoriser les valeurs d'accueil et de temps partagé avec ses hôtes. (En ce sens, un recentrage sur l'authenticité du contact et le caractère fort de l'architecture et de l'aménagement intérieur de l'hébergement doit être encouragé).

Terroir, terre, racines : une notion plus précise qui devrait être encore mieux comprise par le touriste en quête d'un retour aux sources, marqué par les souvenirs d'enfance, les fêtes de village, les pots de confiture ou le calme des promenades aux champs ou en forêt.

Le risque existe néanmoins de voir se développer un tourisme de terroir non personnalisé, coupé de ses racines locales, de voir le concept se banaliser. Ce contexte crée progressivement une situation de concurrence où les meilleurs gagneront, notamment les gîtes et chambres d'hôtes qui fonctionneront en réseau : d'après certaines études, ceux-là présentent un taux d'occupation supérieur aux hébergements jouant cavaliers seuls.

Mais surtout, le tourisme de terroir participe activement à l'imaginaire de la consommation, laquelle est une logique sociale et culturelle. Après les années 1950-1970, où l'imaginaire était la réussite sociale, et les années 1970-1990 marquées par l'individualisme, les années 1990-2010 nous plongent dans la "rassurance", où le terroir est un des thèmes qui revient le plus souvent dans l'imaginaire, notamment dans le tourisme (Robert Rochefort, Directeur du CREDOC (France), et auteur de "La société des consommateurs »).

Pour répondre à la demande, le parc de tourisme de terroir devrait poursuivre son développement, de préférence en réseau, sous réserve d'accentuer la personnalisation et l'authenticité, la qualité et la sécurité, la diversification, les services, au sein de villages et d'un environnement de caractère. Par le terroir, nous "rassurons" le citoyen inquiet.

Et ce qui compte aujourd'hui, pour un locataire, "c'est ce que l'on a envie de faire, même si on ne le fait pas (les vacances, c'est le rêve !)". L'hébergement est devenu un choix pratique qui vient en second lieu, même si, dans les faits, il constituera toujours la première demande.

Néanmoins, des enquêtes récentes confirment qu'il y a toujours un hiatus entre l'image et la réalité du monde agricole. Quels sont les fermes qui aujourd'hui ont encore une basse-cour ? Nous voyons également apparaître des "néo-fermiers" et une agriculture industrielle, parallèlement à la disparition constante de fermes classiques, entraînant une autre relation au temps.

Toujours en chantier, le tourisme de terroir reste confronté à l'industrialisation progressive de nos fermes, à l'amalgame avec les autres hébergements locatifs, au minimum 50 fois plus nombreux, aux problèmes ponctuels de surfréquentation : la concentration de trop nombreux hébergements dans un village, ou des logements de trop grande capacité non maîtrisés par leur propriétaire lors d'une fête joyeuse mais bruyante, une ou plusieurs soirées de suite, constituent deux cas typiques d'effets pervers que connaissent ponctuellement certains villages devenus très - trop ?- touristiques. Une surfréquentation témoigne d'un dérapage. Le tourisme rural y est devenu tourisme de masse. D'un tourisme maîtrisé, on est passé à un tourisme subi.

D'où la nécessité de penser le tourisme au village dans le cadre du concept de développement durable, respectueux des hommes qui y vivent, et de s'intégrer au concept de tourisme durable. Satisfaction des touristes, amélioration de l'économie locale, de l'environnement et de la qualité de la vie de la population locale : tels sont les objectifs de la gestion intégrée de la qualité.

Le tourisme de terroir en tant que composante du tourisme rural compris au sens large, ambitionne de cultiver un tourisme authentique, en privilégiant résolument le contact avec l'habitant. Quant à la notion de tourisme rural, elle pourra dorénavant être comprise dans une approche plus large, permettant d'envisager des coordinations, des partenariats, des formations ou des animations globales, en étroite collaboration et avec les représentants des secteurs respectifs.

... et productions associés
(voir pages suivantes)

ANNEXE VI : « Questions pour un label »

1. Créé il y a 55 ans, je suis un des tous premiers réseaux à promouvoir les hébergements touristiques implantés en milieu rural ; en Ardèche je comptais d'après les chiffres 2008, 1993 unités d'hébergement dont 1372 gîtes ruraux ; les gîtes ruraux constituent les $\frac{3}{4}$ de mon offre ; je fédère aujourd'hui près de 43.000 propriétaires et 56.000 hébergements à travers la France ; mon offre d'hébergement est déclinée selon 5 types de produits : gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes d'étape ou de séjour, les campings et les gîtes d'enfants ; la qualité d'hébergement est classée de 1 à 5 épis, je suis : (**Gîtes de France**)

2. Marque attribuée à des produits et des services qui expriment l'attachement au territoire, qui cultivent une forte dimension humaine et revendiquent le respect de l'environnement et contribuent au renforcement de sa richesse ; je suis reconnaissable via le logo "Produit du", "Accueil du", "Savoir-faire du"... (produits agricoles ou artisanaux, prestations touristiques...) ; je garantis notamment un lien privilégié avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, je suis : (marque « **Accueil du Parc** »)

3. Créée en 1988 par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), j'ai pour vocation de promouvoir et développer l'accueil touristique au sein des exploitations agricoles françaises ; réseau constitué de plus de 5.500 agriculteurs adhérents, qui proposent des gîtes, chambre d'hôtes, ferme auberge, goûter à la ferme, produits du terroir, camping et fermes pédagogiques, je suis : (**Bienvenue à la ferme**)

4. né d'une initiative lancée en PACA en 2003, je permets de labelliser un hébergement conçu ou restauré selon des techniques ou matériaux reconnus comme ayant un faible impact sur l'environnement de sa construction à sa déconstruction ; attribué aux projets de créations ou structures existantes du réseau des Gîtes de France®, je suis : (la qualification « **écogîte** » de **Gîtes de France**)

5. Créé en 1949, je suis une chaîne volontaire à laquelle adhèrent aujourd'hui plus de 3000 hôtels-restaurants en France ; ma marque garantit le confort des hébergements par un classement en 3 catégories (de 1 à 3 cheminées) ; mon réseau compte, selon les chiffres 2008, 47 hôtels en Ardèche et promeut des établissements qui cultivent l'art de recevoir de manière chaleureuse et conviviale et proposent une cuisine savoureuse et authentique, je suis : (**Logis de France**)

6. Marque qui regroupe près de 800 meublés et 58 chambres d'hôtes en Ardèche, la moitié de mes hébergements labellisés en Ardèche se trouve sur le territoire Ardèche plein Sud ; je suis décernée nominativement, en fonction de la qualité de l'environnement, de l'aménagement intérieur et des prestations associées par logements de 1 à 5 clés ; je suis créée en 1995 par le rapprochement de 3 labels existants, « Nidvacances » en Bretagne, « Meublé Confiance » en Languedoc-Roussillon et « Cléconfort » sur les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, je suis : (**Clévacances**)

7. Née d'une volonté des paysans de la région Rhône-Alpes de développer un accueil touristique et social prenant appui sur une activité agricole, respectueuse de l'homme et de son environnement, en vue d'un aménagement harmonieux du territoire, je suis une association créée en 1987 qui compte aujourd'hui plus de 700 adhérents en France ; je propose sur le territoire ardéchois des hébergements de type gîte paysan, chambre paysanne, relais paysan, camping paysan ainsi que du placement familial de vacances (accueil d'enfants), je suis : (**accueil paysan**)

8. Créé au Danemark en 1994, adopté en France en 1998 et étendu aux campings, par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE), je suis un éco-label international

qui récompense et valorise les gestionnaires d'hébergements touristiques (hôtels, campings, gîtes, ...) pour leurs efforts déterminants en matière d'environnement. Je suis attribué sur une base volontaire, annuelle, positive et évolutive, à partir de critères impératifs et optionnels ; présent aujourd'hui dans 14 pays européens et du pourtour méditerranéen, représenté par le logo « The Green Key », je suis : **(le label « clé verte »)**

9. Créé par un règlement datant de 2003 et révisé en 2009, je repose sur une approche multicritères où tous les impacts sur l'environnement sont étudiés à chaque étape du cycle de vie du service ; j'ai été attribué pour la première fois à un hébergement touristique ardéchois en octobre 2009 ; représenté par une petite fleur, je suis le seul label écologique officiel européen permettant de valoriser des services plus respectueux de l'environnement tout en garantissant des performances identiques à celles des services analogues ; je suis : **(l'écolabel européen)**

ANNEXE VII : Speed dating - Le type d'accueil que nous proposons aujourd'hui

Pour Alain et Marie, du Gîte du JAL à Rocles :

- * importance du premier contact, des premiers instants ;
- * disponibilité des hôtes ;
- * raconter sa vie, son histoire (point d'accroche) ;
- * se dévoiler sans se dévoiler ;
- * chaleur et convivialité ;
- * construire une relation, être en construction de quelque chose, éphémère ou non, avec les gens accueillis ;
- * se faire respecter ;
- * échanges réciproques ;
- * notion de « devoir » parce que vente d'un service (« je suis face à des clients et pas face à des amis ») ;

Pour Nicolas, d'Ardèche Randonnées :

- * donner du temps ;
- * chaleur humaine ;
- * chaleur et convivialité ;
- * partage ;
- * hospitalité ;
- * amener à la réflexion ;
- * susciter la curiosité ;

Pour Yann, Marie (par la voix de Yann, Marie étant absente ce soir-là) et Dimitri, du Viel Audon :

- * disponibilité des hôtes (moins présente au Viel Audon aujourd'hui) ;
- * choc des cultures, débloquer, effacer les différences pour amener les gens de l'autre côté du mur ;
- * sensations ;
- * lieu de brassage de gens et d'idées ;
- * ambiance paisible ;
- * gîte d'étape plutôt que chambre 4 étoiles ;
- * le lieu magique (*le site du Viel Audon*) ne suffit pas pour créer une rencontre ; risque de la mystification du site au détriment de l'aventure ;
- * se servir de l'histoire du lieu, de l'histoire personnelle des gens (« donner un bout de sa vie, de sa propre histoire ») pour entrer en relation ;
- * reconstruire des murs, des gens ;
- * don de soi ;
- * accueillir n'équivaut pas à réceptionner ;
- * la disponibilité, qui dépasse la question de la compétence professionnelle (d'accueil de touristes) ;
- * accueil différent (parce que site inaccessible en voiture et arrivée à pied au Viel Audon).

ANNEXE VIII: Rôle et Missions de l'Agence de Développement Touristique (ADT) en Ardèche (d'après un entretien réalisé en novembre 2010 avec Gaël BERTHIER, assistant ingénierie et développement à l'ADT de l'Ardèche)

En Ardèche, l'ADT s'est vue confier deux missions par le Conseil Général :

- **une mission historique de promotion commerciale** au travers de salons, accueil de presse, internet, commercialisation,... Pour aboutir à ces actions de promotion commerciale, l'ADT effectue tout un travail en amont de recensement de l'offre touristique à travers une base de données régionale et collaborative, des relations avec les offices du tourisme, l'édition de brochures,...
- **une mission d'ingénierie - développement** (service dont dépend Monsieur BERTHIER). Un observatoire économique du tourisme a été créé en Ardèche en 2003 dans le but de :
 - o disposer de **chiffres sur l'offre touristique** en Ardèche aujourd'hui : quelle est-t-elle, progresse-t-elle, quel niveau qualitatif, où est-elle située géographiquement,... Il s'agit donc d'un ensemble d'éléments d'aide à la décision quant à l'offre touristique, qui donne du grain à moudre pour les porteurs de projets, pour un ensemble d'acteurs qui se servent de ces statistiques ;
 - o effectuer un **bilan touristique**, c'est-à-dire le suivi de la fréquentation et des résultats opérationnels des différentes entreprises touristiques au sein de l'Ardèche ;
 - o réaliser une « **étude clientèle** » tous les 5 ans, de Pâques à la période de la Toussaint (4000 questionnaires administrés sur site internet de l'ADT), qui vont permettre de définir les produits touristiques sur base des exigences et attentes des touristes et donnent lieu à un rendu final⁷³. Cette étude a été reconduite en 2010 en vue d'avoir un retour et une évaluation des politiques publiques et envisager les éventuelles actions correctives à mener.

Les 4 axes d'intervention de l'ADT de l'Ardèche:

1. la coordination des territoires ; l'Ardèche se divise aujourd'hui en 4 « territoires d'accueil et de consommation touristiques » plus communément appelés « TACT » ;
2. la qualification de l'offre (classement notamment des gîtes) qui a permis notamment l'édition en 2010 de cette brochure sur l'offre écotouristique en Ardèche dont j'ai fait mention précédemment dans ce rapport ⁷⁴ ;
3. la structuration des activités de loisirs et sports de nature, notamment de la randonnée (offre phare en Ardèche) et les actions de mise en réseau des différents sites de loisirs et du patrimoine, sites culturels ou autres, regroupés au sein d'une association relativement jeune, épaulée par l'ADT ;
4. en lien avec les axes politiques définis dans le schéma départemental 2008-2011, partant du constat que « *le caractère saisonnier des activités touristiques peut engendrer une économie de dépendance si l'écotourisme n'est pas utilisé comme un tremplin pour générer d'autres activités*

⁷³ L'étude préalable, effectuée en 2005, est disponible à l'adresse suivante : http://pro.ardeche-guide.com/templates/2/documents/Observatoire/Etude_clienteles/SYNTHESE.pdf

⁷⁴ Voir supra, p.

économiques »⁷⁵ sur le territoire, l'ADT joue également un rôle dans la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs via la structuration de filières « écotourisme » - « tourisme et handicap » - « séjours de charme » dans le but de créer des effets d'annonce auprès des clientèles et de cibler la clientèle notamment hors de la saison touristique, dans le but de désaisonnaliser les prestations.

On constate en effet une légère tendance à la « **dessaisonnalisation** » en matière de tourisme de nature et d'écotourisme en France car les meilleures périodes pour le tourisme de nature sont l'automne et le printemps. Néanmoins, les rencontres que j'ai menées pendant ce stage soulèvent le fait que tout le monde n'est pas preneur de cette démarche parmi les acteurs de l'accueil touristique : « *Les mois d'hiver permettent de souffler, revoir des amis, faire des réparations qu'on n'a pas le temps de faire en été,... Sinon on ne peut plus être disponible et accueillant. C'est différent des activités de camping qui turbinent en juillet et août et en profitent, ailleurs, le reste de l'année* » (propos tenus par Alain et Marie lors de notre première rencontre en octobre 2010).

⁷⁵ LEQUIN, M., *o.c.*, p. 22.